



Société anonyme au capital de 9 962 758,40 euros
Siège Social : 92 Boulevard du Montparnasse
75014 Paris
572 230 829 R.C.S. Paris

ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2004-2005



La présente actualisation du document de référence 2004-2005 a été déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 7 avril 2006 sous le numéro D.05-1014-A01 conformément à l'article 212-13, 4° du Règlement Général de l'AMF. Elle complète le document de référence déposé auprès de l'AMF le 11 juillet 2005 sous le numéro D.05-1014. Le document et son actualisation pourront être utilisés à l'appui d'une opération financière s'ils sont complétés par une note d'opération visée par l'AMF.

Des exemplaires du document de référence 2004-2005 et de la présente actualisation sont disponibles sans frais auprès de la société S.T. Dupont au 92, Boulevard du Montparnasse, 75014 Paris et sur son site Internet (www.st-dupont.com), ainsi que sur le site Internet de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org).

Le présent document (ci-après l' « **Actualisation** ») met à jour et complète les informations figurant dans le document de référence de la société S.T. Dupont (ci après la « **Société** ») déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 11 juillet 2005 sous le numéro D.05-1014 (ci après le « **Document de Référence** »).

La numérotation des paragraphes ci-dessous correspond à celle des paragraphes de l'annexe I du Règlement européen n° 809/2004 de la Commission européenne du 29 avril 2004.

1. PERSONNES RESPONSABLES

1.1. Personnes responsables des informations contenues dans l'Actualisation du Document de Référence

Monsieur William Christie
Président du Directoire

1.2. Attestation des personnes responsables des informations contenues dans l'Actualisation

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans l'Actualisation sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans l'Actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de l'Actualisation.

Les informations financières historiques et prévisionnelles présentées dans l'Actualisation ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant aux paragraphes 20.6.3 et 13.2, respectivement, dudit document. Le rapport sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2003 comprend une observation relative à deux changements de méthode comptable. Le rapport d'examen limité sur les comptes semestriels au 30 septembre 2005 comprend plusieurs observations, dont une relative à l'incertitude sur la continuité de l'exploitation.»

Paris, le 6 avril 2006

Monsieur William Christie
Président du Directoire

2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

2.1. Commissaires aux comptes titulaires

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers

92200 Neuilly-sur-Seine

Représenté par Monsieur Hervé Panthier

Date de début du premier mandat : 19 septembre 2003

Date d'expiration : Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2006.

PricewaterhouseCoopers Audit représenté par M. Hervé Panthier est membre du réseau PricewaterhouseCoopers.

Ricol, Lasteyrie & Associés

2, avenue Hoche

75008 Paris

Représenté par Monsieur Gilles de Courcel

Date de début du premier mandat : 30 septembre 1996

Dernier renouvellement : 11 septembre 2002

Date d'expiration : Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2008.

PricewaterhouseCoopers Audit et Ricol, Lasteyrie & Associés sont enregistrés comme Commissaires aux Comptes placés sous l'autorité du « Haut Conseil du Commissariat aux Comptes ».

2.2. Commissaires aux Comptes suppléants

Monsieur Pierre Coll

63, rue de Villiers

92200 Neuilly-sur-Seine

Date de début du premier mandat : 19 septembre 2003

Date d'expiration : Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2006.

Monsieur René Ricol

2, avenue Hoche

75008 Paris

Date de début du premier mandat : 30 septembre 1996

Dernier renouvellement : 11 septembre 2002

Date d'expiration : Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2008.

Messieurs Pierre Coll et René Ricol sont enregistrés comme Commissaires aux Comptes placés sous l'autorité du « Haut Conseil du Commissariat aux Comptes ».

3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

3.1. Information financière historique

Les informations relatives au présent paragraphe figurent, s'agissant des exercices clos les 31 mars 2003, 2004 et 2005, respectivement aux pages 6 et 7 du document de référence 2002-2003 de la Société, aux pages 24 et 25 du document de référence 2003-2004 de la Société, et aux pages 26 et 27 du Document de Référence.

3.2. Information financière intermédiaire (non auditée)

Conformément au règlement (CE) n°1606/2002 du Parlement européen et du Conseil du 19 juillet 2002 et au règlement (CE) n°1725/2003 de la Commission européenne du 29 septembre 2003, la Société établit ses comptes consolidés à compter de l'exercice 2005-2006 conformément aux normes comptables International Financial Reporting Standards (ci après « **IFRS** »), telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les chiffres-clés de la Société établis conformément aux normes comptables IFRS sont les suivants :

En millions d'euros	Chiffres consolidés semestriels au 30/09/2005 (non audités)	Chiffres consolidés semestriels au 30/09/2004 (non audités)	Chiffres consolidés annuels au 31/03/2005
Produits des activités ordinaires	37,3	40,5	91,2
Marge brute	15,8	19,0	41,9
(%)	42,3%	46,8%	46%
Résultat opérationnel	(29,0)	(1,0)	(3,0)
Résultat opérationnel (hors pertes de valeur)	(6,5)	(1,0)	(3,0)
Coût de l'endettement financier net	(0,9)	(0,7)	(1,4)
Résultat net part du Groupe	(31,5)	(2,3)	(5,4)
Résultat net par action (€)	(5,05)	(0,37)	(0,86)
Endettement financier net	29,5	20,6	22,4
Capitaux propres	(0,8)	31,3	29,5

4. FACTEURS DE RISQUE

Les investisseurs, avant de procéder à la souscription ou l'acquisition d'actions de la Société, sont invités à examiner l'ensemble des informations contenues dans l'Actualisation, y compris les risques décrits ci-dessous. Ces risques sont, à la date de dépôt de l'Actualisation, ceux dont la réalisation est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière ou ses résultats et qui sont importants pour la prise de décision d'investissement. L'attention des investisseurs est toutefois attirée sur le fait que la liste des risques présentée au présent paragraphe 4 (Facteurs de risque) n'est pas exhaustive et que

d'autres risques, inconnus ou dont la réalisation n'est pas considérée, à la date de dépôt de l'Actualisation, comme susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière ou ses résultats, peuvent exister.

Les informations relatives au présent paragraphe figurent aux pages 80 à 84 et 153 à 157 du Document de Référence.

Elles sont actualisées par les éléments suivants :

4.1. Risque de non réalisation de l'augmentation de capital

La non réalisation de l'augmentation de capital avant le 2 juin 2006 remettrait en cause la poursuite de l'activité de la Société.

Les banques créancières de la Société (ci-après les « **Banques** »), la Société et l'actionnaire majoritaire de la Société ont conclu un protocole d'accord aux termes duquel l'actionnaire majoritaire s'est engagé à garantir et/ou souscrire avant le 2 juin 2006 une augmentation de capital de 41,8 millions d'euros (ci après le « **Protocole** »). Ainsi qu'il est indiqué au paragraphe 10.5 « Source de financement attendue » de l'Actualisation, l'augmentation de capital suppose des opérations préalables dont une réduction de capital et la purge des droits d'opposition des créanciers.

Le respect du Protocole et la recapitalisation qu'il implique sont des conditions nécessaires à la mise en œuvre du plan d'affaires et à la poursuite de l'exploitation de la Société.

Bien que la Société n'ait aucune raison de penser que les engagements souscrits par l'actionnaire majoritaire et les Banques aux termes du Protocole ne seront pas respectés, la non réalisation de l'augmentation de capital avant le 2 juin 2006 remettrait en cause la poursuite de l'activité de la Société.

4.2. Risque relatif à la « continuité de l'exploitation »

Si l'augmentation de capital n'était pas réalisée, le principe comptable de « continuité de l'exploitation » serait remis en cause.

Pour l'établissement des états financiers au 30 septembre 2005, le Directoire a appliqué le principe comptable de « continuité de l'exploitation » en retenant les hypothèses suivantes : (i) la réalisation de l'augmentation de capital d'un montant de 41,8 millions d'euros au cours du premier trimestre de l'exercice 2006/2007 ; (ii) le maintien des concours bancaires au moins jusqu'au 30 juin 2007 et (iii) la mise en œuvre effective du plan d'affaires arrêté par le Directoire du 14 février 2006 et actuellement soumis à la procédure d'information et de consultation du comité central d'entreprise et des comités d'établissement concernés.

Le plan d'affaires prévoit un retour à un cash-flow positif en 2007-2008. Si les banques créancières devaient ne pas renouveler leurs concours à l'échéance du 30 juin 2007, il existe un risque faible que la continuité de l'exploitation ne soit pas assurée et que la Société soit confrontée à une crise de liquidité limitée.

Si le principe comptable de « continuité de l'exploitation » n'avait pas été appliqué, les éléments d'actif et de passif de la Société auraient dû être évalués à leur valeur liquidative, ce qui aurait entraîné un impact négatif significatif sur les états financiers consolidés au 30 septembre 2005.

4.3. Risque de dilution pour les actionnaires n'exerçant pas leur droit préférentiel de souscription

L'augmentation de capital entraînera une dilution significative des actionnaires n'exerçant pas leur droit préférentiel de souscription.

Lors de l'augmentation de capital, la Société émettra un nombre important d'actions nouvelles, avec une décote par rapport au prix de marché des actions de la Société à la date de l'ouverture de la souscription. Les actionnaires existants qui n'exerceront pas leur droit préférentiel de souscription subiront une importante dilution. L'impact de cette dilution dépendra du prix d'émission des actions nouvelles qui sera déterminé ultérieurement, et qui est actuellement envisagé à 0,10 euro.

Bien que les actionnaires ne souhaitant pas souscrire à l'augmentation de capital aient la possibilité de céder leur droit préférentiel de souscription, le prix de marché de ce droit préférentiel pourrait ne pas être suffisant pour compenser l'effet économique de la dilution.

4.4. Risque d'échec de la mise en œuvre du plan d'affaires

Un échec de la mise en œuvre du plan d'affaires pourrait affecter négativement les résultats financiers de l'entreprise.

Le 1^{er} mars 2006, la Société a annoncé la mise en œuvre d'un plan d'affaires arrêté par le Directoire le 14 février sur lequel le Conseil de Surveillance a émis, le même jour, un avis favorable. Ce plan, pour la partie concernant le personnel, est actuellement soumis à la procédure d'information et de consultation du comité central d'entreprise et des comités d'établissement concernés, une réunion « T0 » a eu lieu le 16 mars 2006.

La réalisation de ce plan d'affaires ainsi que des opérations de recapitalisation mentionnées au paragraphe 10.5 « Source de financement attendue » de l'Actualisation devraient permettre à la Société de revenir à une situation d'exploitation équilibrée à l'horizon 2008, sans nouvel appel au marché, au travers d'une réduction des coûts de production et de fonctionnement associée à une optimisation de l'offre produit et des circuits de distribution (Cf. paragraphe 13 « Prévisions ou estimations de bénéfices » de l'Actualisation).

Toutefois, les coûts de mise en œuvre de ce plan et les économies qui devraient en résulter sont des estimations de la Société. Bien que la Société les juge réalistes, ces estimations pourraient varier significativement.

En outre, les mesures de réduction des coûts de la Société sont basées sur la conjoncture actuelle. Elles ne tiennent pas compte d'éventuelles augmentations futures des coûts, qui pourraient résulter de changements dans le secteur d'activité de la Société ou d'autres facteurs, ni d'une augmentation des coûts liés à des difficultés dans la mise en œuvre du plan d'affaires ou à un rallongement de ses délais de mise en œuvre.

Si la Société ne parvient pas à mettre en œuvre avec succès les mesures de réduction de coûts de production et de fonctionnement ou si ces efforts ne permettent pas de réaliser les économies prévues ou entraînent des coûts plus élevés que prévus ou un rallongement des délais de mise en œuvre, les résultats financiers de la Société pourraient s'en trouver affectés, et la Société pourrait ne pas revenir à une situation d'exploitation équilibrée à l'horizon 2008.

4.5. Risque de liquidité

La Société pourrait ne pas disposer des liquidités suffisantes pour rembourser l'OCEANE à échéance du 1^{er} avril 2009.

L'échéancier au 28 février 2006 (non audité) des grandes catégories de dettes (hors intérêts courus et créances cédées en garantie mais y compris la partie de l'OCEANE classée en capitaux propres) est le suivant :

Nature de la dette	Taux d'intérêt	Montant (en milliers d'euros)	Echéances	Couvertures
Emprunt obligataire	Fixe	22 499	2009 *	-
Emprunts sur location financements	Fixe	530	2006/2009	
Concours bancaires et crédits bancaires à court terme				
Euro	Variable	7 822	2006	-
Dollar US	Variable	164	2006	<i>Crédits conservés en taux variable dans leur monnaie d'origine</i>
Franc suisse	Variable	6	2006	
Dollar Hong Kong	Variable	2 194	2006	
Dollar Taïwan	Variable	892	2006	
Yen	Variable	4 428	2006	
Autres dettes				-
Convention d'animation du titre	Variable		2006	-
Financement régional	Fixe	40	2006/2014	-
Lignes de crédit confirmées non tirées				
Euro		2 124	2006 **	-
Franc suisse		96	2006	-
Dollar Hong Kong		740	2006	-
Dollar Taïwan		1 293	2006	-
Dollar Singapour		26	2006	-
Ringitt Malaisie		-	2006	-

* Emprunt représenté par des obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions S.T. DUPONT nouvelles ou existantes, et remboursable à compter du 1^{er} avril 2009.

** Clause de défaut sur 3 000 milliers d'euros (dont 2 000 milliers d'euros non tirés) supprimée jusqu'au renouvellement de la facilité début avril 2006.

Le 14 avril 2004, S.T. Dupont a émis 4 756 871 OCEANE pour un montant de 22 499 999, 83 euros, dont 71,55% sont actuellement détenus par l'actionnaire majoritaire de la Société.

Cette émission est intervenue dans le cadre du plan de redéploiement de la marque présenté à la fin de l'exercice 2003-2004.

Les porteurs des 4 756 664 OCEANE encore en circulation au 30 septembre 2005, représentant une dette de 22 499 020,72 euros, pourront en demander le remboursement à partir du 1er avril 2009.

En dépit du succès du plan d'affaires et de la réalisation des opérations de recapitalisation mentionnées au paragraphe 10.5 « Source de financement attendue » de l'Actualisation, il existe un risque que la Société ne dispose pas des liquidités suffisantes pour rembourser l'intégralité des OCEANE - y compris celles actuellement détenues par l'actionnaire majoritaire - qui représentent, hors intérêts courus, 58% de son endettement.

En outre, cette situation pourrait limiter la capacité de la Société à recourir à des emprunts bancaires ou obligataires supplémentaires.

4.6. Risques sur les lignes de crédit

Le groupe S.T. Dupont est exposé à un risque d'exigibilité anticipée pour une ligne de crédit comportant des critères financiers.

Le montant des lignes de crédit non confirmées, accordées à la Société et à ses filiales identifiées comme telles au paragraphe 25 « Informations sur les participations » de l'Actualisation (ci-après le « **Groupe** »), au 28 février 2006 s'élève à 14 201 milliers d'euros, dont 2 052 milliers ne sont pas utilisés. Les accords relatifs à ces lignes de crédit ne contiennent pas de dispositions conditionnant les termes et modalités du crédit octroyé aux ratios financiers de l'entité en question ni à ceux de la Société, ou à la survenance d'événements susceptibles d'avoir un impact significativement défavorable sur sa situation financière.

Le montant des créances professionnelles cédées par la Société dans le cadre de la loi Dailly à titre de garantie pour la portion mobilisée des lignes de crédit non confirmées s'élève, au 28 février 2006, à 7 183 milliers d'euros.

Il est rappelé que le Groupe dispose par ailleurs de lignes de crédit confirmées qui, autorisations de découvert mises à part, existent sous la forme d'une ligne de crédit court terme octroyée à S.T.DUPONT MARKETING LTD et mobilisable par tranche multiple de 1 000 milliers d'euros sur des périodes renouvelables de un, deux, trois ou six mois pour un total ne dépassant pas 3 000 milliers d'euros (dont 2 000 milliers d'euros non utilisés). En complément, S.T.DUPONT INVESTMENT PTE LTD dispose d'une ligne de crédit court terme type spot (pour un montant global de 10 000 milliers de dollars de Hong-Kong, soit environ 1 088 milliers d'euros, dont 196 milliers d'euros non utilisés), et d'un crédit global d'exploitation utilisable à concurrence de 50 000 milliers de dollars de Taiwan (1 293 milliers d'euros non utilisés) sous forme de découvert ou de crédit court terme. La ligne de crédit amortissable annuellement de 500 milliers d'euros (solde au 31 mars 2005) pour S.T.DUPONT S.A. (France) a expiré le 4 août 2005.

Seul le contrat accepté par S.T.DUPONT MARKETING LTD mentionne un cas de défaut qui aurait pour conséquence l'exigibilité anticipée (immédiate) de la portion de ligne utilisée ou l'annulation de cette ligne de crédit confirmée lorsqu'elle n'est pas tirée. Ce cas de défaut porte sur le respect d'un montant maximum d'endettement calculé semestriellement en pro-

portion des fonds propres. Cette clause, supprimée en juillet 2005 jusqu'au renouvellement des facilités, est en cours de renégociation avec le partenaire bancaire concerné.

Le Protocole, dont le contenu est décrit au paragraphe 10.5 « Source de financement attendue » de l'Actualisation, prévoit un maintien des lignes de crédits accordées, dans leurs termes et conditions initiaux, à la Société ainsi qu'à S.T.DUPONT MARKETING LTD jusqu'au 30 juin 2007, sous la condition suspensive de la réalisation de l'augmentation de capital d'un montant de 41,8 millions d'euros, décrite au paragraphe 10.5 « source de financement attendue » de l'Actualisation, avant le 2 juin 2006.

A l'issue du 30 juin 2007, il existe un risque que les banques créancières ne renouvellent pas les lignes de crédits accordées, dans leurs termes et conditions initiaux.

4.7. Risque de taux d'intérêt

Une hausse des taux d'intérêt pourrait avoir un impact significatif sur les résultats financiers de la Société.

La position courante de la trésorerie est gérée selon les objectifs principaux fixés par la direction du Groupe (maintenir une liquidité maximale, optimiser le revenu des placements en fonction de la courbe des taux, minimiser le coût d'emprunt), et sur la base d'une référence de taux d'intérêt au jour le jour.

L'échéancier au 28 février 2006 (non audité) des dettes (hors intérêts courus et créances cédées en garantie mais y compris la partie de l'OCEANE classée en capitaux propres) et des actifs financiers avant et après gestion est présenté ci-après. Il est précisé qu'aucune dette n'a été contractée à taux révisable.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Du jour le jour à un an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Total actifs financiers	16 375	-	-	16 375
Fixe	7 660	-	-	7 660
Variable	8 715	-	-	8 715
Total passifs financiers	(15 772)	(22 802)	-	(38 574)
Fixe	(267)	(22 802)	-	(23 069)
Variable	(15 505)	-	-	(15 505)
Position nette avant gestion	603	(22 802)	-	(22 199)
Position hors bilan	-	-	-	-
Position nette après gestion	603	(22 802)	-	(22 199)

Au 28 février 2006, sur la base de la position de clôture, l'impact d'une hausse des taux d'intérêts de 1% sur l'ensemble des courbes de taux augmenterait de 68 milliers d'euros la charge nette annuelle de financement du Groupe, en prenant l'hypothèse que le montant total de la dette à taux variable reste stable, ce qui aurait pour effet de limiter une baisse de la trésorerie disponible.

4.8. Risque du taux de change

Les variations de taux de change peuvent avoir un impact significatif sur les résultats financiers de la Société.

Le Groupe est exposé à deux types de risques liés à la variation des taux de change :

Risque de conversion

La conversion des comptes de résultats des filiales conduit à constater des écarts de conversion qui impactent le résultat net compte tenu de l'exposition de l'activité aux diverses monnaies.

Sur la base de l'exploitation des 11 premiers mois de l'exercice 2005-2006, on peut estimer que toute variation d'un pour cent des monnaies hors euros aurait un impact de 192 milliers d'euros sur le résultat net consolidé.

Risque de transaction

Le Groupe est exposé, dans le cadre de ses activités, au risque de change sur ses transactions commerciales ; lorsque celles-ci sont libellées dans une devise autre que la devise locale de l'entité qui réalise la transaction, la volatilité des taux peut entraîner une baisse de la valeur de la transaction dans la devise d'origine, ce qui pourrait avoir un effet négatif significatif sur le résultat du Groupe.

Les instruments financiers dérivés détenus au bilan au 28 février 2006, et contractés par la Société pour couvrir les transactions commerciales non encore dénouées de l'exercice 2005-2006 se détaillent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Montant nominal	Primes payées	Juste valeur
Changes à terme : achat euro contre devises			
EUR / USD	-	-	-
EUR / JPY	670	-	17
EUR / HKD	1 374	-	(39)
EUR / CHF	-	-	-
Total changes à terme	2 044	-	(22)
Options de change			
EUR / USD	(9)	-	-
EUR / JPY	-	-	-
EUR / HKD	-	-	-
EUR / CHF	-	-	-
Total options de change	(9)	-	-
Dont options achetées	250	-	-
Dont options vendues	(259)	-	-
TOTAL	2 035	-	(22)

Le total des options vendues correspond exclusivement aux ventes d'options opérées dans le cadre de la mise en place de tunnels d'options à prime nulle, étant entendu que sont extraites de ce montant les ventes d'options sèches résultant de la décomposition des tunnels asymétriques en tunnels symétriques et ventes d'options distinctes.

La juste valeur des instruments dérivés est leur valeur de marché.

Au 28 février 2006, dans l'attente de la signature du protocole décrit au paragraphe 10.5 « Source de financement attendue » de l'Actualisation, la Société n'a pas commencé à couvrir ses transactions commerciales prévisionnelles 2006-2007.

Cet accord ayant été signé le 29 mars 2006, la Société cherche à mettre en place des couvertures de change lui permettant de faire face au risque lié à la variation des parités entre les monnaies dont les effets peuvent être significatifs sur ses résultats financiers en cas de hausse de l'euro par rapport aux autres monnaies.

4.9. Risques liés à la réglementation et à son évolution

Certaines réglementations actuelles, touchant à la santé publique et à la sécurité publique ou des personnes, ainsi que leur évolution sont susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société.

La Société n'est soumise à aucune autorisation préalable d'exploitation. Cependant, opérant dans le secteur du briquet, elle subit les conséquences des différentes réglementations touchant à des domaines connexes :

- La lutte anti-tabac

La plupart des pays d'Europe et d'Amérique du Nord ont, pour des raisons de santé publique, initié des politiques visant à réduire la consommation de tabac. Selon les pays, cette politique peut prendre la forme d'interdiction de publicité pour le tabac, d'interdiction de fumer dans les lieux ouverts au public ou sur les lieux de travail, d'affichage de messages sur les paquets de cigarettes ou les boîtes de cigares portant sur les risques attachés à la consommation de tabac sur la santé, ou encore d'interdiction de vente de cigarettes aux mineurs de moins de 16 ans.

Si ces législations ne constituent pas, en elles mêmes, une limitation à la vente de briquets, elles ont néanmoins pour effet de réduire le nombre de consommateurs de tabac et par conséquent, la clientèle susceptible d'acheter un briquet.

La poursuite de cette lutte anti-tabac et/ou son durcissement pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société.

- La réglementation aérienne en matière de transport de briquets à gaz dans les avions

Un certain nombre de pays d'Amérique du Nord et d'Asie interdisent, dans les avions, le transport de briquets à gaz en cabine. Cette interdiction constitue un véritable obstacle à l'achat des briquets à gaz et a déjà fortement impacté la vente de briquets dans les espaces de duty free, dans la mesure où les briquets (vides ou pleins) ne peuvent être transportés qu'en soute, alors que l'accès aux espaces de duty free n'est possible qu'après l'enregistrement des bagages.

- La réglementation européenne en matière de sécurité enfant

Le 9 février 2006, la Commission européenne a publié un projet de décision imposant aux Etats membres de la communauté européenne de prendre des mesures visant à assurer que les briquets placés sur le marché européen comprennent une « sécurité enfant ».

Le projet de décision actuel ne porte pas sur les briquets de luxe et de semi luxe fabriqués par la Société. Une évolution de ce projet pourrait toutefois étendre l'obligation de mettre en place une sûreté pour enfant aux briquets fabriqués par la Société.

La mise en place d'un tel système de sécurité entraînerait des surcoûts dans le processus de fabrication des briquets qui pourraient entraîner une baisse de la rentabilité de la Société.

4.10. Autres facteurs de risque

La Société indiquait dans le Document de Référence (page 157) que la Société était soumise à des risques exogènes.

Les récentes épidémies de grippe aviaire et de maladie du chikungunya pourraient avoir pour conséquence de réduire la fréquentation touristique et les voyages d'affaires.

De tels évènements pourraient entraîner une baisse conséquente des ventes et de la rentabilité sur les marchés touchés par la grippe aviaire ou la maladie du chikungunya.

5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

5.1. Historique et évolution de la Société

Les informations relatives au présent paragraphe figurent aux pages 2, 3, 4, 36, 37 et 144 du Document de Référence.

Elles sont actualisées par les éléments décrits au paragraphe 20.6.1.3 « Evolution de l'activité » de l'Actualisation :

5.2. Investissements

Les informations relatives au présent paragraphe figurent, s'agissant des exercices clos les 31 mars 2003, 2004, 2005, respectivement aux pages 28, 29, 34 et 74 du document de référence 2002-2003 de la Société, aux pages 42 et 87 du document de référence 2003-2004 de la Société, et aux pages 6, 11, 42 et 89 du Document de Référence.

Elles sont actualisées par les éléments suivants :

Les investissements pour le premier semestre de l'exercice 2005-2006 ont été limités au maintien de l'outil de production et à la poursuite de l'adaptation du réseau de distribution en termes d'ouverture et de fermeture de magasins comme présenté au paragraphe 3.1 du présent document.

Il n'y a pas eu au cours du premier semestre d'investissement significatif susceptible d'être individualisé.

La Société n'envisage pas, dans les prochains mois, d'investissements significatifs dans le réseau de distribution, à l'exception de la poursuite de la rénovation du mobilier de vente.

La Société envisage, sur le site industriel de Faverges, une réorganisation du processus de production, actuellement organisé en deux lignes de production (une pour les briquets et une pour les instruments à écrire) en une seule ligne qui serait une succession d'ateliers capables de traiter indifféremment des briquets ou des instruments à écrire (mécanique, guilloche ou laque, polissage, placage, montage).

Cette nouvelle organisation du processus de production doit contribuer à une plus grande flexibilité et une amélioration de la productivité des différents ateliers.

Le coût prévu pour cette nouvelle organisation est de 493 milliers d'euros, et interviendra dans le courant du 1er semestre de l'exercice 2006-2007.

6. APERÇU DES ACTIVITÉS

6.1. Principales activités

Les informations relatives au présent paragraphe figurent, s'agissant des exercices clos les 31 mars 2003, 2004 et 2005, respectivement aux pages 31 et 32 du document de référence 2002-2003 de la Société, aux pages 39 et 40 du document de référence 2003-2004 de la Société et aux pages 12, 19, 20, 21, 37, 39 et 40 du Document de Référence.

Elles sont actualisées par les éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	3 ^{ème} trimestre 2005-2006 IFRS (non audité)	3 ^{ème} trimestre 2004-2005 IFRS (non audité)	1 ^{er} semestre 2005-2006 IFRS (non audité)	1 ^{er} semestre 2004-2005 IFRS (non audité)
En normes IFRS				
Briquets et stylos	12,6	15,5	19,2	23,8
Maroquinerie, montres, prêt-à-porter et accessoires	10,1	9,4	15,9	14,3
Chiffre d'affaires « produits »	22,7	24,9	35,1	38,1
Redevances	1,0	1,1	2,2	2,4
Chiffre d'affaires total	23,7	26,0	37,3	40,5

Concernant le 1er semestre 2005-2006, ce tableau est commenté au paragraphe 20.6.1.3 (évolution de l'activité) de l'Actualisation.

Le troisième trimestre 2005-2006 marque la poursuite de la baisse du chiffre d'affaires malgré des effets de change légèrement positifs. Les ventes de briquets diminuent encore mais sur un rythme moins important que celui constaté au cours du second trimestre. En ce qui concerne les instruments à écrire, ils enregistrent un très fort recul d'activité, particulièrement dans le réseau de détaillants. Les lignes de diversifications progressent conformément à la stratégie mise en œuvre par le Groupe mais insuffisamment pour inverser la tendance de l'activité.

6.2. Principaux marchés

Les informations relatives au présent paragraphe figurent, s'agissant des exercices clos les 31 mars 2003, 2004 et 2005, respectivement aux pages 32 et 33 du document de référence 2002-2003 de la Société, aux pages 40 et 41 du document de référence 2003-2004 de la Société et aux pages 19, et 40 à 41 du Document de Référence.

Elles sont actualisées par les éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	3 ^{ème} trimestre 2005-2006 IFRS (non audité)	3 ^{ème} trimestre 2004-2005 IFRS (non audité)	1 ^{er} semestre 2005-2006 IFRS (non audité)	1 ^{er} semestre 2004-2005 IFRS (non audité)
Europe	10,2	13,1	15,2	16,9
Asie	10,4	8,8	16,4	16,9
Amériques	1,1	1,5	1,7	1,8
Autres	1,0	1,5	1,8	2,4
Chiffre d'affaires « produits »	22,7	24,9	35,1	38,1
Redevances	1,0	1,1	2,2	2,4
Chiffre d'affaires total	23,7	26,0	37,3	40,5

Concernant le 1er semestre 2005-2006, ce tableau est commenté au paragraphe 20.6.1.3 (Evolution de l'activité) de l'Actualisation.

Pour le troisième trimestre, dans chaque pays européen, l'activité est en recul. La faiblesse de l'activité a notamment pour origine l'efficacité des politiques anti-tabac qui contrarie les ventes de briquets, une consommation morose et l'absence de lancements majeurs de nouveaux produits. En Europe de l'Est, les ventes restent stables. En Asie, hors Japon et Malaisie, tous les marchés sont en croissance. Au Japon, la baisse s'est ralentie sous l'effet d'une reprise des ventes auprès d'un des principaux clients du Groupe.

Ailleurs, la faiblesse de l'activité est principalement due à l'absence de lancements et de commercialisation de séries limitées.

6.3. Faits exceptionnels

Les informations relatives au présent paragraphe sont actualisées par les éléments décrits au paragraphe et 20.6.1.2 « Faits marquants » de l'Actualisation.

6.4. Dépendance éventuelle

Les informations relatives au présent paragraphe figurent à la page 152 du Document de Référence.

Elles sont actualisées des éléments suivants :

Distribution contrôlée

(En nombre de points de vente)	2002-2003	2003-2004	2004-2005	30-09-2005	Ouverture / Fermeture	
Magasins exploités directement	14	14	18	18	1	1
Magasins sous contrats	38	47	31	28	4	7
Magasins shop-in-shops	190	211	188	199	34	23

Note : la méthode de décompte du nombre de points de vente a été affinée, ce qui explique les différences par rapport au Document de Référence.

Contrairement à de nombreuses sociétés du secteur du luxe, la distribution des produits de la Société est encore très dépendante de réseaux de distribution "multi marques".

Cette distribution "non contrôlée" représentait au 31 mars 2005 encore 85% du chiffre d'affaires total de la Société et reflète la variété des activités de la marque : civettes, spécialistes stylos, spécialistes maroquinerie, bijouteries, spécialistes cadeaux, etc.

Par ailleurs, on observe - en particulier en Europe - une disparition graduelle de cette distribution financièrement fragilisée par le développement de réseaux de distribution organisés par enseignes.

La diversité des canaux de distribution de la Société rend très difficile la construction d'une image de marque uniforme, et fragilise par conséquent la stratégie de développement et de diversification de la marque.

6.5. Source des déclarations de l'émetteur sur sa position concurrentielle

Les informations relatives au présent paragraphe figurent à la page 152 du Document de Référence.

Elles sont actualisées par les éléments suivants :

La Société est le premier acteur sur le marché mondial du briquet de luxe, avec une part de marché estimée par la société à 70%. Les principaux concurrents sont Cartier, Dunhill et Zip-po.

Sur le marché mondial des instruments à écrire, MONTBLANC est leader avec une part de marché de 70% (source MONTBLANC), la Société est le deuxième ou troisième acteur avec Cartier, OMAS ou Montegrappa.

Sur les autres marchés où la Société a une activité (maroquinerie, ceintures, accessoires), sa part de marché est très réduite.

7. ORGANIGRAMME

7.1. Description sommaire

Les informations relatives au présent paragraphe figurent à la page 142 du Document de Référence.

7.2. Liste des filiales importantes

Les informations relatives au présent paragraphe figurent aux pages 142 et 143 du Document de Référence.

Elles sont actualisées au paragraphe 25 « Informations sur les participations » de l'Actualisation, et des éléments suivants :

A l'exception de STD Finance, filiale française en sommeil, toutes les filiales et participations du Groupe sont situées à l'étranger. Leur activité est dédiée à la distribution des produits de la marque S.T. Dupont.

8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

8.1. Immobilisations corporelles

Les informations relatives au présent paragraphe figurent aux pages 11 et 42 du Document de Référence.

Elles sont actualisées par les éléments suivants :

L'essentiel des immobilisations corporelles se trouve sur le site industriel de Faverges, propriété de la Société.

Les immobilisations sont présentées, par nature, au paragraphe 20.6.2.5.6 « Immobilisations corporelles » de l'Actualisation. Au 30 septembre 2005, en valeur brute avant amortissement et dépréciation pour perte de valeur, le site industriel de Faverges représentait la totalité des postes « terrains » et « constructions », la quasi-totalité du poste « installations » (24,2 millions d'euros sur un total de 24,4 millions d'euros) et plus de la moitié du poste « agencements » (5,7 millions d'euros sur un total de 10,2 millions d'euros).

Par ailleurs, la Société est locataire des bureaux de son siège social sis 92, boulevard du Montparnasse, à Paris (XIV^{ème}). Le bail commercial correspondant, d'une durée de neuf ans, a été renouvelé le 1^{er} avril 2005 et expire le 31 mars 2014.

8.2. Incidences environnementales sur l'utilisation des immobilisations

Les informations relatives au présent paragraphe figurent à la page 31 du Document de Référence.

9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT

9.1. Situation financière

Les informations relatives au présent paragraphe figurent, s'agissant des exercices clos les 31 mars 2003, 2004 et 2005, respectivement aux pages 34, 35, 74 et 75 du document de référence 2002-2003 de la Société, aux pages 42 à 44 et 87 du document de référence 2003-2004 de la Société et aux pages 43, 44 et 89 du Document de Référence.

Elles sont actualisées aux paragraphes 20.1 « Informations financières historiques » et 20.6 « Informations financières intermédiaires » de l'Actualisation.

9.2. Résultat d'exploitation

Les informations relatives au présent paragraphe figurent, s'agissant des exercices clos les 31 mars 2003, 2004 et 2005, respectivement aux pages 28, 29, 34, 35, 74 et 75 du document de référence 2002-2003 de la Société, aux pages 42 à 45, 79 à 82 et 87 du document de référence 2003-2004 de la Société et aux pages 36, 37, 43, 44, 46, 47, 61, 65, 71, 76, 81, 83 et 89 du Document de Référence.

Elles sont actualisées aux paragraphes 20.1 « Informations financières historiques » et 20.6 « Informations financières intermédiaires » de l'Actualisation.

10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX

10.1. Capitaux de la Société

Les informations relatives au présent paragraphe figurent aux pages 51, 64, 65 et 71 du Document de Référence.

Elles sont actualisées par les éléments suivants :

Les variations des capitaux propres ont été retraitées de l'incidence du passage aux normes comptables IFRS et sont détaillées dans l'Actualisation :

- au paragraphe 20.6.2.6.2.1.2 « Tableau de variation des capitaux propres au 1^{er} avril 2004 » de l'Actualisation
- au paragraphe 20.6.2.6.2.3.3 « Tableau de variation des capitaux propres au 31 mars 2005 » de l'Actualisation.
- au paragraphe 20.6.2.4 « Tableau de variation des capitaux propres » de l'Actualisation.

Le tableau ci-dessous (non audité) présente les capitaux propres estimés au 31 mars 2006, conformément aux normes comptables IFRS :

(En millions d'euros)

Capitaux propres au 31 mars 2005	29,5
Résultat net estimé de l'exercice 2005/2006	(53,0)
Variation des écarts de conversion et autres éléments	0,5
Capitaux propres au 31 mars 2006	(23,0)

La perte consolidée de l'exercice 2005-2006 clos le 31 mars 2006 est estimée à 53 millions d'euros (Cf. paragraphe 13 « Prévisions ou estimations de bénéfice » de l'Actualisation). L'estimation de cette perte est basée sur :

- Le réalisé à fin février 2006 ;
- Les prévisions d'activité pour le mois de mars 2006 compte tenu de la tendance observée sur les derniers mois ;
- L'estimation du coût du plan social envisagé ;
- L'estimation de l'impact des tests de valeurs sur la base des résultats à fin septembre 2005.

10.2. Source et montant des flux de trésorerie de la Société

Les informations relatives au présent paragraphe figurent aux pages 43, 44, 50 et 102 du Document de Référence.

Elles sont actualisées par les éléments suivants :

Les informations concernant l'exercice 2004-2005 ont été retraitées de l'incidence du passage aux normes comptables IFRS au paragraphe 20.6.2.6.2.3.4 « Tableau des flux de trésorerie au 31 mars 2005 » et 20.6.2.5.1.24 « Tableau des flux de trésorerie » de l'Actualisation.

Par ailleurs, un tableau comparatif des flux de trésorerie du premier semestre 2005-2006, conforme aux normes comptables IFRS et des flux de trésorerie 2004-2005 (respectivement au 31 mars 2005 et à la date des comptes intermédiaires au 30 septembre 2004) est disponible au paragraphe 20.6.2.3 « Tableau des flux de trésorerie » de l'Actualisation.

Compte tenu de la baisse de l'activité constatée sur le 2ème trimestre, la Société a émis un premier avertissement sur ses résultats en date du 6 octobre 2005 puis, devant une situation de trésorerie de plus en plus tendue, un second avertissement sur les résultats et la trésorerie en date du 25 octobre 2005.

Afin de faire face à cette crise financière, le Président du Directoire a engagé des négociations avec l'actionnaire majoritaire.

Ces négociations se sont traduites par des avances en compte courant effectuées par l'actionnaire majoritaire les 24 novembre 2005, 13 décembre 2005 et 16 janvier 2006 pour des montants respectifs de 2, 3 et 2 millions d'euros destinées à permettre à la Société de tenir ses engagements financiers à court terme.

Par ailleurs, afin d'assurer la continuité de l'exploitation, l'actionnaire majoritaire s'est engagé, dans le cadre d'un protocole, à souscrire et/ou garantir une augmentation de capital de la société à hauteur de 41,8 M€, dont les modalités sont précisées au paragraphe 10.5 ci-dessous.

10.3. Conditions d'emprunt et structure de financement de la Société

Les informations relatives au présent paragraphe figurent aux pages 37, 43, 44, 50, 51, 71, 72, 80, 81 et 102 du Document de Référence.

Elles sont actualisées par les éléments suivants :

Endettement financier net

<i>(en milliers d'euros)</i>	28/02/2006 (non audité)	30/09/2005 (non audité)	31/03/2005
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	16 376	11 942	13 754
Emprunt obligataire convertible	(22 060)	(21 394)	(21 795)
Emprunts et dettes financières	(16 077)	(20 053)	(14 333)
Total	(21 761)	(29 505)	(22 374)

10.4. Restriction à l'utilisation des capitaux

Non applicable.

10.5. Source de financement attendue

La baisse d'activité de la Société (cf. paragraphe 13 (Prévision et estimation du bénéfice) ci-dessous) et la crise de trésorerie qu'elle a engendrée (cf. paragraphe 10.2 (Source de financement attendue) ci-dessus), ont fait ressortir un besoin de trésorerie significatif pour l'exercice 2006-2007, qui a conduit la Société à entreprendre, avec son actionnaire majoritaire, les opérations de recapitalisation nécessaires à son redéploiement et à la mise en œuvre de son plan d'affaires devant lui permettre de revenir à une situation d'exploitation équilibrée à horizon 2008.

En vue de l'augmentation de capital à hauteur de 41,8 millions d'euros, à laquelle l'actionnaire majoritaire s'est engagé à souscrire et/ou garantir, la Société a convoqué une assemblée générale mixte des actionnaires qui s'est tenue le 4 avril 2006 (ci-après l'« Assemblée ») et qui a adopté les projets de résolutions qui lui ont été soumis tendant notamment à la reconstitution des capitaux propres (10.5.1), et la Société a conclu un protocole d'accord avec ses banques créancières le 29 mars 2006 (10.5.2).

10.5.1. Opérations de reconstitution des capitaux propres

Lors de sa réunion du 4 avril 2006, l'Assemblée a décidé, après apurement du compte report à nouveau déficitaire, la constitution d'un compte de réserves indisponibles, pour un montant de 10 031 710,58 euros, par imputation sur les réserves disponibles, afin de permettre l'apurement des pertes de l'exercice en cours à due concurrence lorsque celles-ci auront été définitivement constatées dans le bilan de l'exercice clos le 31 mars 2006 lors de leur approbation par l'assemblée générale annuelle (ci-après le « Compte de Réserves Indisponibles »).

L'Assemblée a également décidé de réduire le capital social d'un montant de 9 651 422,20 euros, par réduction de la valeur nominale des actions de 1,6 euro à 0,05 euro, par affectation au Compte de Réserves Indisponibles. Le capital social de la Société après réduction du capital social s'élèverait ainsi à un montant de 311 336,20 euros. Cette décision de réduction de capital est suivie d'un délai d'opposition des créanciers d'une durée de vingt jours calendaires. Elle ne deviendra donc définitive qu'en l'absence d'opposition ou du rejet de celles-ci par le Tribunal de commerce.

A l'issue de ces deux mesures d'assainissement des capitaux propres, le compte de Réserves Indisponibles s'élèvera à un montant de 19 683 132,78 euros et permettra ainsi d'apurer environ 37% des pertes au 31 mars 2006, qui sont estimées à 53 millions d'euros.

Afin de recapitaliser la Société, l'Assemblée a autorisé le Directoire, après autorisation préalable du Conseil de Surveillance, et sous la condition suspensive de la réalisation de la réduction du capital social, à augmenter le capital social d'un montant de 41,8 millions d'euros. Cette augmentation de capital, actuellement envisagée à un prix de 0,10 euro par action, serait réalisée avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires et par souscription en numéraire et/ou par compensation avec des créances. L'actionnaire majoritaire s'est engagé à souscrire et/ou garantir cette augmentation de capital à hauteur de 41,8 millions d'euros, étant précisé que sa souscription serait réalisée par compensation avec ses avances en compte courant effectuées auprès de la Société depuis le 24 novembre 2005 pour un montant total de 7 millions d'euros, à due concurrence. L'opération d'augmentation de capital fera l'objet d'une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers.

10.5.2. Protocole d'accord avec les banques

La Société, son actionnaire majoritaire et les banques créancières de la Société ont conclu un protocole d'accord.

Aux termes de ce protocole :

- sous la condition suspensive de la réalisation de l'augmentation de capital d'un montant de 41,8 millions d'euros décrite ci-dessus avant le 2 juin 2006, les banques créancières de la Société se sont engagées à maintenir leurs concours bancaires, dans les termes et conditions initiaux, pour un montant de 8 638 milliers d'euros jusqu'au 30 juin 2007 ;
- sous la condition suspensive de la réduction de capital évoquée ci-dessus, de l'absence d'opposition des créanciers ou le cas échéant de rejet de celles-ci par le Tribunal de Commerce, de l'obtention du visa de l'AMF sur le prospectus d'émission, l'actionnaire majoritaire s'est engagé à souscrire et/ou faire souscrire et/ou garantir l'augmentation de capital de 41,8 millions d'euros évoquée ci-dessus.

11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

Les informations relatives au présent paragraphe figurent, s'agissant des exercices clos les 31 mars 2003, 2004 et 2005, respectivement aux pages 13, 19, 120 du document de référence 2002-2003 de la Société, aux pages 2, 11, 30 et 154 du document de référence 2003-2004 de la Société et aux pages 2, 11, 30, 42, 55 et 152 du Document de Référence.

Elles sont actualisées aux paragraphes 20.6.2.5.1.12 « Frais de recherche et développement » et 20.6.2.5.1.8 « Immobilisations incorporelles » de l'Actualisation.

12. INFORMATION SUR LES TENDANCES

12.1. Principales tendances ayant affecté l'exploitation

Les informations relatives au présent paragraphe figurent aux pages 36 à 41 et 89 du Document de Référence.

Elles sont actualisées au paragraphe 20.6.1.2 « Faits marquants » de l'Actualisation.

12.2. Existence de toute tendance connue, incertitude ou demande ou tout engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de la Société

Les informations relatives au présent paragraphe figurent aux pages 44, 80 à 84, 97, 153 à 157 du Document de Référence.

Elles sont actualisées au paragraphe 20.6.1.5 « Perspectives » de l'Actualisation.

13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE

13.1. Prévisions de résultat

La perte consolidée 2005-2006 est estimée à 53 millions d'Euros sur la base des éléments suivants :

- Le réalisé à fin février 2006 ;
- Les prévisions d'activité pour le mois de mars 2006 compte tenu de la tendance observée sur les derniers mois ;
- L'estimation du coût du plan social envisagé ;
- L'estimation de l'impact des tests de valeurs sur la base des résultats à fin septembre 2005.

La mise en œuvre effective des opérations de recapitalisation décrites au paragraphe 10.5 « Source de financement attendue » de l'Actualisation, ainsi que du plan d'affaires, devraient

permettre de revenir à une situation d'exploitation équilibrée à l'horizon 2008, sans nouvel appel au marché.

Cette estimation de retour à l'équilibre est basée sur les éléments suivants :

- Une baisse du chiffre d'affaires « produits » d'environ 12% pour 2006-2007 par rapport à l'estimé 2005-2006 suivi d'une augmentation d'environ 10% pour 2007-2008 par rapport à 2006-2007 ;
- Des augmentations d'autres revenus ordinaires récurrents, d'environ 8% pour 2006-2007 par rapport à l'estimé 2005-2006 et de 11% pour 2007-2008 par rapport à 2006-2007 ;
- La réalisation effective, et selon le planning prévu, du plan de restructuration envisagé qui vise à réduire les effectifs dans les filiales en perte structurelles, au siège et au centre industriel d'environ 200 personnes qui se traduit par une baisse des frais de personnels ainsi que des frais liés au personnel (télécom, frais de déplacement, coûts informatiques,...) ;
- La fermeture de quatre boutiques (une en Grande Bretagne, une en France et deux au Japon) pour lesquelles il n'existe pas de perspective de rentabilité ;
- Les réductions des prix de revient (entre 5% et 15% selon les familles de produits) au travers d'une simplification des processus de fabrication, des renégociations de tarif ou des changements de fournisseurs pour les produits ou composants actuellement sous-traités ;
- La baisse des coûts du mobilier de vente la recherche de fournisseurs différents.

Les prévisions ont été établies en prenant en compte la poursuite de la baisse du marché du briquet, notamment dans les pays occidentaux, le caractère mature du marché des instruments à écrire et le potentiel de développement du secteur de la maroquinerie et des accessoires.

L'inflation a été estimée entre 1,5% et 2,0% sur la période de prévision et les parités entre les différentes monnaies ont été considérées comme stables sur toute la période.

Un certain nombre de ces mesures ont d'ores et déjà été lancées et porteront leurs fruits dans le courant de l'exercice 2006-2007. En ce qui concerne la mise en œuvre du plan social, la procédure d'information consultation des organes représentatifs du personnel a été entamée en mars et se poursuivra dans le courant du premier semestre de l'exercice 2006-2007 et la Société estime qu'il pourra être réalisé dans un délai de six mois. Il portera donc son effet sur une partie de l'exercice 2006-2007.

Le retour à l'équilibre d'exploitation, une politique d'investissement au même niveau que les années précédentes, associé à une gestion rigoureuse du besoin en fonds de roulement (principalement sur les stocks et l'encours clients) doit permettre de revenir à un « free cash flow » positif sur l'exercice 2008-2009.

Si l'ensemble de ces éléments (augmentation de capital, réduction des coûts, amélioration du BFR) se réalise pour les montants et dans les délais prévus, il ne sera pas nécessaire de faire de nouvel appel au marché pour assurer le financement de l'exploitation. Néanmoins, le « free cash flow » positif de 2008-2009 ne sera pas suffisant pour rembourser l'intégralité de l'emprunt OCEANE à son échéance du 1 avril 2009, soit le premier jour de l'exercice 2009-2010 (voir paragraphe 4.5 « Risque de liquidité » de l'Actualisation), étant entendu que l'actionnaire majoritaire détient 71,55% de ces OCEANE.

13.2. Rapport des commissaires aux comptes sur les prévisions de résultat incluses dans l'actualisation du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 11 juillet 2005 sous le numéro D.05-1014

Monsieur William Christie
Président du Directoire
S.T. DUPONT S.A.
92 boulevard du Montparnasse
75014 Paris

Monsieur le Président,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application du Règlement (CE) N° 809/2004, nous avons établi le présent rapport sur les prévisions de résultat consolidé de la société S.T. DUPONT S.A. relatives aux exercices clos et à clore les 31 mars 2006 et 2008 incluses au paragraphe 13.1 de l'actualisation de son document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 11 juillet 2005 sous le numéro D.05-1014.

Ces prévisions et les hypothèses significatives qui les sous-tendent ont été établies sous votre responsabilité, en application des dispositions du Règlement (CE) N° 809/2004 et des recommandations CESR relatives aux prévisions.

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion, dans les termes requis par l'annexe I, point 13.3 du règlement (CE) N° 809/2004, sur le caractère adéquat de l'établissement de ces prévisions.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Ces travaux ont comporté une évaluation des procédures mises en place par la Direction pour l'établissement des prévisions ainsi que la mise en œuvre de diligences permettant de s'assurer de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles qui seront suivies par la société S.T. DUPONT S.A. pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2006, à savoir les normes comptables IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne. Ils ont également consisté à collecter les informations et les explications que nous avons estimées nécessaires permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les prévisions sont adéquatement établies sur la base des hypothèses qui sont énoncées.

Nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront parfois de manière significative des prévisions présentées et que nous n'exprimons aucune conclusion sur la possibilité de réalisation de ces prévisions.

A notre avis :

- Les prévisions ont été adéquatement établies sur la base indiquée.
- La base comptable utilisée aux fins de ces prévisions est conforme aux méthodes comptables qui seront appliquées par la société S.T. DUPONT S.A. pour l'établissement

des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2006, telles que décrites dans l'annexe de ses comptes semestriels consolidés au 30 septembre 2005.

Ce rapport sur les prévisions de résultat consolidé exprimées en termes de résultat net consolidé pour l'exercice clos le 31 mars 2006 et de résultat d'exploitation pour l'exercice à clore le 31 mars 2008 est émis aux seules fins de l'actualisation du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 11 juillet 2005 sous le numéro D.05-1014.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 6 avril 2006

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
représenté par
Hervé Panthier

Ricol, Lasteyrie & Associés
représenté par
Gilles de Courcel

14. ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Les informations relatives au présent paragraphe figurent aux pages 24, 25 et 96 du Document de Référence.

Elles sont actualisées par les éléments suivants :

14.1. Organes de direction et de surveillance

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Monsieur Walter Wuest, Président

Entré en fonction le 13 novembre 1987 et nommé Président le 8 octobre 1996

Monsieur Walter Wuest est également administrateur de Bondwood Investments Limited CJ. Time, Light and Write Limited Carrera Time Limited, Castlereagh Limited, Cheer New Limited, D. Marketing Japan KK, Dickson Concepts (China) Limited, Dickson Concepts (International) Limited, Dickson Concepts (Retail) Limited, Dickson Concepts (Wholesale) Limited, Dickson Concepts Limited, Dickson Enterprises Limited, Dickson Fund Management Limited, Dickson Interior Design Limited, Dickson Investments (HK) Limited, Dickson Licensing Limited, Dickson Trading (Taiwan) Company Limited, Dickson Trading Inc., Dickson Warehousing Limited, Fabulous Fortune Limited, Garrick Gold Limited, Gold Fairy Limited, Gottstadt Ltd, Grandall Consultants Limited, Harmonious Time Limited, Home Strong Limited, Ining Investments Limited, Oakline Limited, Polo Ralph Lauren (HK) Company Limited, Precious Time Limited, Pui Chak Enterprises Limited, Raglan Resources Limited, Remstedt Textiles Limited, Schmidt HITC Ltd, Sealway Company, Sinofair Trading Limited, Value Plus Company Limited.

Monsieur Joseph Wan, Vice-Président

Nommé le 27 mai 1999 et nommé Vice-Président le 4 janvier 2005

Monsieur Joseph Wan est également administrateur de la société Harvey Nichols (Londres).

Monsieur André Tissot-Dupont
Nommé le 30 septembre 1995.

Monsieur Robert Nüesch
Nommé le 9 septembre 2006
Par ailleurs, M. Robert Nüesch est administrateur de S.T.DUPONT SA (Suisse), et Président de la société DDL Horlogerie SA.

DIRECTOIRE

Monsieur William Christie, Président
Nommé le 10 janvier 2006
Par ailleurs, M. William Christie est administrateur de S.T.DUPONT Inc. et, représentant permanent de la Société, comme administrateur de S.T.DUPONT Benelux et de STD Finance.

Monsieur Christian Gayot
Nommé le 30 octobre 1992
Par ailleurs, M. Christian Gayot est administrateur délégué de S.T.DUPONT Benelux, administrateur de S.T.DUPONT Japon KK, de S.T.DUPONT Limited, de S.T.DUPONT SpA et de Orfarlabo

Monsieur Bernard Rony
Nommé le 8 novembre 2005.

Monsieur Michel Suhard
Nommé le 14 février 2006
Par ailleurs, M. Michel Suhard est administrateur de S.T.DUPONT Benelux.

L'ensemble des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire a pour adresse professionnelle le siège social de la Société.

L'expertise et l'expérience en matière de gestion de ces personnes résultent des différentes fonctions salariées et/ou de direction qu'elles ont précédemment exercées et/ou qu'elles continuent à exercer au sein d'autres sociétés ou organismes divers.

Aucune de ces personnes, au cours des 5 dernières années,

- i. n'a fait l'objet de condamnation pour fraude ;
- ii. n'a été associée en sa qualité de dirigeant ou membre du Conseil de Surveillance à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- iii. n'a fait l'objet d'une interdiction de gérer ; ni
- iv. n'a fait l'objet d'incriminations ou de sanctions publiques officielles prononcées par des autorités statutaires ou réglementaires.

COMITE DE DIRECTION

Monsieur William Christie, Président du Directoire
Monsieur Christian Gayot, Secrétaire général
Monsieur Bernard Rony, Directeur du centre industriel
Monsieur Michel Suhard, Directeur financier

Monsieur Geoffroy Ebrard, Directeur commercial
Monsieur Eric Sampré, Directeur du marketing
Monsieur Paul-André Vacheron, Directeur de la division Luxury Goods

- Monsieur William Christie a quitté ses fonctions de Président et membre du Directoire le 9 septembre 2005.
- Monsieur Marc Lelandais a été nommé Président et membre du Directoire le 9 septembre 2005 et a quitté l'ensemble de ses fonctions le 10 janvier 2006 (Cf. Communiqué de presse de la Société en date du 10 janvier 2006).
- Monsieur William Christie a été nommé Président et membre du Directoire le 10 janvier 2006, dans l'attente de l'arrivée d'un nouveau Président du Directoire (Cf. Communiqué de presse de la Société en date du 11 janvier 2006).
- Monsieur Robert Nüesch a été nommé au Conseil de Surveillance.
- Monsieur Charles Jayson (Cf. Communiqué de presse de la Société en date du 17 octobre 2005), Madame Catherine Py-Leducq et Madame Jessie Lau ont démissionné de leurs fonctions de membres du Directoire.
- Monsieur Michel Suhard, Directeur Financier (Cf. Communiqué de presse de la Société en date du 31 janvier 2006), a été nommé membre du Directoire en remplacement de Madame Catherine Py-Leducq.
- Mesdames Catherine Py-Leducq, Anne Monfray-Léopoli et Corinne Delattre, membres du comité de direction au 31 mars 2005, ont quitté le Groupe.
- Messieurs Michel Suhard et Paul-André Vacheron ont rejoint le comité de direction.

14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes de direction et de surveillance

Les membres du Directoire n'ont à ce jour aucune fonction de mandataire social en dehors du Groupe.

Certains membres du Conseil de Surveillance ont en revanche des fonctions de mandataires sociaux et/ou de dirigeants au sein de sociétés susceptibles de contracter avec le Groupe dans le cadre d'opérations de nature commerciale, telles que des concessions de licences, ou de nature financière, telles que des octrois de crédit. Dans la mesure où de tels contrats sont négociés et conclus à des conditions normales, il n'existe, à la connaissance de la Société, aucun conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs, à l'égard de la Société, des membres du Directoire et Conseil de Surveillance et leurs intérêts privés et/ou autres devoirs.

Indépendamment des conventions réglementées, il n'existe pas d'arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, les clients, les fournisseurs ou autres, en vertu duquel un membre du Directoire ou du Conseil de Surveillance a été sélectionné.

Aucun membre du Directoire ou du Conseil de Surveillance n'a accepté de restriction concernant la cession, dans un certain laps de temps, de sa participation dans le capital social de la Société.

15. REMUNERATION ET AVANTAGES

15.1. Rémunération des dirigeants sociaux

Les informations relatives au présent paragraphe figurent aux pages 97, 148 et 151 du Document de Référence.

Elles sont actualisées par les paragraphes 20.6.2.5.16 « Plans de stock options » et 20.6.2.6.1.5 « Paiements en actions » de l'Actualisation d'où il ressort que la Société a été amenée à reconnaître une charge cumulative de 652 milliers d'euros en application de la norme comptable IFRS-2 « Paiements en actions », dont 295 milliers d'euros impactant les comptes consolidés au 31 mars 2005 et 357 milliers d'euros impactant les comptes semestriels au 30 septembre 2005.

15.2. Sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par la Société ou ses filiales aux fins de versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages

Il n'existe pas d'avantages particuliers consentis aux membres du Conseil de surveillance et du Directoire.

16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

16.1. Date d'expiration des mandats actuels

Les mandats des membres du Conseil de surveillance expirent aux dates respectives suivantes :

Monsieur Walter Wuest : date de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2007

Monsieur Joseph Wan : date de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2008

Monsieur Robert Nüesch : date de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2009

Monsieur André Tissot-Dupont : date de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2007

Les mandats des membres du Directoire expirent à la date de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2006.

16.2. Contrat de services liant les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance à la Société ou à l'une de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat

Il n'existe pas de contrats de services conclus entre les membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance et la Société ou ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages.

16.3. Comités d'audit et de rémunération

Les informations relatives au présent paragraphe figurent à la page 25 du Document de Référence.

La Société n'envisage pas, pour le moment, de mettre en place un Comité d'audit ou des rémunérations.

La Société estime que la taille de sa structure ne requiert pas, pour le moment, la mise en place de tels Comités.

16.4. Déclaration relative au gouvernement d'entreprise

Les informations relatives au présent paragraphe figurent aux pages 24 et 134 à 138 du Document de Référence.

Elles sont complétées par les éléments suivants :

La Société est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance. Cette forme d'organisation permet de distinguer les fonctions de direction assumées par le Directoire et les fonctions de contrôle interne dévolues au Conseil de Surveillance. Cette séparation est conforme aux préoccupations d'équilibre des pouvoirs entre les fonctions exécutives et les fonctions de contrôle qui inspirent les principes du gouvernement d'entreprise.

Les statuts de la Société offrent par ailleurs la possibilité de nommer des censeurs qui sont appelés à assister comme observateurs aux réunions du Conseil de Surveillance et qui peuvent être consultés par celui-ci ou par son Président.

En outre, la Société indique qu'elle a mis en place des procédures de contrôle interne décrites dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne au titre de l'exercice 2004-2005 figurant aux pages 134 à 138 du Document de Référence.

16.5. Modifications des pouvoirs des organes de direction et de surveillance

16.5.1. Limitation des pouvoirs du Directoire

Dans le contexte des opérations de recapitalisation envisagées (Cf. 10.5 « Source de financement attendue »), l'assemblée générale mixte qui s'est réunie le 4 avril 2006 a modifié l'article 26 des statuts afin de soumettre à l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance toute émission de titres donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital social de la Société.

16.5.2. Nomination et révocation des membres du Directoire

L'assemblée générale mixte qui s'est réunie le 4 avril 2006 a modifié l'article 14 des statuts afin de permettre au Conseil de Surveillance de réduire le nombre de membres du Directoire, en cours de mandat du Directoire, en s'abstenant de pourvoir un siège devenu vacant.

Cette même assemblée a confirmé que les fonctions de Président du Directoire et, le cas échéant, le pouvoir de représentation, attribué à un membre du Directoire, peuvent être retirés par le Conseil de Surveillance.

17. SALARIES

17.1. Nombre de salariés

Les informations relatives au présent paragraphe figurent aux pages 27, 85 et 92 à 94 du Document de Référence.

Elles sont actualisées par les éléments suivants :

Au 28 février 2006, l'effectif moyen du Groupe était de 823 personnes, dont 582 en France et 241 à l'étranger.

Cependant, ces données seront amenées à changer dans le cadre du plan social dont la mise en œuvre vise à réduire les coûts pour les adapter au niveau d'activité prévu sur les 3 prochaines années.

Ce plan se traduira par une réduction d'effectif dans les filiales déficitaires qui touchera entre 30 et 35 personnes au travers d'un allègement des structures et de la fermeture de trois boutiques.

En ce qui concerne la Société, il est prévu fermer une boutique et de réduire les effectifs de 165 à 170 personnes sur l'ensemble du siège et du site de production de Faverges.

Ce plan social fait actuellement l'objet de la procédure d'information et de consultation des instances représentatives du personnel.

17.2. Participation et stock options

Les informations relatives au présent paragraphe figurent aux pages 65, 148, et 151 du Document de Référence.

Elles sont actualisées par les éléments suivants :

Aucune levée d'option n'est intervenue depuis le 1er avril 2005.

Monsieur Charles Jayson a abandonné le bénéfice des 311 335 options qui lui avaient été accordées le 4 janvier 2005.

17.3. Participation des salariés au capital

Les informations relatives au présent paragraphe figurent aux pages 121 et 131 du Document de Référence.

18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1. Actionnariat de la Société

Les informations relatives au présent paragraphe figurent aux pages 90 et 91 du Document de Référence.

Elles sont actualisées par les éléments suivants :

Au 28 février 2006, le capital social est composé de 6 226 724 actions de 1,60 euro. Sa répartition est la suivante :

	Nombre d'actions	%	Nombre de droits de vote	%
D and D International	3 457 197	55.5	6 914 394	71.5
Membres du conseil de surveillance	18 515	0.3	18 717	0.2
Membres du directoire	55	-	55	-
Public	2 739 049	44.0	2 739 743	28.3
Auto-détenues	11 908	0.2	-	-
Total	6 226 724	100.0	9 672 909	100.0

18.2. Existence de droits de vote différents

Les informations relatives au présent paragraphe figurent aux pages 90, 91 et 149 du Document de Référence.

18.3. Contrôle de la Société

Les informations relatives au présent paragraphe figurent aux pages 52 et 90 du Document de Référence.

Elles sont actualisées par les éléments suivants :

A la date de l'Actualisation, D&D International détient 55,5% du capital social et 71,5% des droits de vote de la Société.

Cette participation est susceptible d'augmenter dans les prochains mois selon le taux de souscription à l'augmentation de capital de 41,8 millions d'euros autorisée par l'assemblée générale mixte qui s'est tenue le 4 avril 2006.

Il est actuellement envisagé que le prix de souscription de cette augmentation de capital, ouverte à tous les actionnaires et que l'actionnaire majoritaire s'est engagé à souscrire ou garantir, soit fixé à 0,10 euro par action (cf. 10.5 « Source de financement attendue »).

Cette augmentation de capital serait, dans les conditions actuellement envisagées, fortement dilutive pour les actionnaires qui n'y participeraient pas à hauteur de leurs droits.

La Société est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance au sein de laquelle les fonctions de direction n'appartiennent qu'au Directoire et les fonctions de contrôle qu'au Conseil de Surveillance. Cette forme d'organisation permet ainsi d'assurer l'indépendance du Directoire de la Société à l'égard de l'actionnaire de contrôle représenté au niveau du Conseil de Surveillance. En outre, le Conseil de Surveillance peut être composé de censeurs, et la moitié de ses membres n'a aucun lien avec l'actionnaire majoritaire.

18.4. Accords pouvant entraîner un changement de contrôle

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun accord en place dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de son contrôle.

19. OPERATIONS AVEC DES APPARENTES

Les informations relatives au présent paragraphe figurent aux pages 63, 72, 85 et 108 du Document de Référence.

Elles sont actualisées aux paragraphes 20.6.2.5.9 « Créances clients et comptes rattachés », 20.6.2.5.19 « Fournisseurs et comptes rattachés » et 20.6.2.5.26 « Transactions avec des parties liées » de l'Actualisation.

20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR

20.1. Informations financières historiques

Les informations relatives au présent paragraphe figurent, s'agissant des exercices clos les 31 mars 2003, 2004 et 2005, respectivement aux pages 37 à 71 et 82 à 89 du document de référence 2002-2003 de la Société, aux pages 45 à 84 et 97 à 103 du document de référence 2003-2004 de la Société et aux pages 47 à 85 et 99 à 105 du Document de Référence.

Elles sont actualisées par les éléments suivants :

En application du règlement (CE) 1606/2002, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2005 ont été retraités en normes comptables IFRS et sont présentés ainsi dans les états financiers comparés établis à compter de l'exercice 2005-2006. Le rapport semestriel du Groupe au 30 septembre 2005 (Cf. 20.6 « Informations financières intermédiaires ») présente dans sa partie 20.6.2.6 la transition aux normes comptables IFRS.

20.2. Informations financières pro-forma

Non applicable.

20.3. Etats financiers

Les informations relatives au présent paragraphe figurent, s'agissant des exercices clos les 31 mars 2003, 2004 et 2005, respectivement aux pages 37 à 71 du document de référence 2002-2003 de la Société, aux pages 45 à 84 du document de référence 2003-2004 de la Société et aux pages 47 à 85 du Document de Référence.

20.4. Vérification des informations historiques annuelles

Les informations financières historiques auditées relatives au présent paragraphe figurent, s'agissant des exercices clos les 31 mars 2003, 2004 et 2005, respectivement à la page 72 du document de référence 2002-2003 de la Société, aux pages 84 et 85 du document de référence 2003-2004 de la Société et aux pages 86 et 87 du Document de Référence.

Les informations financières au 30 septembre 2004, au 30 septembre 2005, au 31 décembre 2005 et au 28 février 2006 contenues dans l'Actualisation n'ont pas été auditées.

20.5. Date des dernières informations financières

Les derniers comptes audités sont ceux de l'exercice clos le 31 mars 2005.

20.6. Informations financières intermédiaires (non auditées)

Afin d'accroître l'intelligibilité de cette Actualisation, la Société a pris la décision de regrouper les informations financières intermédiaires au 30 septembre 2005.

Le présent paragraphe 20.6 est la reprise intégrale des comptes au 30 septembre 2005 et du rapport semestriel, qui font référence au futur à des événements qui, à la date de l'Actualisation, sont passés, tels que l'assemblée générale mixte du 4 avril 2006 ou la signature du Protocole.

Ce paragraphe contient notamment le rapport d'activité semestriel (20.6.1 « Rapport d'activité »), le compte de résultat (20.6.2.1 « Comptes de résultats consolidés semestriels »), le bilan (20.6.2.2 « Bilan actif et passif semestriels »), et les flux de trésorerie (20.6.2.3 « Tableau des flux de trésorerie »), ainsi que le tableau de variation des capitaux propres (20.6.2.4 « Tableau de variation des capitaux propres ») au 30 septembre 2005, sont présentés avec les notes annexes aux comptes consolidés (20.6.2.5 « Notes annexes aux comptes consolidés ») et les notes relatives à la transition aux normes comptables IFRS (20.6.2.6 « Transition aux normes IFRS »).

20.6.1. Rapport d'activité semestriel

20.6.1.1. Activité et résultats consolidés du 1er semestre 2005-2006

En M€	Chiffres consolidés 30/09/2005	Chiffres consolidés 30/09/2004
Produits des activités ordinaires	37,3	40,5
Marge brute	15,8	19,0
	42,3%	46,8%
Résultat opérationnel	(29,0)	(1,0)
Résultat opérationnel (hors effet des pertes de valeur)	(6,5)	(1,0)
Coût de l'endettement financier net	(0,9)	(0,7)
Résultat net part du groupe	(31,5)	(2,3)
Résultat net par actions (€)	(5,05)	(0,37)
Résultat net part du groupe (hors effet des pertes de valeur)	(9,0)	(2,3)
Résultat net par action (hors effet des pertes de valeur)	(1,44)	(0,37)

20.6.1.2. Faits marquants

Changements de Président

Marc Lelandais a été nommé Président du directoire le 9 Septembre 2005 en remplacement de William Christie.

Marc Lelandais a quitté ses fonctions le 10 janvier 2006.

Dans l'attente de l'arrivée d'un nouveau Président, le conseil de surveillance a demandé à William Christie de bien vouloir reprendre ses fonctions de Président du directoire.

IFRS

Pour la première fois, le Groupe applique les normes comptables du référentiel IFRS. Afin d'assurer la comparabilité des informations, les données de l'exercice précédent ont été retraitées et sont présentées selon ce nouveau référentiel.

Dans le cadre de l'IAS 36, le Groupe a été conduit à comparer la valeur comptable de ses actifs à leur valeur recouvrable déterminée par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). Les tests de valeur effectués par un expert indépendant montrent qu'il conviendrait de passer une provision pour pertes de valeur d'un montant de 32,2 M€ au titre du 1er semestre 2005 sur certaines UGT de la zone Europe alors que d'autres UGT font apparaître des valeurs recouvrables supérieures aux valeurs comptables (pour 33,1 M€). La norme IAS 36 ne permettant pas de déprécier un actif au-delà du plus élevé de sa juste valeur ou de sa valeur d'utilité, la dépréciation n'a pu porter que sur les actifs incorporels et corporels des Unités Génératrices de Trésorerie concernées à hauteur de 22,5 M€.

Les autres impacts concernent les stock-options (-0,4M€) et le non amortissement des écarts d'acquisition (+0,1M€).

Crise de trésorerie

- Compte tenu de la baisse de l'activité constatée sur le 2^{ème} trimestre, la société a émis un premier avertissement sur ses résultats en date du 6 octobre 2005 puis, devant une situation de trésorerie de plus en plus tendue, un second avertissement sur les résultats et la trésorerie et la suspension du cours de bourse le 25 octobre 2005.
- Afin de faire face à cette crise financière, le Président du directoire, a engagé des négociations avec l'actionnaire majoritaire, tout en préparant un plan d'affaires.
Ces négociations se sont traduites par des avances en compte courant effectuées par l'actionnaire majoritaire les 24 novembre 2005, 13 décembre 2005 et 16 janvier 2006 pour des montants respectifs de 2, 3 et 2 M€, destinées à permettre à la société de tenir ses engagements financiers à court terme.
- Par ailleurs, afin d'assurer la continuité de l'exploitation, l'actionnaire majoritaire s'est engagé, sous réserve du maintien des concours bancaires, à souscrire et/ou garantir une augmentation de capital de la société à hauteur de 41,8 M€. L'augmentation de capital serait réalisée par souscription en numéraire ou par compensation de créances. A cet effet, un mandat a été signé avec la banque HSBC en date du 18 janvier 2006 afin d'accompagner la société dans la réalisation de cette augmentation de capital.
- Enfin, le 14 février 2006, le directoire a arrêté un plan d'affaires visant à restaurer la rentabilité de l'entreprise ayant fait l'objet d'un avis favorable du conseil de surveillance le même jour.
- Au 31 janvier 2006, alors que les découverts restent stables à environ 11 M€, la trésorerie disponible (normes IFRS) ressort à 18,1 M€ contre 11,9 M€ au 30 septembre 2005. Elle intègre les avances de l'actionnaire majoritaire à hauteur de 7 M€, les cash-flows négatifs générés par l'exploitation ayant été couverts par la variation du besoin en fonds de roulement.

20.6.1.3. Evolution de l'activité

Le chiffre d'affaires Produits hors effet de change du 1^{er} semestre de S.T.Dupont (du 1^{er} avril au 30 septembre 2005) ressort en diminution de - 7,6% contre une augmentation de + 5,5% à la fin du 1^{er} semestre 2004. Après comptabilisation des revenus de licences, le chiffre d'affaires total est, hors effet de change, en régression de 7,6% (contre une progression de + 5,7% au 30 septembre 2004).

Le chiffre d'affaires net (y compris revenus des licences et après effet de change) réalisé au cours du 1^{er} semestre de l'exercice 2005-2006 du groupe S.T.Dupont s'établit à 37,3 M€ à fin septembre 2005 contre 40,5 M€ à la même période en 2004.

■ **CHIFFRE D'AFFAIRES DU 2^{EME} TRIMESTRE 2005** (Période du 1^{er} juillet au 30 septembre 2005)

Pour le 2^{ème} trimestre de l'exercice 2005-2006, l'analyse du chiffre d'affaires fait apparaître les tendances suivantes :

- après un 1^{er} trimestre stable, le 2^{ème} trimestre est en recul par rapport à l'année précédente alors que celui-ci bénéficiait d'une base de comparaison plus favorable,
- une baisse significative des volumes de briquets par rapport à l'année précédente,
- une croissance sur les lignes de diversification conforme à la stratégie jusqu'à présent affichée par le Groupe.

■ **EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE :**

M€	2 ^{ème} Trimestre 2005-2006 Normes IFRS	2 ^{ème} Trimestre 2004-2005 Normes IFRS	A taux de change courant (%)	A taux de change constant (%)	2 ^{ème} Trimestre 2004-2005 Normes françaises
Europe (y compris France)	8,4	10,0	-15,5	-15,4	10,0
Asie (y compris Japon)	8,9	9,7	-8,7	-9,5	9,8
Amériques	1,0	1,0	+ 6,0	+ 6,5	1,0
Autres	1,1	1,6	-34,9	-34,9	1,6
Chiffre d'affaires Produits	19,4	22,3	-13,0	-13,3	22,4
Redevances	0,8	1,2	-31,0	-31,8	1,2
Chiffre d'affaires TOTAL	20,2	23,5	-13,9	-14,2	23,6

M€	1 ^{er} Semestre 2005-2006 Normes IFRS	1 ^{er} Semestre 2004-2005 Normes IFRS	A taux de change courant (%)	A taux de change constant (%)	1 ^{er} Semestre 2004-2005 Normes françaises
Europe (y compris France)	15,2	16,9	-10,2	-10,2	17,0
Asie (y compris Japon)	16,4	16,9	-3,1	-2,9	17,0
Amériques	1,7	1,8	-6,2	-4,9	1,8
Autres	1,8	2,4	-25,1	-25,1	2,4
Chiffre d'affaires Produits	35,1	38,1	-7,8	-7,6	38,2
Redevances	2,2	2,4	-8,3	-6,9	2,4
Chiffre d'affaires TOTAL	37,3	40,5	-7,8	-7,6	40,6

■ **PAR ZONE GEOGRAPHIQUE, L'EVOLUTION DE L'ACTIVITE AU COURS DU 1ER SEMESTRE S'ANALYSE AINSI :**

- En Europe, la principale baisse provient de l'activité briquets, pénalisée par un contexte économique peu porteur et par les affres de la politique anti-tabac. Tous les pays européens subissent l'impact de cette diminution et les baisses sont particulièrement importantes en Italie et dans les autres pays d'Europe du Sud. En revanche, la marque confirme sa notoriété dans les pays de l'Est qui enregistrent une croissance de 25,7% à 1,2 M€, plus particulièrement en maroquinerie.
- En France, le chiffre d'affaires est stable à 4,7 M€ compte tenu des performances du réseau contrôlé qui contribue pour 1,1 M€ au chiffre d'affaires global, soit une progression de 52,4%, principalement générée par la boutique de l'avenue Montaigne et l'Outlet de Marne-La-Vallée.
- En Asie, hors Japon, S.T.Dupont enregistre une croissance de 10,8%, avec effet de change. Tous les marchés sont en progression hormis le Japon qui connaît un décrochage de l'activité, à la fois sur le réseau contrôlé et la distribution de gros, nécessitant une poursuite de la restructuration ainsi que le développement du réseau de distribution.

- Les Amériques enregistrent une baisse de 0,1 M€ (-4,9% hors effet de change ; -6,2% à taux de change courant) en raison d'un nombre de lancements de séries limitées plus faible, ce qui a pénalisé sur ce trimestre l'activité aux Etats-Unis.
- Autres zones géographiques : les ventes au Moyen-Orient sont en recul de 0,5 M€ (-22,7%). Cette zone subit des ventes en baisse concernant les briquets et les stylos.

■ EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR LIGNE DE PRODUITS

M€	2 ^{ème} Trimestre 2005-2006 Normes IFRS	2 ^{ème} Trimestre 2004-2005 Normes IFRS	A taux de change courant (%)	A taux de change constant (%)	2 ^{ème} Trimestre 2004-2005 Normes françaises
Briquets & Stylos	10,3	13,6	-24,5	-24,6	13,7
Maroquinerie, Montres, Prêt-à-porter & Accessoires	9,1	8,7	+ 5,2	+4,5	8,7
Chiffre d'affaires net (hors redevances)	19,4	22,3	-13,0	-13,3	22,4
Redevances	0,8	1,2	-31,0	-31,8	1,2
Chiffre d'affaires TOTAL	20,2	23,5	-13,9	-14,2	23,6

M€	1 ^{er} Semestre 2005-2006 Normes IFRS	1 ^{er} Semestre 2004-2005 Normes IFRS	A taux de change courant (%)	A taux de change constant (%)	1 ^{er} Semestre 2004-2005 Normes françaises
Briquets & Stylos	19,2	23,8	-19,4	-19,2	23,9
Maroquinerie, Montres, Prêt-à-porter & Accessoires	15,9	14,3	+ 11,7	+ 11,6	14,3
Chiffre d'affaires net (hors redevances)	35,1	38,1	-7,8	-7,6	38,2
Redevances	2,2	2,4	-8,3	-6,9	2,4
Chiffre d'affaires TOTAL	37,3	40,5	-7,8	-7,6	40,6

■ PAR LIGNE DE PRODUITS, L'EVOLUTION DE L'ACTIVITE AU COURS DU 1ER SEMESTRE SE RESUME AINSI :

- Briquets et stylos : La part de ces activités dans le chiffre d'affaires d'ensemble a fortement reculé (54,6% au 1er semestre contre 62,5% en 2004). Ce semestre n'a pas connu de lancements majeurs de nouvelles collections ainsi que peu de facturation de séries limitées, celles-ci étant prévues sur le 2ème semestre.
- Maroquinerie, Montres, Prêt-à-Porter et Accessoires : Toutes les lignes de produits continuent à afficher une progression homogène de leurs ventes à fin septembre.

20.6.1.4. Evolution des résultats

Le résultat du 1er semestre apparaît en très net recul par rapport à l'année précédente, reflétant à la fois la baisse de l'activité industrielle, la hausse des coûts commerciaux et administratifs (+4,1%), l'impact défavorable des autres produits et charges y compris les pertes de valeur, l'alourdissement des frais financiers (+29% hors effet du retraitement IFRS de l'OCEANE) et des impôts.

Marge brute

La marge brute, conformément aux normes IFRS, intègre dorénavant au coût des ventes, les dépenses du service après-vente, les escomptes financiers et les variations des provisions sur stocks. Elle ressort à 42,3% contre 46,8% au 30 septembre 2004. Cette baisse est principalement liée au recul du niveau du chiffre d'affaires, et aux fortes baisses de volumes des produits fabriqués sur le site industriel. Aussi la marge est pénalisée par la baisse de l'activité dans des zones de forte rentabilité. Le groupe a provisionné pour 1 M€ les stocks sur le site industriel d'une des lignes de produits lancée récemment.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel ressort à -29 M€ contre -1 M€ au 30 septembre 2004.

Hors pertes de valeurs, le résultat opérationnel est déficitaire à 6,5 M€ contre 1 M€ au 30 septembre 2004.

Les frais de communication sont de même niveau en valeur absolue que l'année précédente, et représentent 7,1% du chiffre d'affaires à fin septembre, contre 6,7% au 1er semestre de l'année précédente.

Les frais commerciaux ont augmenté de 0,5 M€, soit 5,4%. L'activité Retail en Asie représente une augmentation des coûts de 1,6 M€ et prend en compte les ouvertures de la fin de l'exercice 2004/2005. En contrepartie, le groupe enregistre une baisse des frais sur ventes de 1,1 M€ (dont 0,7 au titre des salaires et charges, 0,2 au titre des frais de déplacement et 0,2 au titre des commissions d'agents).

Les frais administratifs ont augmenté de 0,3 M€. Cette augmentation provient principalement des autres services extérieurs.

Les autres produits et charges font ressortir une détérioration de 1,7 M€ par rapport à l'année précédente, dont 0,9 M€ d'effet de change défavorable (provenant des couvertures de change prises sur un taux moyen du dollar de 1,2843), 0,4 M€ provenant de l'impact de la norme IFRS 2 (stock-options) et 0,4 M€ dus à des provisions diverses.

Résultat financier

Le résultat financier en normes IFRS se décompose entre le « coût de l'endettement » proprement dit et les « autres charges et produits financiers » courants.

Le coût de l'endettement comprend principalement les intérêts à courir sur l'OCEANE émise le 14 Avril 2004. Il s'établit à 1 M€ contre 0,7 M€ au 30 septembre 2004, soit une charge supplémentaire de 0,3 M€ qui résulte du mode de comptabilisation en « coût amorti » instauré par les normes IFRS depuis le 1er avril 2005. Les autres charges et produits financiers représentent une charge nette de 0,5 M€ contre 0,2 M€ au 30 septembre 2004, prenant en compte la dégradation de la trésorerie.

Résultat net

Après pertes de valeur, le résultat net semestriel ressort en perte de 31,5 M€ contre une perte de 2,3 M€ à fin septembre 2004.

Capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement s'établit à -3,3 M€ contre -0,1 M€ au 30 septembre 2004.

Trésorerie

La trésorerie à court terme, composée des disponibilités auprès des banques (8,2 M€) et placements à court terme (3,7 M€), pour un total de 11,9 M€ au 30 septembre 2005.

Selon le nouveau référentiel comptable (norme IAS 7), les découverts bancaires n'entrent pas dans la détermination de la trésorerie, dès lors qu'ils ont le caractère de financement stable. Au 30 septembre 2005, ces découverts utilisés atteignaient 11,4 M€ contre 6,8 M€ au 30 septembre 2004 et 8,6 M€ au 31 mars 2005.

20.6.1.5. Perspectives

Compte tenu des opérations de maîtrise des coûts déjà engagées depuis le début de l'exercice, et du fait que les actions visant à assurer la continuité de l'exploitation ont été engagées, le Groupe peut maintenant se focaliser sur la mise en œuvre du plan d'affaires tel qu'il a été arrêté par le directoire le 14 février et sur lequel le conseil de surveillance a émis, le même jour, un avis favorable.

Ce plan d'affaires pour ce qui concerne le personnel, sera soumis à la procédure d'information consultation du comité central d'entreprise et des comités d'établissement concernés à compter du mois de mars.

Un des préalables de la continuité de l'exploitation et de la réussite de ce plan d'affaires est la mise en œuvre d'une augmentation de capital de la société à hauteur de 41,8 M€.

C'est pourquoi, en parallèle à ces opérations, une assemblée générale extraordinaire sera convoquée pour le 4 avril 2006 et décidera, après apurement du compte Report à Nouveau négatif, la constitution d'un compte de Réserves Indisponibles pour un montant de 10 031 710,58 euros par imputation sur les réserves disponibles.

Cette assemblée décidera également une réduction de capital d'un montant de 9 651 422,20 euros par réduction de la valeur nominale de 1,6 à 0,05 euro par affectation au compte de Réserves Indisponibles destiné à faire face aux pertes de l'exercice.

Cette réduction de capital permettra de réaliser dans le cadre de la recapitalisation envisagée, une augmentation de capital de 41,8 M€ sur la base d'un prix de souscription par action actuellement envisagé de 0,10 euro par action compte tenu de la situation financière dégradée faisant ressortir un actif net négatif de -0,8M€ et un besoin de trésorerie de 27,4M€ pour l'exercice 2006-2007 nécessaire à la mise en œuvre du plan d'affaires.

Cette recapitalisation sera décidée par le directoire sur délégation de l'assemblée générale extraordinaire évoquée ci-dessus, après autorisation du conseil de surveillance.

Cette recapitalisation permettra d'assurer la continuité de l'exploitation en faisant face aux pertes consolidées dont la société estime que le montant pour l'exercice devant se clore au 31 mars 2006 devrait s'élever à 53 M€, après prise en compte des pertes de valeur et des provisions nécessaires à la réalisation du plan d'affaires.

La mise en œuvre effective de ces opérations de recapitalisation et du plan d'affaires devrait permettre de revenir à une situation d'exploitation équilibrée à horizon 2008, sans nouvel appel au marché, au travers d'une réduction des coûts de production et de fonctionnement associée à une optimisation de l'offre produit et des circuits de distribution.

20.6.2. Compte semestriels consolidés

20.6.2.1. Comptes de résultats

(En milliers d'euros)	Notes	30/09/05	31/03/05	30/09/04
Chiffre d'affaires net « produits »		35 064	86 583	38 019
Autres produits des activités ordinaires		2 234	4 573	2 435
Produits des activités ordinaires	20.6.2.5.3	37 298	91 156	40 454
Coûts des ventes		(21 521)	(49 249)	(21 503)
Marge brute	20.6.2.5.3	15 777	41 907	18 951
Frais de communication		(2 650)	(7 383)	(2 727)
Frais commerciaux		(8 820)	(18 092)	(8 365)
Frais généraux et administratifs		(9 447)	(19 717)	(9 184)
Autres produits et charges d'exploitation		(1 381)	300	325
Résultat opérationnel avant pertes de valeur	20.6.2.5.3	(6 521)	(2 985)	(1 000)
Pertes de valeur sur actifs (IAS 36)	20.6.2.5.23	(22 516)	-	-
Résultat opérationnel	20.6.2.5.3	(29 037)	(2 985)	(1 000)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		165	170	78
Coût de l'endettement financier brut		(1 079)	(1 543)	(747)
Coût de l'endettement financier net	20.6.2.5.3 et 20.6.2.5.24	(914)	(1 373)	(669)
Autres produits et charges financiers	20.6.2.5.24	(478)	(538)	(216)
Charges d'impôt sur le résultat	20.6.2.5.3 et 20.6.2.5.21	(782)	(410)	(338)
Résultat des sociétés mises en équivalence		(256)	(54)	(85)
Résultats nets avant arrêts ou cessions d'activités		(31 467)	(5 360)	(2 308)
Résultat net des sociétés arrêtées ou en cours de cession				-
Résultat net		(31 467)	(5 360)	(2 308)
Résultat net – part du Groupe		(31 467)	(5 360)	(2 308)
Résultat net – intérêts minoritaires		-	-	-
Résultat net par action (en euros)	20.6.2.5.25	(5.05)	(0.86)	(0.37)
Résultat net dilué par action (en euros)	20.6.2.5.25	(5.05)	(0.86)	(0.37)

Les notes au paragraphe 20.6.2.5 font partie intégrante des états financiers.

20.6.2.2. Bilan actif et passif

ACTIF

(En milliers d'euros)	Notes	30/09/05	31/03/05	30/09/04	01/04/04
Actif courant					
Stocks et en-cours	20.6.2.5.8	31 165	29 533	27 597	21 588
Créances clients et comptes rattachés	20.6.2.5.9	15 148	19 505	19 536	19 492
Autres créances et comptes de régularisation	20.6.2.5.10	3 797	4 200	5 758	3 799
Impôts courants	20.6.2.5.21	1 081	2 360	2 858	2 948
Actifs financiers courants	20.6.2.5.11	10	74	-	-
Disponibilités	20.6.2.5.12	11 942	13 754	12 482	21 233
Total de l'actif courant		63 143	69 426	68 231	69 060
Actif non courant					
Ecart d'acquisition	20.6.2.5.4	3 417	3 162	3 300	3 345
Immobilisations incorporelles (nettes)	20.6.2.5.5	-	3 431	2 996	3 021
Immobilisations corporelles (nettes)	20.6.2.5.6	549	20 338	18 442	17 518
Actifs financiers non courants	20.6.2.5.11	1 642	1 551	1 112	950
Participations dans les entreprises mises en équivalence	20.6.2.5.7	513	768	737	822
Impôts non courants	20.6.2.5.21	-	325	485	516
Total de l'actif non courant		6 121	29 575	27 072	26 172
Actifs non courants disponibles à la vente		-	-	-	-
Total de l'actif		69 264	99 001	95 303	95 232

Les notes au paragraphe 20.6.2.5 font partie intégrante des états financiers.

PASSIF

(En milliers d'euros)	Notes	30/09/05	31/03/05	30/09/04	01/04/04
Dettes courantes					
Fournisseurs et comptes rattachés	20.6.2.5.19	6 637	11 451	10 347	7 065
Autres dettes et comptes de régularisation	20.6.2.5.20	10 205	10 969	9 513	10 897
Impôts courants	20.6.2.5.21	55	19	384	107
Provisions pour risques et charges courants	20.6.2.5.14	4 336	4 109	4 132	5 318
Provisions pour engagements de retraite courants		-	-	-	-
Emprunts obligataires convertibles (à moins d'1 an)	20.6.2.5.17	785	1 519	524	524
Emprunts et dettes financières courants	20.6.2.5.18	19 353	13 990	9 384	18 373
Emprunts sur location financements (moins d'1 an)	20.6.2.5.18	289	163	186	246
Instruments financiers (à moins d'1 an)	20.6.2.5.22	166	24	-	-
Total des dettes à moins d'un an		41 826	42 244	34 470	42 530
Dettes non courantes					
Emprunts obligataires convertibles	20.6.2.5.17	20 609	20 276	22 709	11 980
Emprunts et dettes financières non courants	20.6.2.5.18	43	46	48	48
Emprunts sur location financement (à plus d'un an)	20.6.2.5.18	368	134	210	281
Instruments financiers (à plus d'un an)	20.6.2.5.22	184	40	-	-
Impôts non courants	20.6.2.5.21	-	24	24	24
Provisions pour risques et charges non courants		-	-	-	-
Provisions pour engagements de retraite non courants	20.6.2.5.14 et 20.6.2.5.15	7 040	6 742	6 544	6 458
Total des dettes à plus d'un an		28 244	27 262	29 535	18 791
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-	-	-
Capitaux propres- part du Groupe					
Capital	20.6.2.5.13	9 963	9 963	9 963	9 962
Prime d'émission, de fusion et d'apport	20.6.2.5.16	1 665	1 308	1 013	1 021
Actions propres		(57)	(45)	(40)	(52)
Composante capital des emprunts convertibles	20.6.2.5.17	1 951	1 943	-	-
Juste valeur des instruments de couverture	20.6.2.5.22	(216)	(27)	-	-
Réserves		17 269	22 629	22 980	28 274
Réserves de conversion		86	(916)	(310)	-
Résultat net- Part du Groupe		(31 467)	(5 360)	(2 308)	(5 294)
Total capitaux propres- part du groupe		(806)	29 495	31 298	33 911
Total capitaux propres- part des minoritaires					
Total du Passif		69 264	99 001	95 303	95 232

Les notes au paragraphe 20.6.2.5 font partie intégrante des états financiers.

20.6.2.3. Tableau des flux de trésorerie

(En milliers d'euros)	30/09/05	31/03/05	30/09/04	31/03/04
I - Activités Opérationnelles				
Résultat net avant impôt	(31 467)	(5 360)	(2 308)	(5 294)
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	25 096	4 241	2 032	3 738
Amortissements des écarts d'acquisition	-	-	-	335
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	(189)	-	-	-
Charge (produit) liés aux stock-options	357	295	-	-
Variation des provisions	446	(823)	(1 053)	(307)
Charge nette d'intérêts	1 348	1 911	885	-
Plus ou moins-values de cessions	49	12	(58)	33
Charge (produit) d'impôt	782	410	338	(26)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence, net des dividendes versés	255	54	85	(10)
Capacité d'autofinancement	(3 323)	740	(79)	(1 531)
Variation des stocks et en-cours	(1 225)	(8 281)	(6 221)	3 222
Variation des clients et comptes rattachés	4 552	(464)	(369)	(2 264)
Variation des autres créances	413	(1 375)	(1 702)	(239)
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés	(4 910)	4 472	3 322	(1 307)
Variation des autres dettes	(843)	167	(1 314)	1 491
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	(2 013)	(5 481)	(6 284)	903
Intérêts payés	(416)	(522)	(237)	-
Intérêts encaissés	169	167	76	-
Impôts sur les résultats payés	863	241	37	-
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES	(4 720)	(4 855)	(6 487)	(628)
II – Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations incorporelles (hors dépenses de développement)	(215)	(1 067)	(578)	(813)
Dépenses de développement	(397)	(384)	-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 281)	(6 367)	(2 685)	(3 985)
Acquisition d'autres immobilisations financières	(64)	(664)	(196)	-
Besoin de trésorerie (investissements)	(1 957)	(8 482)	(3 459)	(4 798)
Cessions d'immobilisations incorporelles	-	330	-	-
Cessions d'immobilisations corporelles	27	217	99	101
Cessions d'autres immobilisations financières	125	-	-	-
Désinvestissements	152	547	99	101
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	(1 805)	(7 935)	(3 360)	(4 697)
III – Activités de financement				
Augmentation de capital	8	1	1	-
Diminution de capital	-	(24)	(8)	-
Rachat d'actions propres	(12)	7	12	(52)
Emissions d'emprunts et dettes financières	976	36 208	35 930	16 166
Remboursement d'emprunts et dettes financières	(244)	(26 447)	(25 338)	(526)
Intérêts payés	(1 079)	(1 543)	(747)	-
Autres flux liés aux opérations de financement	4 863	(2 864)	(8 988)	(1 055)
Dividendes versés	-	-	-	-
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	4 512	5 338	862	14 533
Effets de la variation des cours de change sur la trésorerie	201	(27)	234	(760)
Variation nette de la trésorerie	(1 812)	(7 479)	(8 751)	8 448
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	13 754	21 233	21 233	12 785
Trésorerie à la clôture de l'exercice	11 942	13 754	12 482	21 233
Variation nette de la trésorerie	(1 812)	(7 479)	(8 751)	8 448

Les notes au paragraphe 20.6.2.5 font partie intégrante des états financiers.

Selon le nouveau référentiel comptable (norme IAS 7), les découverts bancaires n'entrent pas dans la détermination de la trésorerie, dès lors qu'ils ont le caractère de financement stable. Au 30 septembre 2005, ces découverts utilisés atteignaient 11 399 milliers d'euros contre 8 571 milliers d'euros au 31 mars 2005 et 6 830 milliers d'euros au 30 septembre 2004.

20.6.2.4. Tableau de variation des capitaux propres

Avant répartition (En milliers d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Actions propres	Composante capital de l'emprunt obligataire	Juste valeur des instruments de couverture	Réserves consolidées	Réserve de conversion	Réserve de réévaluation	Capitaux propres consolidés	Notes impact IFRS
Au 31/03/2004	6 226 413	9 962	1 021	-	-	-	22 617	(218)	-	33 382	
AJUSTE-MENTS IFRS				(52)			363	218		529	
Au 1^{er} avril 2004	6 226 413	9 962	1 021	(52)	-	-	22 980	-	-	33 911	
Conversion d'obligations	291	1	(8)							(7)	
Résultat de la période							(2 308)			(2 308)	20.6.2.6.2. 1.2
Réserve de conversion								(310)		(310)	
Distribution de dividendes										-	
Auto-contrôle				12						12	
Au 30/09/2004	6 226 704	9 963	1 013	(40)	-	-	20 672	(310)	-	31 298	
Conversion d'obligations	20									-	
Résultat de la période							(3 052)			(3 052)	
Réserve de conversion								(606)		(606)	
Plans de stocks options			295							295	
Auto-contrôle				(5)						(5)	
AJUSTE-MENTS IFRS					1 943	(27)	(351)			1 565	20.6.2.6.2. 2
Au 31/03/2005	6 226 724	9 963	1 308	(45)	1 943	-27	17 269	-916	-	29 495	
Conversion d'obligations										-	
Résultat de la période							(31 467)			(31 467)	
Réserve de conversion								1 002		1 002	
Distribution de dividendes										-	
Instruments financiers					8	(189)				(181)	
Plans de stocks options			357							357	
Auto-contrôle				(12)						(12)	
Au 30/09/2005	6 226 724	9 963	1 665	(57)	1 951	(216)	(14 198)	86	-	(806)	

Les notes au paragraphe 20.6.2.5 font partie intégrante des états financiers.

20.6.2.5. Notes annexes aux comptes consolidés

Les montants figurant dans les notes ci-après sont exprimés en milliers d'euros.

Le Groupe S.T.Dupont fabrique ou fait fabriquer des articles de Luxe, et distribue ses produits dans le monde entier. La maison-mère ultime du Groupe est la société BroadGain Investments Ltd. Celle-ci est basée à Hong-Kong et est elle-même détenue par un trust dont les bénéficiaires sont, entre autres, Monsieur Dickson Poon et des membres de sa famille.

La société S.T.Dupont est cotée sur le second marché d'Euronext Paris S.A.

20.6.2.5.1. Principes comptables

20.6.2.5.1.1. Général

En application du règlement européen CE N° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du groupe S.T.DUPONT au titre de l'exercice clos le 31 mars 2006 seront établis selon les normes comptables internationales IAS/ IFRS, telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 mars 2006.

Les comptes semestriels au 30 septembre 2005 appliquent dorénavant et déjà le référentiel IAS/IFRS avec un comparatif 2004-2005. La présentation retenue adopte le format « hybride » qui n'inclut pas toutes informations formellement requises par le référentiel IFRS. Elle constitue ainsi une exception à la stricte application de la norme IAS 34 sur les arrêts intermédiaires, mais est en conformité avec les prescriptions de l'Autorité des Marchés Financiers dans sa recommandation du 27 juin 2005 (solution « hybride », appuyée sur la recommandation 99-R-01 du CNC).

Les normes et interprétations adoptées par l'IASB ou l'IFRIC mais non encore adoptées par l'Union Européenne au 30 septembre 2005 n'ont pas donné lieu à une application anticipée.

D'ici au 31 mars 2006, certaines de ces normes et interprétations sont susceptibles d'évolutions dont l'application pourrait entraîner une modification des comptes consolidés au 31 mars 2005 retraités en IFRS et des comptes consolidés semestriels au 30 septembre 2005 qui seraient présentés en comparatif des comptes consolidés au 31 mars 2006 et semestriels au 30 septembre 2006.

La méthode de base retenue en IAS/IFRS pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode de la juste valeur, celle-ci sera en effet détaillée ci-après dans chaque principe.

Les états financiers des sociétés consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes du Groupe.

20.6.2.5.1.2. Continuité de l'exploitation

Les conventions générales des principes comptables IFRS impliquent de préciser les hypothèses de base retenues pour l'établissement des comptes. Ces hypothèses de base impliquent, entre autres, que la direction évalue la capacité de l'entreprise à poursuivre son exploitation, les états financiers devant être établis sur une base de continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention ou n'a pas d'autres solutions que de liquider l'entreprise ou de cesser son activité.

Les faits marquants de la clôture ou post clôture mettent en évidence les éléments suivants :

- Afin de faire face à une situation prévisible de crise de trésorerie, la société a mené des négociations avec son actionnaire majoritaire qui s'est engagé, sous réserve du main-

tien des concours bancaires, à souscrire et/ou garantir une augmentation de capital de 41,8 millions d'euros et qui, dans l'intervalle, a effectué des avances en compte courant les 24 novembre 2005, 13 décembre 2005 et 16 janvier 2006 pour des montants respectifs de 2, 3 et 2 millions d'euros, destinées à permettre à la société de tenir ses engagements financiers à court terme.

- Le 14 février 2006, le directoire a arrêté un plan d'affaires visant à restaurer la rentabilité de l'entreprise sur lequel le conseil de surveillance a émis, le même jour, un avis favorable.
- Des négociations sont en cours avec les banques de la société afin de maintenir les concours actuels jusqu'au 31 mars 2007.
- La baisse du chiffre d'affaires brutale sur le briquet due au contexte règlementaire de plus en plus contraignant, la performance commerciale défavorable de certains produits ou canaux de distribution, les effets de change et les éléments exceptionnels ont entraîné une perte de rentabilité sensible à fin septembre 2005 et rendent probables des pertes significatives au cours du deuxième semestre 2005-2006. Cette situation tendue rend nécessaire la mise en œuvre du plan d'affaires arrêté le 14 février 2006 pour assurer la rentabilité future de la société.

Compte tenu des faits présentés ci-dessus, la continuité de l'exploitation se trouve être conditionnée par :

- la réalisation de l'augmentation de capital de 41,8 millions d'euros prévue au cours du premier trimestre de l'exercice 2006-2007
- le maintien des concours bancaires au moins jusqu'au 31 mars 2007, et
- la mise en œuvre effective du plan d'affaires.

Si ces conditions n'étaient pas remplies et la société ne pouvait poursuivre ses activités, l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de continuité de l'exploitation, concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait s'avérer non appropriée.

20.6.2.5.1.3. Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés regroupent les comptes de S.T.Dupont S.A. et des filiales dans lesquelles S.T.Dupont S.A. exerce directement un contrôle exclusif ou une influence notable.

Les filiales sont consolidées à compter de la date du transfert effectif du contrôle au Groupe et ne sont plus consolidées à compter de la date de leur cession ; le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement, depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession. Les comptes des sociétés contrôlées de manière exclusive sont consolidés par la méthode de l'intégration globale ; lors d'une acquisition, les actifs et les passifs de la filiale acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition.

Les comptes des sociétés où le Groupe S.T.Dupont exerce une influence notable sont consolidés par la méthode de la mise en équivalence.

La liste des sociétés consolidées figure dans la note 2.

20.6.2.5.1.4. Date d'arrêté des comptes

La Date d'arrêté des comptes de S.T. Dupont S.A. est le 31 mars de chaque année. La date d'arrêté des comptes des filiales est également le 31 mars.

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels arrêtés à cette date.

20.6.2.5.1.5. Eliminations de consolidation

Lors de l'établissement des comptes consolidés, les résultats d'opérations intragroupe sont éliminés. Dans le cas de l'intégration globale, les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et les charges réciproques sont éliminés dans leur totalité. Ces éliminations concernent de plus les résultats de cession intragroupe ainsi que l'annulation des provisions pour dépréciation de titres consolidés ou sur prêts aux filiales consolidées. Les dividendes et acomptes sur dividendes en provenance de sociétés consolidées sont annulés pour la détermination du résultat consolidé. La valeur comptable de la participation de S.T.Dupont S.A. dans ses filiales et la part de S.T.Dupont S.A. dans les capitaux propres de chaque filiale sont éliminées.

20.6.2.5.1.6. Conversion des états financiers

La conversion des états financiers des sociétés établis en devises étrangères est effectuée d'après les principes suivants :

- au cours de clôture pour les comptes de bilan ;
- au cours moyen de la période pour les postes du compte de résultat.

Le cours moyen est la moyenne des cours de clôture mensuels, pondérée par les chiffres d'affaires mensuels. L'écart de conversion, résultant d'une part de l'impact de la variation du taux de change entre l'ouverture et la clôture et, d'autre part, de l'utilisation de taux différents pour le compte de résultat et le bilan, est inclus dans les capitaux propres consolidés dans le poste " Réserve de conversion ".

Les taux de conversion des devises « out » en euros sont les suivants:

	Taux de clôture 30/09/05	Taux de clôture 31/03/05	Taux moyen 2005-2006
1 franc suisse	0.6422515	0.6451389	0.6422515
1 yen	0.0073411	0.0072004	0.0073798
1 livre sterling	1.4624209	1.4543651	1.4690809
1 dollar US	0.8317787	0.7738095	0.8317787
1 dollar de Hong Kong	0.1072156	0.0992063	0.1050325
1 nouveau dollar de Taiwan	0.0248740	0.0243155	0.0251897
1 dollar de Singapour	0.4919052	0.4687500	0.4850725
1 ringgit de Malaisie	0.2206497	0.2036706	0.2160320

20.6.2.5.1.7. Instruments financiers

Les instruments financiers comptabilisés à la date de clôture du bilan incluent la caisse, les soldes bancaires, les placements, les créances, les dettes fournisseurs et les emprunts. Les méthodes spécifiques de comptabilisation retenues sont décrites dans la présentation des méthodes concernant chaque élément.

Le Groupe utilise également divers instruments financiers pour se prémunir de son exposition aux risques de variation des cours de change et des taux d'intérêt. Ces opérations de couverture sont effectuées avec des établissements de premier rang éliminant ainsi tout risque de contrepartie. Le principe et le mode de comptabilisation sont les suivants :

Couverture des risques de change

Le risque de change résultant des transactions commerciales est apprécié et couvert par la société mère dans le respect des règles de prudence. La société utilise différents instruments financiers pour couvrir ses positions, principalement des achats/ventes de devises à terme et des contrats d'options. Suivant la charte des engagements financiers entérinée par la direction de la Société, le Groupe S.T.Dupont pourrait être amené à utiliser des nouveaux instruments financiers (N.I.F.). L'utilisation éventuelle de ces N.I.F. n'aura jamais un caractère spéculatif, mais aura pour unique but de couvrir au comptant ou à terme des opérations en cours ou futures afin d'assurer ou de figer des taux ou des revenus découlant des activités commerciales et industrielles de S.T.Dupont dans le cadre normal d'une bonne gestion.

Les pertes et les profits de change sont comptabilisés dans le résultat financier.

Couvertures des risques de taux d'intérêts

Lorsque le Groupe souscrit à de l'endettement court terme à taux variable, il peut être amené à se couvrir pour sécuriser son endettement ou bénéficier d'opportunités en cas de détente de taux.

Les produits ou les pertes générés par les swaps de taux et les contrats PIBOR sont constatés dans le résultat financier prorata temporis sur la durée du contrat.

Impact des normes IFRS :

Les instruments dérivés sont, conformément aux dispositions des normes IAS 39 et IAS 32, comptabilisés au bilan en juste valeur. Dans le cas d'une couverture de flux réalisés, les variations de valeur du dérivé sont rapportées au résultat de la période, venant ainsi ajuster les gains ou pertes latents reconnus sur l'instrument couvert à hauteur de la partie efficace. Dans le cas de flux futurs, les variations de valeur du dérivé sont enregistrées en capitaux propres pour la part efficace et en résultat de la période pour la part inefficace.

20.6.2.5.1.8. Immobilisations incorporelles

Ce sont les actifs non monétaires identifiables, sans substance physique, qui sont détenus par le Groupe S.T.Dupont et destinés à la production ou à la fourniture de biens ou services, dont la durée d'utilisation prévue est supérieure à un exercice.

Le coût d'entrée des éléments incorporels répondant aux critères d'immobilisations correspond à leur prix d'achat, augmenté de tous les coûts directs engagés pour permettre à ces éléments de fonctionner selon leur objet.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité déterminée selon leur cycle ou leurs conditions d'exploitation :

Immobilisations incorporelles	Durée
Droit au bail	durée du bail
Moules et empreintes	3 ans
Frais de collection	6 mois
Logiciels	De 1 à 3 ans (si standard), de 5 à 10 ans (si spécifiques, ERP)

Impact des normes IFRS :

Les droits au bail sont amortis sur la durée du bail, à compter de l'entrée dans les lieux.

Les brevets et marques développés en interne, ainsi que les frais de dépôt cessent d'être reconnus comme actifs incorporels.

Les frais de moules et empreintes assimilables à des frais de développement sont désormais inscrits en immobilisations incorporelles. Ils figuraient auparavant au poste « charges à répartir sur plusieurs exercices ».

20.6.2.5.1.9. Ecarts d'acquisition (Goodwill)

La différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés nouvellement consolidées et la juste valeur de la quote-part du Groupe dans l'actif net acquis de la filiale est, après analyse, répartie entre :

- les écarts d'évaluation positifs ou négatifs afférents à certains éléments identifiables ;
- l'écart d'acquisition pour le solde non affecté.

Les écarts d'évaluation positifs ne sont pas amortis.

Ils donnent lieu à des tests de dépréciation, dès lors qu'apparaissent des indices de perte de valeur de leur entité économique de rattachement et, qu'il y ait un indice de perte de valeur ou non, au moins une fois par an.

Impact des normes IFRS :

Les regroupements d'entreprise antérieurs au 1er avril 2004 étaient traités selon la méthode de l'acquisition. Le groupe a maintenu les goodwills ainsi reconnus, ainsi que les amortissements pratiqués jusqu'à cette date.

Conformément à la norme IFRS 3, ces goodwills, ramenés à une valeur brute égale à leur valeur nette au 31 mars 2004, ont été reclassés au niveau des entités en monnaie locale auxquelles ils se rattachent.

20.6.2.5.1.10. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique. Elles sont amorties linéairement en fonction de leur durée probable d'utilité économique :

Immobilisations corporelles	Durée
Constructions	20-25 ans
Agencements, aménagements, installations liées à des constructions	20-25 ans
Mobilier	3-10 ans
Matériel et outillage	3-8 ans
Agencements, aménagements, installations	5-10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	5 ans
Matériel micro-informatique	3 ans

Les immobilisations en cours sont classées par type d'immobilisations.

Impact des normes IFRS :

Le parc des immobilisations corporelles existantes a fait l'objet d'une revue exhaustive de ses durées d'utilité. Deux grandes catégories d'immobilisations ont été distinguées :

les immobilisations supérieures à 50 milliers d'euros auxquelles l'approche par composants est applicable ; dans ce cadre, un calcul rétrospectif a été effectué ainsi que le recalcul des amortissements théoriques compte tenu des durées d'utilité de chaque composant ;

les autres immobilisations, d'un montant inférieur à 50 milliers d'euros ou non décomposables ; pour ces immobilisations, seule la durée d'utilité a été revue et les amortissements ont été calculés rétrospectivement.

Le Groupe n'a pas opté pour la réévaluation des immobilisations prévue par le référentiel IFRS. Il privilégie le maintien des immobilisations au coût d'acquisition.

20.6.2.5.1.11. Contrats de location

Les contrats de location sont considérés comme des contrats de location-financement dès lors qu'ils ont en substance pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et avantages économiques attachés à l'usage du bien loué, indépendamment de la propriété.

Les autres contrats sont classés en location simple.

Impact des normes IFRS :

Le groupe S.T. Dupont a retraité rétrospectivement les contrats de location répondant aux caractéristiques d'une opération de location-financement. Ces contrats sont comptabilisés à l'actif et amortis sur leur durée d'utilité prévue qui coïncide avec la durée du contrat.

Les contrats concernés sont les contrats de location mobilière portant sur le matériel informatique et sur le parc de véhicules de société.

20.6.2.5.1.12. Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges au fur et à mesure de leur constatation.

Les frais de développement sont inscrits à l'actif du bilan lorsqu'ils sont porteurs d'avantages économiques futurs pour l'entreprise.

Impact des normes IFRS :

Le groupe a inscrit à l'actif de son bilan les frais de moules et empreintes engagés en vue de la production de nouvelles gammes de produits ainsi que les frais de collection de prêt-à-porter. Ces frais figuraient auparavant en « charges à répartir », ainsi que mentionné à la note 1.8 ci-dessus.

20.6.2.5.1.13. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition (ou de production) et de leur valeur nette de réalisation.

Le coût d'acquisition ou de production est déterminé selon la méthode du coût standard avec incorporation des écarts entre coût standard et coût réel selon la méthode « premier entré - premier sorti ».

L'incorporation des écarts est fondée sur la capacité normale de production de l'entreprise.

Les stocks et en-cours sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur nette de réalisation à la clôture de l'exercice.

Impact des normes IFRS :

Les variations des provisions sur stocks entrent désormais dans le coût des ventes et non en charges d'exploitation.

20.6.2.5.1.14. Créances clients et comptes rattachés

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée par client lorsque la valeur d'inventaire des créances, basée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à leur valeur comptabilisée.

20.6.2.5.1.15. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités correspondent aux liquidités, ainsi qu'aux dépôts à court terme pouvant être rendus immédiatement disponibles. Les découverts bancaires, les crédits spots et les lignes de trésorerie sont classés dans les emprunts et dettes financières à moins d'un an.

Les placements financiers sont évalués à leur valeur liquidative à la date de clôture. Les actions d'auto contrôle acquises dans le cadre réglementaire de la régularisation des cours boursiers sont présentées en diminution des capitaux propres.

Les moins-values latentes font l'objet d'une provision pour dépréciation à caractère financier.

20.6.2.5.1.16. Engagement de retraite et autres engagements postérieurs à la retraite

S.T. Dupont S.A. et ses filiales ont mis en place dans les différents pays des régimes de retraite à prestations définies et à contributions définies. Les actifs des régimes financés en externe sont détenus, indépendamment des actifs du Groupe, par des caisses de retraite ou des sociétés d'assurance.

Les régimes à prestations définies sont évalués par des actuaires indépendants chaque année sur la base de la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, le coût de ces régimes est pris en charge dans le compte de résultat afin de répartir le coût régulièrement sur la carrière des employés. L'engagement de retraite est égal à la valeur actuarielle des décaissements futurs estimés et actualisés aux taux des obligations de l'Etat ayant des échéances

similaires à l'engagement. Tous les écarts actuariels (gains et pertes) sont étalés sur la durée résiduelle probable de carrière des employés.

Les contributions du Groupe aux régimes à contributions définies sont prises en charge dans le compte de résultat pendant l'exercice auquel les contributions sont rattachables.

Le Groupe a un régime de couverture de santé pour les employés de S.T.Dupont S.A. qui sont partis en retraite avant le 1er janvier 2001. Le coût estimé de cet engagement est provisionné sur la carrière selon une méthode comptable similaire à celle utilisée pour les régimes de retraite à prestations définies. L'évaluation de cet engagement est faite par un actuinaire indépendant.

Impact des normes IFRS :

Suivant la norme IFRS-1, le groupe a opté pour la prise en compte des écarts actuariels non reconnus au 31 mars 2004.

20.6.2.5.1.17. Autres provisions

Les provisions pour risques et charges comptabilisées à l'arrêté des comptes sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

En outre, le Groupe constate le passif estimé sur tous les produits encore sous garantie à la date du bilan. Cette provision est déterminée sur la base des données statistiques antérieures.

Enfin, une provision est constatée pour le passif estimé au titre des congés payés annuels, des congés basés sur l'ancienneté, ainsi que la réduction du temps de travail, résultant des services rendus par les employés jusqu'à la date du bilan.

Au cours de l'exercice 2002-2003, le Groupe a signé un accord d'entreprise instituant des dispositifs de cessation d'activité de certains travailleurs salariés (CATS) et de cessation d'activité des salariés âgés (CASA) pour les employés de S.T. Dupont SA. Le coût estimé de cet engagement est provisionné, pour les employés pouvant bénéficier de ces dispositifs selon la méthode des unités de droit projetées. L'évaluation de cet engagement est faite par un actuinaire indépendant.

20.6.2.5.1.18. Emprunts obligataires convertibles

Les emprunts obligataires convertibles en actions sont comptabilisés à leur valeur nominale augmentée de la prime de remboursement sous la rubrique emprunts obligataires convertibles. La prime de remboursement est amortie au prorata temporis et est calculée en fonction du taux indiqué au marché dans le cadre de l'émission. En cas de conversion des obligations, la dette est convertie en capital et prime d'émission, et la quote-part amortie de la prime de remboursement en prime de conversion.

Les frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires convertibles sont enregistrés en charges, au même titre que les frais financiers, en fonction du nombre d'obligations vivantes.

Impact des normes IFRS :

Suivant la norme IAS 32, les instruments financiers composés s'analysent en une composante passif et une composante capital. A la date de l'émission, la juste valeur de la composante

passif est déterminée par application du taux d'intérêt prévalant sur le marché pour les emprunts non convertibles similaires.

La différence entre les produits de l'émission des emprunts convertibles et la juste valeur attribuée à la composante passif, qui représente l'option incorporée de conversion du passif en capitaux propres du Groupe, est incluse dans les capitaux propres. La valeur attribuée à l'option de conversion ne peut être modifiée dans les arrêtés ultérieurs. La composante passif est ensuite comptabilisée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, les charges d'intérêts de la composante passifs sont calculées en appliquant le taux d'intérêt prévalant sur le marché pour les emprunts non convertibles similaires à l'instrument financier.

20.6.2.5.1.19. Constatation des produits

Le chiffre d'affaires net représente les ventes livrées du portefeuille de marques du Groupe qui est constitué par les produits fabriqués, de négoce et les accessoires s'y rattachant. Les ventes sont constatées lors de la livraison des produits.

Les redevances de licences sont comptabilisées sur la base de la dernière déclaration des ventes réelles et calculées conformément aux conditions des contrats auxquels elles se rapportent. Elles incluent les droits d'entrée non récurrents négociés dans le cadre de nouveaux accords. Aucun coût futur n'est à anticiper au titre de ces revenus.

Impact des normes IFRS :

En IFRS, le chiffre d'affaires comprend désormais en plus du chiffre d'affaires produits et des royalties, les remises, les escomptes de règlements, les déductions pour retours.

La marge quant à elle comprend désormais, en plus du coût des produits vendus, les charges et produits du service après-vente, les variations de provisions sur stocks, le coût des mises au rebut et le coût des retours.

20.6.2.5.1.20. Impôts sur les résultats

La charge d'impôt comprend l'impôt exigible et l'impôt différé de l'exercice des différentes sociétés intégrées. Les impôts différés sont calculés sur l'ensemble des différences temporaires existant à la clôture de l'exercice en tenant compte du taux d'impôt en vigueur à cette même date ou du taux connu pour les exercices à venir.

Les impositions différées antérieures, si elles subsistent, sont corrigées du dernier taux d'imposition connu (méthode du report variable). Les actifs d'impôts différés ne sont constatés que si leur recouvrement est probable. Les impôts différés passifs n'ont pas été déterminés pour les retenues à la source et autres impôts qui seraient dus sur les réserves (non distribuées) de certaines filiales dans la mesure où de telles sommes sont réinvesties en permanence.

Impact des normes IFRS :

Les impôts différés ont été ajustés, lorsque nécessaire, au niveau de chaque entité consolidée pour tenir compte de l'incidence des retraitements IFRS affectant les réserves ou les résultats.

20.6.2.5.1.21. Résultat par action

En accord avec la norme IAS 33, le résultat par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre d'actions moyen pondéré en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé comme décrit ci-dessus, en tenant compte de l'impact maximal de la conversion de toutes les obligations convertibles et de la levée des options si la réalisation paraît probable compte tenu du cours de l'action par rapport au cours d'attribution

de souscription. Ce calcul est effectué en tenant compte de l'annulation des frais financiers et de la dépréciation de la prime de remboursement et de l'effet d'impôt correspondant. Lorsque le résultat est déficitaire, le résultat dilué par action demeure identique au résultat par action.

20.6.2.5.1.22. Dépréciations d'actifs (pertes de valeur)

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le groupe est amené à tester la valeur recouvrable de ses actifs corporels et incorporels, dès lors qu'apparaissent des indices de pertes de valeur les affectant et, qu'il y ait un indice de perte de valeur ou non, de tester annuellement la valeur recouvrable du goodwill, de toute immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée et de toute immobilisation incorporelle qui n'est pas encore mise en service. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) est la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité.

Les UGT dont la valeur recouvrable est inférieure au montant des capitaux engagés (valeur comptable) font l'objet d'une dépréciation spécifique, sans qu'il soit possible de compenser ces dépréciations par les excédents de valeur recouvrable par rapport aux capitaux engagés pouvant exister sur d'autres UGT.

Les UGT pertinentes s'identifient aux entités juridiques du groupe qui couvrent une zone géographique déterminée, dont les caractéristiques sont homogènes.

20.6.2.5.1.23. Information sectorielle

La norme IAS 14 conduit à subdiviser l'entreprise en sous-ensembles différenciables selon leur rentabilité et selon les risques économiques auxquels ils sont exposés. Dans cette optique, le Groupe a retenu deux niveaux d'analyse : un niveau par zone géographique (1er secteur) regroupant les entités juridiques des pays à partir desquels sont distribués les produits du Groupe, et un niveau par activités (2ème secteur) correspondant aux lignes de produits diffusées par le Groupe.

20.6.2.5.1.24. Tableau des flux de trésorerie

Le tableau de financement est présenté selon la méthode indirecte qui consiste à rapprocher le résultat net à la variation de trésorerie résultant de l'exploitation, de l'investissement et du financement.

La trésorerie est définie comme la somme des comptes de caisses, des dépôts à vue dans les banques et des valeurs mobilières de placement (à l'exception des actions auto détenues).

Impact des normes IFRS :

Le passage aux normes IFRS a entraîné une redéfinition partielle du contenu des agrégats :

- les charges et produits financiers liés à l'exploitation sont distingués de ceux liés aux opérations de financement. Les charges et produits payés ou encaissés apparaissent sur des lignes spécifiques. Cette présentation fait ressortir une amélioration de la capacité d'autofinancement et des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, tandis que les versements d'intérêts viennent impacter les flux provenant des opérations de financement.
- la prise en compte des locations-financements engendre des flux d'investissement et de désinvestissement et des flux d'augmentation et de diminution des dettes financières.

- les mouvements relatifs aux emprunts à court terme, aux découverts bancaires permanents et aux instruments de financement assimilés apparaissent dans les opérations de financement sous l'intitulé « autres flux liés aux opérations de financement ».

20.6.2.5.2. Périmètre de consolidation

	Pourcentage d'intérêt			Méthode		
	30/09/05	31/03/05	31/03/04	30/09/05	31/03/05	31/03/04
S.T.Dupont S.A. (France)	-	-	-	Société mère		
S.T.Dupont S.p.A. (Italie)	100	100	100	IG	IG	IG
S.T.Dupont S.A. (Suisse)	97	97	97	IG	IG	IG
S.T.Dupont Japan K.K. (Japon)	100	100	100	IG	IG	IG
S.T.Dupont Ltd (Royaume-Uni)	100	100	100	IG	IG	IG
S.T.Dupont Deutschland GmbH (Allemagne)	100	100	100	IG	IG	IG
S.T.Dupont Benelux (Belgique)	100	100	100	IG	IG	IG
D. Marketing S.N.C. (France)	-	-	-	-	-	-
S.T.Dupont Finance (France)	100	100	100	IG	IG	IG
Orfarlabo (Espagne)	33,33	33,33	33,33	MEE	MEE	MEE
S.T.Dupont, Inc. (Etats-Unis)	100	100	100	IG	IG	IG
S.T.Dupont Marketing Ltd (Hong Kong)	100	100	100	IG	IG	IG
S.T.Dupont Investment Pte Ltd (Singapour - succursale à Taïwan)	100	100	100	IG	IG	IG
S.T.Dupont Marketing Shanghai Ltd (Chine)	100	100	100	IG	IG	IG
S.T.Dupont Export Ltd (Hong Kong)	25	25	25	MEE	MEE	MEE
S.T.Dupont Distribution Pte Ltd (Singapour)	100	100	100	IG	IG	IG
S.T.Dupont (Malaisie) Sdn Bhd	100	100	100	IG	IG	IG

IG : intégration globale - MEE : mise en équivalence

20.6.2.5.3. Information sectorielle

20.6.2.5.3.1. Information 1er secteur : par zone géographique

COMPTE DE RESULTATS

(En milliers d'euros)	Europe	Asie	Autres	GROUPE
Chiffre d'affaires « produits »	29 778	13 283		43 061
Inter-secteurs	(7 997)	-		(7 997)
Chiffre d'affaires net produits	21 781	13 283		35 064
Autres produits des activités ordinaires	1 491	743		2 234
Produits des activités ordinaires	23 272	14 026		37 298
Coûts des ventes	(13 602)	(7 919)		(21 521)
Marge brute	9 670	6 107		15 777
Frais de communication	(2 170)	(480)		(2 650)
Frais commerciaux	(4 660)	(4 160)		(8 820)
Frais généraux et administratifs	(8 209)	(1 238)		(9 447)
Autres produits et charges d'exploitation	(1 277)	(88)	(16)	(1 381)
Résultat opérationnel avant pertes de valeur	(6 646)	141	(16)	(6 521)
Pertes de valeur sur actifs (IAS 36)	(21 120)	(1 396)		(22 516)
Résultat opérationnel	(27 766)	(1 255)	(16)	(29 037)
Coût de l'endettement financier net	(1 004)	90		(914)
Autres produits et charges financiers	(414)	(64)		(478)
Impôts sur les résultats	(262)	(520)		(782)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(256)	-		(256)
Résultat net avant sociétés arrêtées ou en cours de cession	(29 702)	(1 749)	(16)	(31 467)
Résultat net des sociétés arrêtées ou en cours de cession				-
Résultat net des entreprises intégrées	(29 702)	(1 749)	(16)	(31 467)
Résultat net – part du Groupe	(29 702)	(1 749)	(16)	(31 467)
Résultat net – intérêts minoritaires				-

20.6.2.5.3.2. Information 2eme Secteur : par activités

(En milliers d'euros)	Notes	30/09/2005	31/03/2005	30/09/2004
Chiffres d'affaires (y compris Royalties)				
Briquets et stylos		19 153	52 939	23 627
Mode et Maroquinerie		13 539	27 814	12 446
Autres Produits		4 606	10 403	4 381
Non alloués				
Total		37 298	91 156	40 454
Résultat Opérationnel :				
Briquets et stylos		7 664	22 639	10 151
Mode et Maroquinerie		6 410	13 902	6 260
Autres Produits		1 704	5 367	2 541
Non alloué	(1)	(22 299)	(44 893)	(19 952)
Pertes de valeur sur actifs		(22 516)	-	-
Total		(29 037)	(2 985)	(1 000)
Actifs Totaux :				
Briquets et stylos		16 808	14 375	13 504
Mode et Maroquinerie		6 849	6 380	5 877
Autres Produits		2 385	2 163	1 706
Non alloués	(2)	43 222	76 083	74 216
Total		69 264	99 001	95 303
Investissements de l'année :				
Briquets et stylos		573	3 222	1 552
Mode et Maroquinerie		32	179	86
Autres Produits		10	54	26
Non alloués		858	4 313	1 826
Total		1 473	7 768	3 490

Notes :

- (1) Au compte de résultat, les éléments non alloués représentent les coûts communs aux différentes activités (développement, marketing, commercialisation, administration).
- (2) Au bilan, les stocks de produits finis ainsi que les immobilisations réservées à une gamme de produits déterminée sont affectés par activités. Les autres postes, communs aux activités, ne sont pas affectés. L'impact du calcul de la perte de valeur n'a pas été alloué aux lignes d'activités.

20.6.2.5.4. Ecarts d'acquisition

(En milliers d'euros)	STD MARKETING HONG KONG	STD INVEST PTE TWN	STD DISTRIBUTION PTE S'PORE	STD BHD MALAISIE	TOTAL
VALEURS BRUTES					
Valeur brute au 31/03/2004	10 336	863	212	170	11 581
Ajustements IFRS : voir note 1.9 - les écarts d'acquisition sont désormais rattachés au niveau des entités en monnaie locale, pour leur valeur nette :					
Reclassement des amortissements reconnus jusqu'au 31/03/2004	(7 236)	(863)	(175)	(142)	(8 416)
Ecart de conversion	193	-	(8)	(5)	180
au 01/04/2004	3 293	-	29	23	3 345
Ecart de conversion	(43)	-	(1)	(1)	(45)
au 30/09/2004	3 250	-	28	22	3 300
Ecart de conversion	(136)	-	(1)	(1)	(138)
au 31/03/2005	3 114	-	27	21	3 162
Ecart de conversion	251	-	2	2	255
au 30/09/2005	3 365	-	29	23	3 417

Retraitements des amortissements (à partir du bilan d'ouverture en normes IFRS)

(En milliers d'euros)	STD MARKETING HONG KONG	STD INVEST PTE TWN	STD DISTRIBUTION PTE S'PORE	STD BHD MALAISIE	TOTAL
AMORTISSEMENTS					
Au 31/03/2004	(7 236)	(863)	(175)	(142)	(8 416)
Ajustements IFRS : voir note 1.9 - rattachement au niveau des entités en monnaie locale					
Reclassement	7 236	863	175	142	8 416
au 01/04/2004	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	-
au 30/09/2004	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	-
au 31/03/2005	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	-
au 30/09/2005	-	-	-	-	-

(En milliers d'euros)	STD MARKETING HONG KONG	STD INVEST PTE TWN	STD DISTRIBUTION PTE S'PORE	STD BHD MALAISIE	TOTAL
VALEUR NETTE COMPTABLE					
au 01/04/2004	3 293	-	29	23	3 345
au 30/09/2004	3 250	-	28	22	3 300
au 31/03/2005	3 114	-	27	21	3 162
au 30/09/2005	3 365	-	29	23	3 417

L'adoption des normes IFRS a entraîné le reclassement des écarts d'acquisition pour leur valeur nette au 31 mars 2004 dans les entités dont ils sont issus. Ce reclassement, concernant les entités situées hors zone Euro, génère des écarts de change enregistrés dans les capitaux propres.

En outre, ces écarts d'acquisition cessent d'être amortis linéairement et font l'objet de tests de valeur dans le cadre de l'application de la norme IAS 36. Les tests pratiqués au 30 septembre 2005 ont mis en évidence qu'il n'y avait pas lieu de déprécier ces écarts.

20.6.2.5.5. Immobilisations incorporelles

(En milliers d'euros)	Brevets	Droit au Bail	R&D	Autres	Total
VALEUR BRUTE					
au 31/03/2004	1 064	3 827		5 503	10 394
Ajustements IFRS	(414)		2 912		2 498
au 01/04/2004	650	3 827	2 912	5 503	12 892
Acquisitions		300	384	767	1 451
Cessions ou mise au rebut		(321)	(1 400)	(5)	(1 726)
Effet de change	6			(20)	(14)
Autres			456	(211)	245
au 31/03/2005	656	3 806	2 352	6 034	12 848
Acquisitions			397	215	612
Cessions			(1 290)		(1 290)
Effet de change	(4)			4	-
Autres					
au 30/09/2005	652	3 806	1 459	6 253	12 170

(En milliers d'euros)	Brevets	Droit au Bail	R&D	Autres	Total
AMORTISSEMENTS					
au 31/03/2004	(852)	0	0	(4 012)	(4 864)
Ajustement IFRS	202	(3 640)	(2 386)	817	(5 007)
au 01/04/2004	(650)	(3 640)	(2 386)	(3 195)	(9 871)
Dotations		(39)	(466)	(621)	(1 126)
Reprises		155	1 400	6	1 561
Effet de change	(6)			19	13
Autres			6		6
au 31/03/2005	(656)	(3 524)	(1 446)	(3 791)	(9 417)
Dotations		(22)	(325)	(348)	(695)
Reprises			1 290		1 290
Effet de change	4			(5)	(1)
Autres					
au 30/09/2005	(652)	(3 546)	(481)	(4 144)	(8 823)

(En milliers d'euros)	Brevets	Droit au Bail	R&D	Autres	Total
DEPRECIATIONS CUMULEES					
au 31/03/2005					
Pertes de valeur comptabilisées en charges		(260)	(978)	(2 109)	(3 347)
Pertes de valeur comptabilisées en réserves					
au 30/09/2005		(260)	(978)	(2 109)	(3 347)

(En milliers d'euros)	Brevets	Droit au Bail	R&D	Autres	Total
VALEUR NETTE COMPTABLE					
au 01/04/2004	-	187	526	2 308	3 021
au 31/03/2005	-	282	906	2 243	3 431
au 30/09/2005	-	-	-	-	-

Les « Brevets, marques, savoir-faire » correspondent essentiellement à des marques achetées soit dans un objectif de protection juridique, soit pour une exploitation ultérieure. Ils sont totalement amortis.

Les « Droits au bail » correspondent aux droits au bail de boutiques S.T.Dupont en Europe, et sont amortis en normes IFRS sur la durée du bail.

Les « Frais de Recherche et Développement » comprennent les frais engagés pour la conception et la fabrication de nouvelles lignes de produits ou de nouvelles technologies s'y rapportant, et les frais de collection de l'activité prêt-à-porter masculin. Avant l'adoption des normes IFRS, ces frais figuraient en « charges à répartir » et ont été reclassés au 1er avril 2004 comme suit : en valeur brute pour 2 912 milliers d'euros (dont moules et empreintes : 2 660 milliers d'euros, frais de collection : 252 milliers d'euros) et en amortissements pour 2 386 milliers d'euros (moules et empreintes).

Les « Autres immobilisations incorporelles » correspondent essentiellement à des logiciels.

20.6.2.5.6. Immobilisations corporelles

(En milliers d'euros)	Terrains	Construc-tions	Agen-cements	Instal-lations	Autres	Total
VALEUR BRUTE						
au 31/03/2004	162	4 144	10 746	22 758	6 949	44 759
Ajustements IFRS					1 176	1 176
au 01/04/2004	162	4 144	10 746	22 758	8 125	45 935
Acquisitions		77	2 241	1 686	2 314	6 318
Acquisitions contrats de location long terme					49	49
Cessions ou mise au rebus			(2 831)	(223)	(996)	(4 050)
Sortie d'un contrat de location long terme					(27)	(27)
Effet de change			(14)	(2)	(107)	(123)
Autres			(53)	(2)	56	1
au 31/03/2005	162	4 221	10 089	24 217	9 414	48 103
Acquisitions			199	194	353	746
Acquisitions contrats de location long terme					535	535
Cessions ou mise au rebus			(92)	(11)	(234)	(337)
Sortie d'un contrat de location long terme					(381)	(381)
Effet de change			44	3	91	138
Autres						
au 30/09/2005	162	4 221	10 240	24 403	9 778	48 804

(En milliers d'euros)	Terrains	Construc-tions	Agen-cements	Instal-lations	Autres	Total
AMORTISSEMENTS						
au 31/03/2004	-	(2 597)	(6 971)	(18 286)	(5 466)	(33 320)
Ajustements IFRS		375	1 107	3 968	(547)	4 903
au 01/04/2004	-	(2 222)	(5 864)	(14 318)	(6 013)	(28 417)
Dotations		(110)	(860)	(1 195)	(982)	(3 147)
Dotation sur leasing LT					(258)	(258)
Reprises suite à cession ou mise au rebus		60	2 840	188	873	3 961
Reprise sur leasing LT					11	11
Effet de change			14	1	70	85
Autres						
au 31/03/2005	-	(2 272)	(3 870)	(15 324)	(6 299)	(27 765)
Dotations		(51)	(475)	(638)	(560)	(1 724)
Dotation sur leasing LT					(161)	(161)
Reprises suite à cession ou mise au rebus			92		191	283
Reprise sur leasing LT					359	359
Effet de change			(22)	(2)	(54)	(78)
Autres						
au 30/09/2005	-	(2 323)	(4 275)	(15 964)	(6 524)	(29 086)

(En milliers d'euros)	Terrains	Construc-tions	Agence-ments	Instal-lations	Autres	Total
DEPRECIATIONS CUMULEES						
au 31/03/2005	0	0	0	0	0	0
Pertes de valeur comptabilisées en charges	(162)	(1 898)	(5 734)	(8 427)	(2 948)	(19 169)
Pertes de valeur comptabilisées en réserves						0
Autres						0
au 30/09/2005	(162)	(1 898)	(5 734)	(8 427)	(2 948)	(19 169)

VALEUR NETTE COMPTABLE

au 01/04/2004	162	1 922	4 882	8 440	2 112	17 518
au 31/03/2005	162	1 949	6 219	8 893	3 115	20 338
au 30/09/2005	-	-	231	12	306	549

Les immobilisations corporelles correspondent essentiellement aux immobilisations de la société mère et de son centre industriel.

Le poste « Autres immobilisations corporelles » comprend :

- d'une part du mobilier de bureau, des agencements divers, et meubles de présentoirs,
- d'autre part des « immobilisations financées par des contrats de location financement » en application du référentiel IFRS, ainsi que décrit à la note 20.6.2.5.1.1.

Au 30/09/2005, ces « immobilisations financées par des contrats de location financement » se répartissent en :

(En milliers d'Euros)	Matériel informatique	Véhicules de société	Total
Valeur brute	509	847	1 356
Amortissements	(130)	(587)	(717)
Dépréciation (IAS 36)	(379)	(236)	(615)
Valeur nette	-	24	24

20.6.2.5.7. Participations dans les entreprises mises en équivalence

(En milliers d'euros)	30/09/05	31/03/05	30/09/04	01/04/04	Reclasse-ments	Ajuste-ments	31/03/04
Orfarlabo	506	761	730	815			815
S.T.Dupont Export Ltd	7	7	7	7			7
Valeur d'équivalence	513	768	737	822	0	0	822

Chiffres clés des entreprises mises en équivalence :

(En milliers d'euros)	30/09/05	31/03/05	30/09/04	01/04/04	Reclasse- ments	Ajuste- ments	31/03/04
Total Actifs	4 639	4 639	4 667	4 667			4 667
Total Passifs	4 639	4 639	4 667	4 667			4 667
Chiffre d'affaires	2 429	742	2 720	2 720			2 720
Résultat net	(536)	(152)	(256)	(256)	0	0	(256)

La société Orfarlabo S.A est une filiale de S.T.Dupont S.A à hauteur de 33,33% qui assure la distribution entre autres marques des produits S.T.Dupont sur le marché Espagnol.

La société Hong-Kong Export est détenue à 75% par D and D International B.V qui détient également environ 55,8% de S.T.Dupont S.A., cette filiale est dormante à ce jour.

20.6.2.5.8. Stocks et en cours

(En milliers d'euros)	30/09/05	31/03/05	30/09/04	01/04/04	Reclasse- ments	Ajuste- ments	31/03/04
Matières Premières	3 812	4 057	3 793	3 411			3 411
Produits et en-cours / semi ouvrés	8 907	10 557	10 545	7 550			7 550
Marchandises et Produits finis	23 637	19 544	18 080	15 039			15 039
Pièces détachées et consommables	1 552	1 374	1 376	1 096			1 096
Total Valeur Brute	37 908	35 532	33 794	27 096	0	0	27 096
Matières Premières	(1 124)	(1 363)	(1 439)	(1 303)			(1 303)
Produits et en-cours / semi ouvrés	(2 134)	(1 736)	(1 726)	(1 328)			(1 328)
Marchandises et Produits finis	(3 253)	(2 669)	(2 707)	(2 563)			(2 563)
Pièces détachées et consommables	(232)	(231)	(325)	(314)			(314)
Total provision pour dépréciation	(6 743)	(5 999)	(6 197)	(5 508)	0	0	(5 508)
Matières Premières	2 688	2 694	2 354	2 108			2 108
Produits et en-cours / semi ouvrés	6 773	8 821	8 819	6 222			6 222
Marchandises et Produits finis	20 384	16 875	15 373	12 476			12 476
Pièces détachées et consommables	1 320	1 143	1 051	782			782
Total Valeur Nette	31 165	29 533	27 597	21 588	0	0	21 588

Au 30 septembre 2005, les provisions représentent 36,4% de la valeur brute des stocks totaux faisant l'objet d'une provision, contre 41,2 % au 31 mars 2005.

20.6.2.5.9. Créances clients et comptes rattachés

(En milliers d'euros)	30/09/05	31/03/05	30/09/04	01/04/04	Reclasse- ments	Ajustements	31/03/04
Clients *	13 912	16 319	16 592	16 427			16 427
dont créances à recevoir de sociétés associées							
Orfarlabo			-				-
Hong Kong Export			-				-
Effets à recevoir	1 687	3 703	3 430	3 788			3 788
Créances avec les sociétés liées :							
- Harvey Nichols	19	35	9	-			-
- D Marketing Japan	-	1	2	4			4
- Dickson Concept Ltd	11	-	-	-			-
- Seibu	55	104	56	160			160
- Bondwood Investment	327	306	566	304			304
- Hincley Retail Store	15	-	66	47			47
- Autres	18	17	19	58			58
Total valeur brute	16 044	20 485	20 740	20 788	0	0	20 788
Provision pour Dépréciation des Clients	(896)	(980)	(1 204)	(1 296)			(1 296)
Total valeur nette	15 148	19 505	19 536	19 492	0	0	19 492

* dont 7 654 milliers d'euros de créances cédées à titre de garantie à un pool de banques (4 445 milliers d'euros au 31 mars 2005).

Au 30 septembre 2005, le total des créances clients non encore échues s'élève à 14 427 milliers d'euros et les créances échues depuis plus de 6 mois représentent 260 milliers d'euros.

20.6.2.5.10. Autres créances

(En milliers d'euros)	30/09/05	31/03/05	30/09/04	01/04/04	Reclasse- ments	Ajustements	31/03/04
Prêt au management							
Charges constatées d'avance	881	742	849	683			683
Prime de remboursement	-	-	-	9			9
Taxe sur la valeur ajoutée	860	1 193	1 371	1 005	1 005		
Autres créances	1 925	1 908	3 256	1 960	(1 145)		3 105
Charges à répartir	-	-	-	-	(11)	(526)	537
Autres prêts et avances	131	357	282	142	142		
Total	3 797	4 200	5 758	3 799	(9)	(526)	4 334

20.6.2.5.11. Actifs financiers nets

(En milliers d'euros)	30/09/2005	31/03/2005	30/09/2004	01/04/2004
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
Instruments financiers	10	74	-	-
Actifs financiers courants	10	74	-	-
Autres immobilisations financières	1 538	1 551	1 112	950
Instruments financiers	104	-	-	-
Actifs financiers non courants	1 642	1 551	1 112	950

Les immobilisations financières représentent quasi exclusivement des dépôts de garantie. Les instruments financiers représentent la juste valeur des couvertures de change.

20.6.2.5.12. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

(En milliers d'euros)	30/09/05	31/03/05	30/09/04	01/04/04	Reclassements	Ajustements	31/03/04
Valeur Mobilières de Placement	230	202	238	9 169		(52)	9 221
Dépôts à terme	3 515	5 916	5 426	6 390			6 390
Comptes courants bancaires	8 197	7 636	6 818	5 714			5 714
Total valeur brute	11 942	13 754	12 482	21 273	0	(52)	21 325
Provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placement				(40]			(40)
Total valeur nette	11 942	13 754	12 482	21 233	0	(52)	21 285

Les valeurs mobilières de placement correspondent essentiellement à des SICAV. En application du référentiel IFRS, les actions auto détenues sont désormais présentées en diminution des capitaux propres.

20.6.2.5.13. Capitaux propres

Au 30 septembre 2005, le capital de S.T.DUPONT SA s'élève à 9 962 758,40 euros réparti en 6 226 724 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1,60 euro.

Aucune conversion d'obligation convertible (OCEANE) n'est intervenue au cours du premier semestre de l'exercice 2005-2006.

20.6.2.5.14. Provisions pour risques et charges

(En milliers d'euros)	Provisions pour garantie	Provisions pour risques	Provisions pour charges	Total provisions courantes	Provisions pour retraites et autres avantages à long terme	Total
Au 31/03/2004	1 630	1 666	2 022	5 318	4 366	9 684
Ajustement IFRS					2 092	2 092
au 01/04/2004	1 630	1 666	2 022	5 318	6 458	11 776
Dotations		637	20	657		657
Reprises utilisées		(707)	(802)	(1 509)		(1 509)
Reprise non utilisées		(241)	(82)	(323)		(323)
Effet de change		(11)		(11)	86	75
Impact d'actualisation				0		0
Autres				0		0
Au 30/09/2004	1 630	1 344	1 158	4 132	6 544	10 676
Dotations	498	325	159	982	920	1 902
Reprises utilisées	(426)	(148)	(260)	(834)	(172)	(1 006)
Reprise non utilisées		(143)		(143)	(237)	(380)
Effet de change		(28)		(28)	(130)	(158)
Impact d'actualisation				0	(165)	(165)
Autres				0	(18)	(18)
Au 31/03/2005	1 702	1 350	1 057	4 109	6 742	10 851
Dotations		1 106		1 106	340	1 446
Reprises utilisées		(545)	(370)	(915)	(55)	(970)
Reprise non utilisées		(22)	(8)	(30)		(30)
Effet de change		66		66	13	79
Impact d'actualisation				0		0
Autres				0		0
Au 30/09/2005	1 702	1 955	679	4 336	7 040	11 376

Une provision pour garantie est constituée pour couvrir le coût estimé de la garantie des produits vendus en France et à l'étranger. Cette provision est calculée annuellement sur une base statistique du nombre de retours de produits neufs.

L'évolution des provisions pour autres risques découle principalement de l'actualisation des provisions pour litiges.

Le litige opposant le Groupe S.T.Dupont aux autorités fiscales allemandes à propos des prix de transfert entre la maison mère et sa filiale allemande couvrant les exercices 1988 à 1998 a connu une évolution favorable, la Cour Européenne d'Arbitrage ayant rendu une décision en faveur de S.T.Dupont. L'administration fiscale allemande a reversé en octobre 2005 une somme de 160 milliers d'euros au titre des années 1988-1989-1990, mais rejette la décision applicable aux exercices suivants, au motif que l'avenant prolongeant la convention européenne au-delà de 1999 n'avait pas encore été ratifié par l'ensemble des Etats membres.

Le groupe a été amené à rompre sa relation contractuelle avec un intermédiaire qui avait été mandaté pour assurer le suivi d'une production sous-traitée à l'étranger. Il considère avoir

subi les conséquences dommageables du non respect des obligations contractuelles et les informations disponibles à ce jour sur l'évolution de ce litige ne sont pas de nature à justifier la constitution d'une provision pour risque.

L'échéance prévue des provisions pour autres risques est comprise dans une fourchette de 1 à 3 ans, à l'exception de la provision pour risque fiscal allemand pour laquelle l'échéance de paiement dépendra de l'avancement de la procédure en cours.

Les provisions pour charges correspondent principalement au solde du plan social en France et à une provision pour une partie de la population du site industriel dans le cadre d'accords de la métallurgie (CATS/CASA) pour un montant de 587 milliers d'euros après utilisation de 258 milliers d'euros au 30 septembre 2005, couvrant les dépenses engagées à ce titre.

20.6.2.5.15. Régime d'avantages salariaux offerts aux employés

Le Groupe comptabilise les prestations postérieures à l'emploi (retraite, couverture médicale) et autres avantages à long terme (primes d'ancienneté, médailles du travail), conformément à la norme IAS 19 « Avantages au personnel », en tenant compte de la nature des régimes applicables (régimes à cotisations définies, régimes à prestations définies) et des spécificités de chaque pays.

En application de la norme IFRS-1, le Groupe a opté pour l'enregistrement des écarts actuariels identifiés au 31 mars 2004, la contrepartie étant imputée sur les réserves consolidées.

Par ailleurs, le Groupe gère en France un plan de préretraite pour les employés (CATS/CASA). Ce plan est partiellement financé par le gouvernement.

Au 30 septembre 2005, les provisions correspondantes sont ajustées en fonction des mouvements intervenus au cours du semestre.

20.6.2.5.16. Plans de stocks-options

Conformément à la norme IFRS-2 « Paiements fondés sur des actions », le Groupe a comptabilisé une charge correspondant aux avantages liés à l'octroi d'options de souscription ou d'achats d'actions à un prix convenu.

Sur le premier semestre de l'exercice 2005-2006, une charge de 357 milliers d'euros a été ainsi constatée, en relation avec le plan d'options en cours mis en place le 4 janvier 2005.

20.6.2.5.17. Emprunt obligataire convertible

Le 14 avril 2004, le Groupe S.T.Dupont a procédé à l'émission d'une OCEANE d'un montant de 22 500 milliers d'euros, représentée par 4 756 871 obligations convertibles en actions d'une valeur nominale de 4,73 euros. Ces obligations ont été souscrites à hauteur de 71,55 % par D&D international B.V. Elles sont remboursables en totalité au 1er avril 2009.

Cet emprunt porte intérêt de 7,00% payable à terme échu le 1er avril de chaque année. La charge comptabilisée au titre de l'exercice 2004-2005, payée le 1er avril 2005, s'élève à 1 518 milliers d'euros.

Aucune conversion d'obligations en actions n'est intervenue sur le premier semestre de l'exercice en cours.

Incidence du passage aux normes IFRS :

En application de la norme IAS 32, l'OCEANE s'analyse comme un instrument financier hybride comprenant une composante capital (liée à la faculté de conversion) et une composante dette. Elle est valorisée selon la méthode du coût amorti.

La juste valeur de la composante capital de l'OCEANE incluse dans les autres dettes a été déterminée lors de l'émission obligataire, elle a été calculée avec un intérêt au taux de marché ; le montant résiduel est inclus dans le poste autres réserves du capital

Le montant de la juste valeur de la composante capital de l'OCEANE au 30 septembre 2005 s'élève à 1 951 milliers d'euros et a été calculée avec un taux de 9,21%, les intérêts sur l'OCEANE ont été calculés en utilisant la méthode des taux effectifs en appliquant un taux de 10,31% à la composante dette de l'OCEANE.

Suivi en nombre et en valeur nominale

(En milliers d'euros)	En nombre	En valeur
Emission du 14-04-2004	4 756 871	22 500
Conversions	(207)	(1)
Au 31/03/2005	4 756 664	22 499
Conversions	-	-
Au 30/09/2005	4 756 664	22 499

Situation bilantielle

(En milliers d'euros)	30/09/2005	31/03/2005
Valeur Nominale de l'Emission Obligataire	22 499	22 499
Frais d'émission	(621)	(710)
Valeur nette	21 878	21 789
Dont :		
Composante capital	1 951	1 943
Composante dette	19 927	19 846
Ajustement du coût amorti	682	430
Composante dette au bilan	20 609	20 276
Dont part à moins d'un an	-	-
Dont part à plus d'un an	20 609	20 276

Charge d'intérêts

(En milliers d'euros)	30/09/2005	31/03/2005
Intérêts courus en début de période	1 949	-
Intérêts comptabilisés	1 037	1 949
Intérêts payés	(1 519)	
Intérêts courus en fin de période	1 467	1 949
Dont part à moins d'un an	785	1 519
Dont part à plus d'un an	682	430

20.6.2.5.18. Emprunts et dettes financières

Au 30 septembre 2005, les lignes de crédit non utilisées s'élèvent à 1 912 milliers d'euros. Les lignes de crédit sont garanties par des cessions de créances (« Loi Dailly ») pour un montant de 7 654 milliers d'euros au 30 septembre 2005.

L'emprunt de 43 milliers d'euros, remboursable sur 10 ans, originellement à partir de 2004, correspond à une subvention obtenue en 2002 dans le cadre de l'équipement d'une salle de stockage des déchets.

(En milliers d'euros)	30/09/2005	31/03/2005	30/09/2004	31/03/2004
Découverts	11 399	8 571	6 830	2 731
Emprunts à court terme	7 954	5 419	2 554	15 642
Dettes sur contrats de location-financement	289	163	186	246
Emprunts et dettes financières courantes	19 642	14 153	9 570	18 619
Emprunts à long terme	43	46	48	48
Dettes sur contrats de location-financement	368	134	210	281
Emprunts et dettes financières non courantes	411	180	258	329
Total des emprunts et dettes financières	20 053	14 333	9 828	18 948

20.6.2.5.19. Fournisseurs et comptes rattachés

(En milliers d'euros)	30/09/05	31/03/05	30/09/04	01/04/04	Reclassements	Ajustements	31/03/04
Fournisseurs et comptes rattachés	5 660	9 992	8 614	5 484			5 484
dont :							
Dettes a payer à des sociétés associées							
Orfarlabo							
Hong Kong Export							
Effets à payer	917	1 418	1 456	1 490			1 490
Dettes avec sociétés liées :							
- Dickson Concepts Ltd	2	2	2	15			15
- Dickson Concepts (retail)	4		5				
- Dickson Concepts (wholesale)	15	7	10	10			10
- Dickson com.Ltd (Open Way Co Ltd)	13						
- Ever Success Management Ltd	9						
- Golden Creation Retail division (Hong Kong)		7	8	10			10
- Leading Way Apparel Shangai				41			41
- Hinkley retail division		10					
- Asset Pro Apparel (Shenzen) Ltd	6	7	248				
- Autres	11	8	4	15			15
Total	6 637	11 451	10 347	7 065			7 065

20.6.2.5.20. Autres dettes

(En milliers d'euros)	30/09/05	31/03/05	30/09/04	01/04/04	Reclassements	Ajustements	31/03/04
Dettes sociales	5 190	5 838	5 317	5 917			5 917
Taxe sur la valeur ajoutée	2 056	923	1 489	1 602			1 602
Produit Constaté d'avance	207	198	136	128			128
Autres dettes	2 752	4 010	2 571	3 250			3 250
Total	10 205	10 969	9 513	10 897			10 897

20.6.2.5.21. Impôts sur les sociétés et impôts différés

Charge d'impôt sur le résultat

(En milliers d'euros)	30/09/2005	31/03/2005	30/09/2004	31/03/2004
Impôts courants	(122)	(199)	(338)	(695)
Impôts différés	(660)	(211)	-	26
Total	(782)	(410)	(338)	(669)

Situation bilantielle

(En milliers d'euros)	Actif		Passif	
	30/09/2005	31/03/2005	30/09/2005	31/03/2005
Impôts sur les sociétés	833	1 782	26	-
Impôts différés	248	578	29	19
Total impôts courants	1 081	2 360	55	19
Impôts sur les sociétés	-	-	-	-
Impôts différés	-	325	-	24
Total impôts non courants	-	325	-	24
Total	1 081	2 685	55	43

Dont :

Impôts sur les sociétés	833	1 782	26	-
Impôts différés	248	903	29	43

Les créances d'impôt sur les sociétés incluent également un montant à recevoir de 444 milliers d'euros comptabilisé depuis le 31 mars 2002 dans le cadre de la procédure d'arbitrage auprès de la Cour Européenne d'arbitrage portant sur le risque fiscal allemand, afin de prendre en compte le principe de non double imposition. Ce principe se traduira en effet, au terme du litige, par un remboursement de la double imposition par l'une des deux administrations fiscales, française ou allemande, selon l'accord trouvé. La Cour Européenne d'Arbitrage a statué en faveur de S.T. Dupont le 19 avril 2005 sur les 3 premières années concernées.

Variation des impôts différés

(En milliers d'euros)	30/09/2005	31/03/2005	30/09/2004	31/03/2004
Solde d'impôts différés actifs ouverture	903	1 147	1 147	1 310
Solde d'impôts différés passifs ouverture	(43)	(36)	(12)	(195)
Solde net d'impôts différés ouverture	860	1 111	1 135	1 115
Ajustements IFRS			(24)	
Solde ouverture après ajustements IFRS	860	1 111	1 111	1 115
Variation au compte de résultat	(660)	(211)	-	26
Variation de change	18	(40)	-	(5)
Autres variations	1			(1)
Solde en fin de période	219	860	1 111	1 135
Dont :				
Impôts différés actif	248	903	1 147	1 147
Impôts différés passif	(29)	(43)	(36)	(12)

Compte tenu de situations devenues déficitaires, les impôts différés actifs de la filiale japonaise et de la filiale de Singapour ont été repris en résultat (respectivement -517 et - 4 milliers d'euros).

20.6.2.5.22. Instruments financiers

Situation bilantielle

(En milliers d'euros)	Actif		Passif	
	30/09/2005	31/03/2005	30/09/2005	31/03/2005
Instruments financiers courants	10	74	166	24
Instruments financiers non courants	104	-	184	40
Total	114	74	350	64

Variation des justes valeurs

(En milliers d'euros)	Actif – Passif		Capitaux propres	
	30/09/2005	31/03/2005	30/09/2005	31/03/2005
Solde d'ouverture (actif)	74	-	-	-
Solde d'ouverture (passif)	(64)	-	(27)	-
Solde net d'ouverture	10	-	(27)	-
Ajustements IFRS		10	-	(27)
Solde ouverture après ajustements IFRS	10	10	(27)	(27)
Variation au compte de résultat	(246)	-	(189)	-
Variation de change	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-
Solde en fin de période	(236)	10	(216)	(27)

Dont :

Solde de clôture (actif)	114	74	-	-
Solde de clôture (passif)	(350)	(64)	(216)	(27)

20.6.2.5.23. Dépréciations d'actifs (pertes de valeur)

La dégradation de la performance économique de l'entreprise durant le premier semestre de 2005-2006 entraîne une dépréciation significative des actifs figurant au bilan.

Ainsi qu'exposé précédemment (note 1.22), la méthode de test conduit à analyser la performance des différentes Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui correspondent à des zones géographiques. Pour ce faire, les actifs ont été répartis par UGT sur la base des informations comptables. Pour certains éléments, détaillés ci-dessous, des retraitements ont été apportés pour que ces éléments aient un véritable sens économique. Il s'agit principalement :

- Des stocks de certaines UGT qui sont en livraison directe à partir de la France et qui ne portent donc pas un stock représentant la réalité économique de ces UGT. L'impact net correspond à une diminution du stock de l'UGT France de 1 739 milliers d'euros et une augmentation corrélative des stocks des UGT concernées du même montant.
- De certains frais communs (Communication, Prestations centralisées) qui sont engagés par l'UGT France pour le compte d'autres UGT. Certaines de ces dépenses ne sont pas incorporées dans les prix de transfert et/ou ne sont pas refacturées. Elles correspondent néanmoins à une réalité économique que l'UGT concernée aurait à supporter si elle était indépendante. En conséquence, les coûts de l'UGT France ont été diminués de 668 milliers d'euros et ceux des UGT concernées ont été augmentés du même montant. Aussi, certaines éliminations de consolidation ont été neutralisées afin de conserver dans chaque UGT les coûts appropriés.
- Afin de tenir compte de la situation financière de certaines filiales, l'UGT France est conduite à accorder un crédit client qui va bien au-delà des conditions « normales » de règlement qui sont de 60 jours. Le poste clients de l'UGT France a donc été diminué de 4 967 milliers d'euros pour tenir compte de ce crédit client et le poste fournisseurs des filiales concernées a été augmenté du même montant.

- L'UGT Hong-Kong/Chine prête à l'UGT France un montant de 3 316 milliers d'euros. Ce prêt est annulé en consolidation mais correspond bien dans la notion d'UGT à une ressource financière pour l'UGT France et un emploi pour l'UGT Hong-Kong/Chine. En conséquence, les capitaux engagés de l'UGT France ont été augmentés de 3 316 milliers d'euros et ceux de l'UGT Hong-Kong/Chine diminués du même montant.

Comme indiqué dans la note 1.2, la continuité de l'exploitation est subordonnée à certaines conditions dont notamment la mise en œuvre effective du plan d'affaires. De ce fait, la détermination d'une valeur recouvrable correspondant à une « valeur d'utilité » n'a pas été retenue parce que la non prise en compte du plan d'affaires et de ses effets potentiels futurs ainsi que l'exige la norme IAS 36 conduirait à des flux futurs nets de trésorerie actualisés aboutissant à une valeur recouvrable nulle ou négative.

Les tests de valeur ont donc été réalisés sur la base d'une valeur recouvrable correspondant à la « juste valeur ». Cette valeur a été déterminée en prenant comme hypothèse sous-jacente qu'un investisseur externe serait conduit, non seulement, à recapitaliser la société mais également à adapter ses coûts au niveau du chiffre d'affaires actuel et du potentiel de chiffre d'affaires généré par l'existence d'une marque à forte notoriété disposant d'un réseau de distribution en propre ainsi que de franchisés.

Les tests de valeur ont été réalisés avec l'assistance d'un expert indépendant qui, sur la base des hypothèses transmises par la société, a effectué les opérations d'évaluation des « justes valeurs » sur la base de l'actualisation des flux futurs nets de trésorerie qui pourraient raisonnablement être retenues par un acquéreur potentiel, tels qu'estimés par la direction de la société.

Les résultats de ces tests, tels qu'ils sont exposés ci-dessous, font apparaître que certaines des UGT de la Zone Europe (et notamment l'UGT France) ont des valeurs comptables supérieures à leurs valeurs recouvrables, ce qui conduit à une dépréciation des actifs, alors que la plupart des UGT de la Zone Asie ont des valeurs recouvrables supérieures à leurs valeurs comptables.

(En milliers d'euros)	Capitaux engagés	Juste valeur des actifs	UGT justifiant une perte de valeur	UGT présentant un excédent de valeur	Provision pour pertes de valeur
Europe	38 354	13 650	(27 756)	3 052	(21 120)
Asie	12 998	38 600	(4 444)	30 046	(1 396)
Autres	204	204	-	-	-
TOTAL	51 556	52 454	(32 200)	33 098	(22 516)

La dépréciation relative aux tests de valeurs a été imputée sur les seules UGT nécessitant une dépréciation.

Une provision pour dépréciation d'actifs de 22 516 milliers d'euros a été inscrite dans les comptes à fin septembre 2005 :

- Les immobilisations incorporelles ont été dépréciées à hauteur de 3 347 milliers d'euros

- Les immobilisations corporelles ont été dépréciées à hauteur de 19 169 milliers d'euros

En application de IAS 36, le surplus de 9 684 milliers d'euros correspondant à la différence entre la perte de valeur estimée (32 200 milliers d'euros) et la provision constatée (22 516 milliers d'euros) n'a pas été comptabilisé étant donné que :

- L'allocation d'une perte de valeur ne peut avoir pour effet de ramener la valeur comptable d'un actif à un niveau inférieur au plus élevé de sa juste valeur et de sa valeur d'utilité et les actifs des UGT concernées autres que les immobilisations incorporelles et corporelles (stocks et actifs circulants) ne sont pas valorisés à des montants supérieurs à leurs justes valeurs ou valeurs d'utilité.
- La comptabilisation d'un passif pour le surplus de 9 684 milliers d'euros n'est imposé par aucune autre norme IFRS ; ce surplus, correspondant au coût du plan de restructuration qu'un acquéreur potentiel mettrait en place pour assurer la rentabilité future de la société, ne remplit pas les conditions de constatation d'une provision conformément à IAS 37 au 30 septembre 2005.

20.6.2.5.24. Coût de l'endettement financier

(En milliers d'euros)	30/09/2005	31/03/2005	30/09/2004
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	165	170	78
Coût de l'endettement financier brut	(1 079)	(1 543)	(747)
Dont :			
Charges financières sur emprunts	(20)	-	-
Charges financières des contrats de location financement	(22)	(24)	(13)
Charges financières de l'Océane	(1 037)	(1 519)	(734)
Coût de l'endettement financier Net	(914)	(1 373)	(669)
Autres Produits et charges financières	(478)	(538)	(216)
Dont :			
Gains (pertes) de change (non affectables)	5		
Produits (charges) sur instruments dérivés	(49)		
Produits (charges) sur cession de valeurs mobilières de placement			
Autres produits (charges) financiers	(434)	(538)	(216)
Total	(1 392)	(1 911)	(885)

20.6.2.5.25. Résultat par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net – part du Groupe par le nombre moyen pondéré d’actions en circulation au cours de l’exercice.

(En milliers d’euros, sauf chiffres par action)

Résultat net - part du Groupe avant pertes de valeur des actifs	(8 951)
Pertes de valeur des actifs (norme IAS 36)	(22 516)
Résultat net – part du Groupe	(31 467)
Nombre moyen d’actions en circulation	6 226 724
Résultat net par action avant pertes de valeur des actifs	(1,44)
Pertes de valeur des actifs (norme IAS 36)	(3,61)
Résultat net par action	(5,05)

Le résultat par action avant pertes de valeur étant négatif, le résultat dilué par action avant pertes de valeur est identique à ce résultat, soit – 1,44 euro par action. De même, le résultat par action étant négatif, le résultat dilué par action est identique à ce résultat, soit – 5,05 euro par action.

20.6.2.5.26. Transactions avec des parties liées

(En milliers d'euros)	Nature des transactions	Montant des transactions de la Période (profit/dépense)	Montant bilantiel
Bondwood investments	Redevances	970	327
	Autres	(116)	
Dickson Concept LTD	Loyers	(19)	(13)
	Autres	(14)	
Dickson Concept LTD Retail division	Services	(45)	(4)
Dickson Concept LTD Wholesale division	Services	(134)	(15)
Dickson Warehousing LTD	Services (entrepôt)	(35)	
Ever Success Management LTD	Services	(96)	(8)
Hong Kong Seibu	Ventes nettes	376	16
	Loyers	(164)	
	Autres	(10)	
Dickson Communication LTD	Dépenses Publicitaires	(119)	(13)
Golden Creation (Retail division)	Autres	(10)	
Hinkley Retail Division	Services	42	15
Leading Way Apparel Shangai Ltd	Ventes	343	(41)
	Achats	(243)	
Shenzen Seibu Dpt Store Cy Ltd	Ventes	266	38
	Autres	(14)	
Orfarlabo	Ventes	1 107	584
Autres	Ventes, Achats, Services	57	64
Total		2 142	950

20.6.2.5.27. Engagements hors bilan

Engagements reçus

(En milliers d'euros)	30/09/2005	31/03/2005	30/09/2004	01/04/2004
Lettres d'intention	10 032	10 003	13 826	13 876
Autres engagement reçus	448	420	413	276
Total engagements reçus	10 480	10 423	14 239	14 152

Les établissements bancaires avec lesquels le Groupe a contracté des lignes de crédit ont reçu de BroadGain Investment Ltd des lettres d'intention en garantie des facilités accordées à S.T.Dupont SA (France) à hauteur de 8 788 milliers d'euros. Par ailleurs, la filiale de Taïwan a reçu de BroadGain Investment Ltd une lettre d'intention en garantie de facilités à hauteur de 50 000 milliers de Taïwan Dollars, soit 1 244 milliers d'euros au 30 septembre 2005.

Les autres engagements reçus correspondent essentiellement à des dépôts de garantie (loyers) à hauteur de 221 milliers d'euros et à des garanties de bonne fin de règlement pour 143 milliers d'euros.

Engagements donnés

(En milliers d'euros)	30/09/2005	31/03/2005	30/09/2004	01/04/2004
Cautions bancaires filiales	11 352	9 598	6 342	6 507
Commandes fermes d'immobilisations	272	131	2 621	1 599
Autres engagement donnés	371	348	198	194
Total engagements donnés	11 995	10 077	9 161	8 300

Les cautions bancaires correspondent aux cautions bancaires délivrées par la société mère aux principales banques de ses filiales.

Par ailleurs, le Groupe a, au 30 septembre 2005, des contrats de vente à terme de devises pour un montant total de 4 724 milliers d'euros et des contrats optionnels.

20.6.2.6. Transition aux normes IFRS

La date de première application du référentiel IAS/IFRS (« date de transition ») au groupe S.T.Dupont, arrêtant ses comptes au 31 mars, se situe au 1er avril 2004. Les impacts liés à cette transition et affectant rétrospectivement les résultats antérieurs sont enregistrés par imputation sur les capitaux propres d'ouverture au 1er avril 2004, hors normes IAS 32 et 39 (instruments financiers) adoptées tardivement, dont l'impact est appréhendé au 1er avril 2005. Les notes ci-après présentent l'incidence du passage au nouveau référentiel sur le bilan et les capitaux propres au 1er avril 2004, sur le compte de résultat au 30 septembre 2004, ainsi que sur les états financiers (compte de résultat, bilan, capitaux propres, tableau des flux de trésorerie) de l'exercice clos le 31 mars 2005.

20.6.2.6.1. Options de première application

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 1, le groupe S.T.DUPONT a retenu les options suivantes quant au retraitement rétrospectif des actifs et passifs selon les normes IFRS :

20.6.2.6.1.1. Regroupements d'entreprises

Le Groupe S.T.Dupont a choisi de ne pas retraiter selon les dispositions prévues par la norme IFRS 3 les regroupements d'entreprises antérieurs au 31 mars 2004. Pour mémoire, le groupe appliquait déjà la méthode de l'acquisition aux regroupements.

20.6.2.6.1.2. Engagements de retraite

Le Groupe S.T.Dupont a retenu l'option offerte par la norme IFRS 1 consistant à comptabiliser les écarts actuariels non reconnus par contrepartie en capitaux propres au 1er avril 2004.

20.6.2.6.1.3. Evaluation de certains actifs incorporels et corporels à la juste valeur

Le Groupe S.T.Dupont n'a pas retenu l'option permettant d'évaluer à la date de transition certaines immobilisations incorporelles et corporelles à la juste valeur.

20.6.2.6.1.4. Réserves de conversion

Le Groupe S.T.Dupont a choisi de remettre à zéro, par transfert en réserves de résultats cumulés, les réserves de conversion au 1er avril 2004, générées par la consolidation des sociétés étrangères ; cette option est sans incidence sur les capitaux propres d'ouverture.

20.6.2.6.1.5. Paiements en actions

La norme IFRS 2 prévoit le retraitement des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1er janvier 2005. Chez S.T.Dupont, ce retraitement ne concerne qu'un seul plan d'options autorisé le 4 janvier 2005 ; il ne s'applique donc pas à la date de transition.

20.6.2.6.1.6. Instruments financiers

Le Groupe S.T.Dupont a retenu l'option offerte par la norme IFRS 1 de ne pas retraiter pour l'exercice 2004-2005 les informations relatives aux instruments financiers selon les normes IAS 32 et IAS 39.

20.6.2.6.2. Impacts de la transition aux IFRS sur les états financiers consolidés

20.6.2.6.2.1. Impacts sur le bilan d'ouverture au 1er avril 2004

20.6.2.6.2.1.1. Tableau de passage du bilan consolidé au 1er avril 2004

ACTIF

(En milliers d'euros)	Notes	31/03/04	Reclass.	31/03/04 normes	Reclassements et ajustements IFRS		01/04/2004
		normes françaises publiées	Courant / non courant	françaises format IFRS	Reclass.	Ajust.	normes IFRS
Actif courant							
Stocks et en-cours		21 588		21 588			21 588
Créances clients et comptes rattachés		19 492		19 492			19 492
Autres créances et comptes de régularisation	(1), (7)	6 651	(2 317)	4 334	(526)	(9)	3 799
Impôts courants			2 948	2 948			2 948
Actifs financiers courants							
Disponibilités	(2)	21 285		21 285		(52)	21 233
Total de l'actif courant		69 016	631	69 647	(526)	(61)	69 060
Actif non courant							
Ecarts d'acquisition	(3)	3 165		3 165		180	3 345
Immobilisations incorporelles (nettes)	(1), (4)	5 530		5 530	526	(3 035)	3 021
Immobilisations corporelles (nettes)	(5)	11 439		11 439		6 079	17 518
Actifs financiers non courants		950		950			950
Participations dans les entreprises mises en équivalence		822		822			822
Impôts non courants		1 147	(631)	516			516
Total de l'actif non courant		23 053	(631)	22 422	526	3 224	26 172
Actifs non courants disponibles à la vente		-	-	-	-	-	-
Total de l'actif		92 069	-	92 069	-	3 163	95 232

Notes :

- (1) Reclassement des charges à répartir (dont : frais de collection 252, moules et empreintes 274).
- (2) Actions auto détenues (52) : reclassées en diminution des capitaux propres.
- (3) Ecart de change (180) lié au reclassement des écarts d'acquisition au niveau des entités en devises étrangères.
- (4) Dépréciation des droits au bail (-3 639), des frais de dépôt des marques (-103) et retraitement des plans d'amortissements des logiciels (+707)
- (5) Retraitement des plans d'amortissements (+5 573) et prise en compte des matériels en location-financement (+506).

PASSIF

(En milliers d'euros)	Notes	31/03/04 normes françaises	Reclass. Courant / non courant	31/03/04 normes françaises	Reclassements et ajuste- ments IFRS		01/04/04 normes IFRS
		publié		format IFRS	Reclass.	Ajust.	
Dettes courantes							
Fournisseurs et comptes rattachés		7 065		7 065			7 065
Autres dettes et comptes de régularisation		10 992	(95)	10 897			10 897
Impôts courants			107	107			107
Provisions pour risques et charges courants		5 318		5 318			5 318
Provisions pour engagements de retraite courants							
Emprunts obligataires convertibles (à - d'1 an)			524	524			524
Emprunts et dettes financières courants		18 378	(5)	18 373			18 373
Emprunts sur location financement (- d'1 an)	(6)					246	246
Instruments financiers (à moins d'1 an)							
Total des dettes courantes		41 753	531	42 284		246	42 530
Dettes non courantes							
Emprunts obligataires convertibles (à +d'1 an)	(7)	12 513	(524)	11 989		(9)	11 980
Emprunts et dettes financières courants		43	5	48			48
Emprunts sur location financement (+ d'1 an)	(6)					281	281
Instruments financiers (à plus d'1 an)							
Impôts non courants	(8)	12	(12)			24	24
Provisions pour risques et ch. non courants							
Provisions pour engagements de retraite non courants	(9)	4 366		4 366		2 092	6 458
Total des dettes non courantes		16 934	(531)	16 403		2 388	18 791
Capitaux propres – Part du groupe							
Capital		9 962		9 962			9 962
Primes		1 021		1 021			1 021
Actions propres	(2)					(52)	(52)
Composante capital des emprunts convertibles							
Juste valeur des instruments de couverture							
Réserves		27 911		27 911	(218)	581	28 274
Réserves de conversion		(218)		(218)	218		-
Résultat net – Part du groupe		(5 294)		(5 294)			(5 294)
Total capitaux propres part du groupe		33 382		33 382	-	529	33 911
Total capitaux propres part des minoritaires							
		-	-	-	-	-	-
Total du passif		92 069	-	92 069	-	3 163	95 232

Notes :

- (6) Retraitement des contrats de location-financement
- (7) Frais d'émission reclassés de charges à étaler en diminution de l'emprunt
- (8) Incidence de la fiscalité différée sur les retraitements IFRS.
- (9) Prise en compte des écarts actuariels non reconnus au 31-03-2004.

20.6.2.6.2.1.2. Tableau de variation des capitaux propres au 1er avril 2004

(en milliers d'euros)	Normes	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Actions propres	Capitaux propres consolidés
Au 31/03/2004 en normes françaises		6 226 413	9 962	1 021	22 617	(218)		33 382
Ecarts de conversion	IFRS 1				(218)	218		-
Ecarts d'acquisition	IFRS 3				180			180
Immobilisations corporelles et incorporelles	IAS 16, IAS 38				2 538			2 538
Contrats de location financement	IAS 17				(21)			(21)
Avantages au personnel et assimilés	IAS 19				(2 092)			(2 092)
Actions propres							(52)	(52)
Total des ajustements IFRS avant impôt					387	218	(52)	553
Effet d'impôt sur les ajustements IFRS	IAS 12				(24)			(24)
Total des ajustements IFRS après impôt					363	218	(52)	529
Au 01/04/2004 en normes IFRS		6 226 413	9 962	1 021	22 980	-	(52)	33 911

20.6.2.6.2.2. Tableau de passage du résultat consolidé au 30 septembre 2004

(En milliers d'euros)	Notes	30/09/04 normes françaises (publié)	Reclasse- ments au format IFRS	30/09/04 nor- mes françaises au format IFRS	Reclasse- ments et ajustements IFRS	30/09/04 normes IFRS
Chiffre d'affaires net « produits »	(1)	38 197	(178)	38 019	-	38 019
Autres produits des activités ordinaires		2 435	-	2 435	-	2 435
Produits des activités ordinaires		40 632	(178)	40 454	-	40 454
Coûts des ventes	(2), (3)	(20 181)	(1 329)	(21 510)	7	(21 503)
Marge brute		20 451	(1 507)	18 944	7	18 951
Frais de communication	(2), (3)	(2 733)		(2 733)	6	(2 727)
Frais commerciaux	(2), (3)	(8 934)	559	(8 375)	10	(8 365)
Frais généraux et administratifs	(2), (3)	(10 027)	781	(9 246)	62	(9 184)
Autres produits et charges	(1), (2), (4)	-	159	159	166	325
Résultat opérationnel		(1 243)	(8)	(1 251)	251	(1 000)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		78	-	78	-	78
Coût de l'endettement financier brut		(733)	-	(733)	(14)	(747)
Coût de l'endettement financier net		(655)	-	(655)	(14)	(669)
Autres produits et charges financiers	(1)	(86)	(130)	(216)	-	(216)
Résultat financier		(741)	(130)	(871)	(14)	(885)
Eléments inhabituels des activités ordinaires	(2)	29	(29)	-	-	-
Résultat courant		(1 955)	(167)	(2 122)	237	(1 885)
Charges d'impôt sur le résultat		(338)	-	(338)	-	(338)
Résultat des sociétés mises en équivalence		(85)	-	(85)	-	(85)
Résultat des sociétés intégrées		(2 378)	(167)	(2 545)	237	(2 308)
Amortissement des écarts d'acquisition	(4)	(167)	167	-	-	-
Résultats nets avant arrêts ou cessions d'activités		(2 545)	-	(2 545)	237	(2 308)
Résultat net des sociétés arrêtées ou en cours de cession						-
Résultat net des entreprises intégrées		(2 545)	-	(2 545)	237	(2 308)
Résultat net – part du Groupe		(2 545)	-	(2 545)	237	(2 308)
Résultat net – intérêts minoritaires		-	-	-	-	-
Résultat net par action (en euros)		(0.41)	-	(0.41)	0.04	(0.37)
Résultats dilué par action (en euros)		(0.41)	-	(0.41)	0.04	(0.37)

Notes :

- (1) Reclassement des escomptes de règlement (178), des effets de change (-308).
- (2) Reclassement des coûts d'après-vente (555), d'autres charges et produits d'exploitation (11), des produits et charges divers non récurrents (29)
- (3) Réaffectation au coût des ventes des variations de provisions sur stocks (-774), retraitement des immobilisations (+44), retraitement des locations-financements (+2)
- (4) Reclassement puis annulation de la dotation aux amortissements des écarts d'acquisition (167).

20.6.2.6.2.3. Impacts sur les états financiers de l'exercice 2004-2005 (au 31 mars 2005)

20.6.2.6.2.3.1. Tableau de passage du résultat consolidé au 31 mars 2005

(En milliers d'euros)	Notes	31/03/05 normes françaises (publié)	Reclassements au format IFRS	31/03/05 normes françaises au format IFRS	Reclassements et ajustements IFRS	31/03/05 normes IFRS
Chiffre d'affaires net « produits »	(1)	86 936	(353)	86 583	-	86 583
Autres produits des activités ordinaires		4 573	-	4 573	-	4 573
Produits des activités ordinaires		91 509	(353)	91 156	-	91 156
Coûts des ventes	(2), (3)	(47 201)	(1 944)	(49 145)	(104)	(49 249)
Marge brute		44 308	(2 297)	42 011	(104)	41 907
Frais de communication	(2), (3)	(7 394)		(7 394)	11	(7 383)
Frais commerciaux	(2), (3)	(19 317)	1 205	(18 112)	20	(18 092)
Frais généraux et administratifs	(2), (3)	(20 953)	1 015	(19 938)	221	(19 717)
Autres produits et charges d'exploitation	(1), (2), (4)	-	(179)	(179)	479	300
Résultat opérationnel		(3 356)	(256)	(3 612)	627	(2 985)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		170	-	170	-	170
Coût de l'endettement financier brut		(1 519)	-	(1 519)	(24)	(1 543)
Coût de l'endettement financier net		(1 349)	-	(1 349)	(24)	(1 373)
Autres produits et charges financiers	(1)	(123)	(415)	(538)	-	(538)
Résultat financier		(1 472)	(415)	(1 887)	(24)	(1 911)
Eléments inhabituels des activités ordinaires	(2)	(349)	349	-	-	-
Résultat courant		(5 177)	(322)	(5 499)	603	(4 896)
Charges d'impôt sur le résultat		(410)	-	(410)	-	(410)
Résultat des sociétés mises en équivalence		(54)	-	(54)	-	(54)
Résultat des sociétés intégrées		(5 641)	(322)	(5 963)	603	(5 360)
Amortissement des écarts d'acquisition	(4)	(322)	322	-	-	-
Résultats nets avant arrêts ou cessions d'activités		(5 963)	-	(5 963)	603	(5 360)
Résultat net des arrêts ou cessions d'activités						-
Résultat net des entreprises intégrées		(5 963)	-	(5 963)	603	(5 360)
Résultat net – part du Groupe		(5 963)	-	(5 963)	603	(5 360)
Résultat net – intérêts minoritaires		-	-	-	-	-
Résultat net par action (en euros)		(0.96)	-	(0.96)	0.10	(0.86)
Résultats dilué par action (en euros)		(0.96)	-	(0.96)	0.10	(0.86)

Notes :

- (1) Reclassement des escomptes de règlement en moins du chiffre d'affaires (353) reclassement des effets de change en autres produits et charges d'exploitation (-768).
- (2) Reclassement des coûts d'après-vente (1 238) dans le coût des ventes, reclassement d'autres charges diverses d'exploitation (-276) de « frais administratifs » vers « autres produits et charges », reclassement de produits et charges non récurrents (-349) des « éléments inhabituels des activités ordinaires » vers « autres produits et charges opérationnels »
- (3) Réaffectation au coût des ventes des variations de provisions sur stocks (-707), retraitement des immobilisations (+92), retraitement des locations-financements (+5)
- (4) Reclassement puis annulation de la dotation aux amortissements des écarts d'acquisition (322).

Les incidences du passage aux IFRS sur le « résultat net de l'ensemble consolidé » (part du groupe et part des minoritaires) pour la période du 1^{er} avril 2004 au 31 mars 2005 se résument comme suit :

(en milliers d'euros)		1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	Exercice 2004/2005
Résultat normes françaises exercice 2004-2005		(2 545)	(3 418)	(5 963)
Ecart d'acquisition	IFRS 3	167	155	322
Immobilisations incorporelles	IAS 38	(41)	88	47
Immobilisations corporelles	IAS 16, IAS 36	108	251	359
Contrats de location financement	IAS 17	3	2	5
Indemnités de fin de carrière (écarts actuariels)	IAS 19	-	165	165
Obligations convertibles (OCEANE)	IAS 32, IAS 39			
Instruments de couverture	IAS 32, IAS 39			
Plans d'options de souscriptions ou d'achats d'actions	IFRS 2	-	(295)	(295)
Impôts différés	IAS 12	-	-	
Total des ajustements IFRS		237	366	603
Résultat normes IFRS exercice 2004-2005		(2 308)	(3 052)	(5 360)

20.6.2.6.2.3.2. Tableau de passage du bilan consolidé au 31 mars 2005

ACTIF

(En milliers d'euros)	Notes	31/03/05 normes françaises	Reclass. Courant / non courant	31/03/05 normes françaises	Reclassements et ajustements IFRS		31/03/2005 normes IFRS
		publié		format IFRS	Reclass.	Ajust.	
Actif courant							
Stocks et en-cours		29 533		29 533			29 533
Créances clients et comptes rattachés		19 505		19 505			19 505
Autres créances et comptes de régularisation	(1),(2),(3)	7 136	(1 782)	5 354	(445)	(709)	4 200
Impôts courants	(1)		2 360	2 360			2 360
Actifs financiers courants	(4)					74	74
Disponibilités	(5)	14 643		14 643	(844)	(45)	13 754
Total de l'actif courant		70 817	578	71 395	(1 289)	(680)	69 426
Actif non courant							
Ecart d'acquisition	(6)	2 842		2 842		320	3 162
Immobilisations incorporelles (nettes)	(2),(7)	5 974		5 974	445	(2 988)	3 431
Immobilisations corporelles (nettes)	(8)	14 126		14 126		6 212	20 338
Actifs financiers non courants		1 551		1 551			1 551
Participations dans les entreprises mises en équivalence		768		768			768
Impôts non courants	(1)	903	(578)	325			325
Total de l'actif non courant		26 164	(578)	25 586	445	3 544	29 575
Actifs non courants disponibles à la vente		-	-	-	-	-	-
Total de l'actif		96 981	-	96 981	(844)	2 864	99 001

Notes :

- (1) Reclassement des impôts
- (2) Reclassement des charges à répartir (frais de collection, moules et empreintes)
- (3) Reclassement des frais d'émission d'emprunt
- (4) Instruments de couverture
- (5) Reclassement des actions propres
- (6) Effet de change (-2) et annulation des amortissements (322)
- (7) Retraitement des marques, frais de dépôt, droits au bail et frais de recherche et développement
- (8) Retraitement des amortissements (revue des durées d'utilité)

PASSIF

(En milliers d'euros)	Notes	31/03/05 normes françaises publié	Reclass. Courant / non courant	31/03/05 normes fran- çaises format IFRS	Reclassements et ajustements IFRS		31/03/2005 normes IFRS
					Reclass.	Ajust.	
Dettes courantes							
Fournisseurs et comptes rattachés		11 451		11 451			11 451
Autres dettes et comptes de régularisation	(9)	11 011		11 011		(42)	10 969
Impôts courants			19	19			19
Provisions pour risques et charges courants		4 109		4 109			4 109
Provisions pour engagements de retraite courants							
Emprunts obligataires convertibles (à - d'1 an)		1 519		1 519			1 519
Emprunts et dettes financières courants		14 842	(8)	14 834	(844)		13 990
Emprunts sur location financement (- d'1 an)	(10)					163	163
Instruments financiers (à moins d'1 an)	(11)					24	24
Total des dettes courantes		42 932	11	42 943	(844)	145	42 244
Dettes non courantes							
Emprunts obligataires convertibles (à +d'1 an)		22 499		22 499		(2 223)	20 276
Emprunts et dettes financières courants		38	8	46			46
Emprunts sur location financement (+ d'1 an)	(10)					134	134
Instruments financiers (à plus d'1 an)	(11)					40	40
Impôts non courants	(12)	19	(19)			24	24
Provisions pour risques et ch. non courants							
Provisions pour engagements de retraite non courants	(13)	4 811		4 811		1 931	6 742
Total des dettes non courantes		27 367	(11)	27 356		(94)	27 262
Capitaux propres – Part du groupe							
Capital		9 963		9 963			9 963
Primes		1 013		1 013		295	1 308
Actions propres						(45)	(45)
Composante capital des emprunts convertibles						1 943	1 943
Juste valeur des instruments de couverture						(27)	(27)
Réserves		22 617		22 617	(218)	230	22 629
Réserves de conversion		(948)		(948)	218	(186)	(916)
Résultat net – Part du groupe		(5 963)		(5 963)		603	(5 360)
Total capitaux propres part du groupe		26 682		26 682	-	2 813	29 495
Total capitaux propres part des minoritaires		-	-	-	-	-	-
Total du passif		96 981	-	96 981	(844)	2 864	99 001

Notes :

- (9) Ecart de conversion passif
- (10) Contrats de location-financement
- (11) Instruments de couverture
- (12) Impôt différé
- (13) Ecarts actuariels sur engagements de retraite

20.6.2.6.2.3.3. Tableau de variation des capitaux propres au 31 mars 2005 :

(en milliers d'euros)	Normes	Nombre d'actions	Capital	Primes	Composante capital emprunt obligataire	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Juste valeur des instruments de couverture	Actions propres	Résultat de l'exercice	Capitaux propres consolidés
Au 31/03/2004		6 226 413	9 962	1 021		22 617	(218)				33 382
Conversion d'obligations		311	1	(8)							(7)
Résultat de l'exercice										(5 963)	(5 963)
Réserve de conversion							(730)				(730)
Au 31/03/2005 avant ajustements IFRS		6 226 724	9 963	1 013	-	22 617	(948)	-		(5 963)	26 682
Ecarts de conversion	IFRS 1					(218)	218				-
Ecarts d'acquisition	IFRS 3					180	(182)			322	320
Eléments incorporels	IAS 38					(3 035)				47	(2 988)
Immobilisations corporelles	IAS 16					5 573				359	5 932
Contrats de location	IAS 17					(21)				5	(16)
Avantages au personnel	IAS 19					(2 092)	(4)			165	(1 931)
Impôts différés	IAS 12					(24)					(24)
Actions propres									(45)		(45)
Instruments financiers hybrides (OCEANE)	IAS 32, IAS 39				1 943	(430)					1 513
Instruments de couverture	IAS 39					79		(27)			52
Plans de stocks options	IFRS 2			295						(295)	-
Total des ajustements IFRS				295	1 943	12	32	(27)	(45)	603	2 813
Au 31/03/2005 après ajustements IFRS		6 226 724	9 963	1 308	1 943	22 629	(916)	(27)	(45)	(5 360)	29 495

20.6.2.6.2.3.4. Tableau des flux de trésorerie au 31 mars 2005 :

(en milliers d'euros)	2004-2005 Normes françaises CRC 99-02	Reclassements IFRS	Ajuste-ments IFRS	2004-2005 normes IFRS
I - Activités Opérationnelles				
Résultat net avant impôt	(5 963)	-	603	(5 360)
Dotations aux amortissements	3 691	-	550	4 241
Amortissements des écarts d'acquisition	322	-	(322)	-
Charges (produits) liés aux stock-options	-	-	295	295
Variation des provisions	(658)	-	(165)	(823)
Charge nette d'intérêts	-	1 887	24	1 911
Plus ou moins-values de cessions	283	-	(271)	12
Charge (produit) d'impôt	211	199	-	410
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence, net des dividendes versés	54	-	-	54
Capacité d'autofinancement	(2 060)	2 086	714	740
Variation des stocks et en-cours	(8 281)	-	-	(8 281)
Variation des clients et comptes rattachés	(464)	-	-	(464)
Variation des autres créances	(1 420)	(529)	574	(1 375)
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 472	-	-	4 472
Variation des autres dettes	91	76	-	167
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	(5 602)	(453)	574	(5 481)
Intérêts payés	-	(522)	-	(522)
Intérêts encaissés	-	167	-	167
Impôts sur les résultats payés	-	241	-	241
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES	(7 662)	1 519	1 288	(4 855)
II - Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations incorporelles (hors dépenses de développement)	(1 121)	384	(330)	(1 067)
Dépenses de développement	-	(384)	-	(384)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(6 318)	-	(49)	(6 367)
Acquisition d'autres immobilisations financières	-	-	(664)	(664)
Besoin de trésorerie (investissements)	(7 439)	-	(1 043)	(8 482)
Cessions d'immobilisations incorporelles	330	-	-	330
Cessions d'immobilisations corporelles	217	-	-	217
Cessions d'autres immobilisations financières	-	-	-	-
Désinvestissements	547	-	-	547
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	(6 892)	-	(1 043)	(7 935)
III - Activités de financement				
Augmentation (diminution) de capital	(23)	-	-	(23)
Rachat d'actions propres	-	-	7	7
Emissions d'emprunts et dettes financières	31 893	4 257	58	36 208
Remboursement d'emprunts et dettes financières	(26 168)	-	(279)	(26 447)
Intérêts payés	-	(1 519)	(24)	(1 543)
Autres flux liés aux opérations de financement	-	(2 864)	-	(2 864)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	5 702	(126)	(238)	5 338
Effets de la variation des cours de change sur la trésorerie	(29)	2	-	(27)
Variation nette de la trésorerie	(8 881)	1 395	7	(7 479)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	18 554	2 731	(52)	21 233
Trésorerie à la clôture de l'exercice	9 673	4 126	(45)	13 754
Variation nette de la trésorerie	(8 881)	1 395	7	(7 479)

20.6.2.6.3. Impact des tests de valeur sur les résultats

Dans le cadre du passage aux IFRS, des tests de valeurs ont été effectués sur la base des résultats au 31 mars 2004 et au 31 mars 2005.

Les résultats de ces tests ont montré qu'il n'y avait pas matière à remettre en cause les valeurs figurant à l'actif pour les exercices se terminant les 31 mars 2004 et 2005. Ces tests ont été faits sur la base du dernier budget 2004-2005 élaboré par la direction ainsi que sur le Plan Stratégique 2005-2008 élaboré en janvier 2004 dans le cadre de l'émission des OCEANE en avril 2004, actualisé pour tenir compte des résultats réels de 2004-2005 et les informations disponibles à la date d'arrêté des comptes concernés.

20.6.3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXAMEN LIMITE DES COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES AU 30 SEPTEMBRE 2005

Aux Actionnaires

S.T. DUPONT S.A.

92 boulevard du Montparnasse

75014 Paris

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité du tableau d'activité et de résultats présenté sous la forme de comptes semestriels consolidés de la société S.T. DUPONT, relatifs à la période du 1er avril au 30 septembre 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité de votre Directoire. Il nous appartient, sur les bases de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Dans la perspective du passage au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2006, les comptes semestriels consolidés ont été préparés pour la première fois en appliquant, d'une part, les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne tels que décrits dans les notes annexes et, d'autre part, des règles de présentation et d'information applicables aux comptes intermédiaires tels que définis dans le Règlement général de l'AMF. Ils comprennent à titre comparatif des données relatives à l'exercice clos le 31 mars 2005 et au premier semestre clos le 30 septembre 2004 retraitées selon les mêmes règles.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes semestriels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés au regard, d'une part, des principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne tels que décrits dans les notes annexes et, d'autre part, les règles de présentation et d'information applicables aux comptes intermédiaires tels que définis dans le Règlement général de l'AMF.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 20.6.2.5.1.2 de l'annexe « Continuité de l'exploitation » qui expose :
 - l'incertitude pesant sur la continuité de l'exploitation de la société qui se trouve être conditionnée par :
 - la réalisation d'une augmentation de capital de 41,8 millions d'euros à laquelle l'actionnaire majoritaire s'est déjà engagé, sous réserve du maintien des concours bancaires, à souscrire et/ou garantir
 - le maintien par les banques de la société des concours actuels jusqu'au 31 mars 2007
 - la mise en œuvre effective du plan d'affaires pour assurer la rentabilité future de la société.
- les notes 20.6.2.5.1.22 et 20.6.2.5.23 qui exposent les modalités de calcul de la provision pour dépréciations d'actifs (pertes de valeur) de 22,5 millions d'euros enregistrée sur la période.
- la note 20.6.2.5.1.1 de l'annexe « Principes comptables – Général » qui expose :
 - les options retenues pour la présentation des comptes semestriels consolidés qui, tout en restant conformes aux règles de présentation et d'informations définies dans la recommandation du CNC 99-R-01 et le Règlement général de l'AMF, n'incluent pas toutes les informations de l'annexe exigées par le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne
 - les raisons pour lesquelles l'information comparative qui sera présentée dans les comptes consolidés au 31 mars 2006 et dans les comptes consolidés semestriels au 30 septembre 2006 pourrait être différente des comptes joints au présent rapport.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 28 février 2006

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
représenté par
Hervé Panthier

Ricol, Lasteyrie & Associés
représenté par
Gilles de Courcel

20.7. Politique de distribution des dividendes

Les informations relatives à la politique de distribution de dividendes de la Société sont mentionnées aux pages 90 et 145 du Document de Référence.

Aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage

Les informations relatives au présent paragraphe figurent aux pages 63 et 66 du Document de Référence.

Elles sont actualisées au paragraphe 20.6.2.5.14 « Provisions pour risques et charges » de l'Actualisation.

20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale

Les informations relatives au présent paragraphe sont actualisées au paragraphe 20.6 « Informations financières intermédiaires » de l'Actualisation.

21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les informations relatives au présent paragraphe figurent aux pages 147 à 150 du Document de Référence.

Elles sont complétées par les éléments suivants :

21.1. Capital social

21.1.1. Capital social émis à la date de l'Actualisation du Document de Référence

Les informations relatives au présent paragraphe figurent aux pages 147 à 150 du Document de Référence.

21.1.2. Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par la Société ou pour son compte

A la date de l'Actualisation, 11 908 de ses propres actions sont détenues, pour le compte de la Société et/ou par la Société. Ces actions représentent 0,2% du capital social, soit une valeur nominale de 19 052,8 euros.

21.1.3. Capital social autorisé, mais non émis

Les informations relatives au présent paragraphe figurent aux pages 147 à 149 du Document de Référence.

Elles sont actualisées par les éléments suivants :

Le tableau ci-dessous présente de façon synthétique les délégations permettant au Directoire d'augmenter le capital social¹ :

Objet de la délégation	Montant nominal maximal de l'augmentation de capital	Durée de la délégation
Augmentation du capital social avec maintien du DPS par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la Société* ²	€ 41 800 000 ³	26 mois à compter du 04/04/2006
Augmentation du capital social avec suppression du DPS par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la Société*	€ 41 800 000 ³	26 mois à compter du 04/04/2006
Augmentation du capital social par l'émission de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise*	€ 920 000	26 mois à compter du 04/04/2006
Augmentation de capital par incorporation de réserves, de bénéfices, primes d'émission, de fusion ou d'apport	€ 2 000 000	26 mois à compter du 09/09/2005
Augmentation de capital par émission de titres de capital, valeurs mobilières en rémunération d'offres publiques d'échange initiées par la Société	€ 9 200 000	26 mois à compter du 09/09/2005
Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires et valeurs mobilières en rémunération d'apports en nature	10% du capital social et maximum de € 9 200 000	26 mois à compter du 09/09/2005
Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires, en conséquence de l'émission par les filiales de valeurs mobilières	€ 2 000 000	26 mois à compter du 09/09/2005

¹L'assemblée du 4 avril 2006 a modifié les statuts de la Société et ainsi soumis à l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance toute émission de titres donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital.

²Les autorisations financières suivies d'un astérisque ont été votées par l'assemblée générale mixte qui s'est tenue le 4 avril 2006 et annuleront les autorisations financières de l'assemblée générale du 9 septembre 2005 ayant le même objet.

³Le plafond du montant nominal d'augmentation de capital de la Société, immédiate ou à terme, susceptible de résulter des deux premières délégations présentées dans ce tableau (augmentation avec ou sans DPS) ne pourra excéder 41,8 millions d'euros.

21.1.4. Evolution du capital social

A la date du dépôt de l'Actualisation, le capital social de la Société s'élève à 9 962 758,40 euros et est divisé en 6 226 724 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1,6 euro chacune, entièrement libérées.

Il convient de préciser que l'assemblée générale mixte qui s'est tenue le 4 avril 2006 a décidé de réduire le capital social d'un montant de 9 651 422,20 euros par imputation des pertes de l'exercice en cours, par voie de réduction de la valeur nominale des actions de 1,6 à 0,05 euro, sous la condition suspensive de l'absence d'oppositions des créanciers pendant une durée de vingt jours calendaires ou, le cas échéant, du rejet de celles-ci par le Tribunal de commerce.

En l'absence d'opposition des créanciers ou en cas de rejet de celle-ci, le capital social sera ainsi ramené de 9 962 758,40 euros à 3 113 336,20 euros.

21.2. Acte constitutif et statuts

Trois modifications statutaires visant à modifier les pouvoirs du Conseil de Surveillance ont été décidées par l'assemblée générale mixte qui s'est tenue le 4 avril 2006.

La première modification statutaire soumet désormais à l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance toute émission de titres donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital social de la Société.

A cet effet, les statuts de la société ont été modifiés et après le paragraphe 3 de l'article 26, un paragraphe 4 rédigé comme suit a été inséré : « Les émissions de titres donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital social de la Société sont soumises à l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance ».

La deuxième modification statutaire permet au Conseil de Surveillance de réduire le nombre de membres du Directoire, en cours de mandat du Directoire, en s'abstenant de pourvoir un siège devenu vacant.

En conséquence, l'article 14 paragraphe 1 a été modifié dans les termes suivants : « La Société est dirigée par un Directoire placé sous le contrôle du Conseil de Surveillance ; le nombre de membres du Directoire est fixé par le Conseil de Surveillance sans pouvoir toutefois excéder le chiffre de sept. Le Conseil de Surveillance pourra, à tout moment au cours du mandat des membres du Directoire, désigner un ou plusieurs membres supplémentaire dans la limite du nombre maximum fixé par la loi ou décider de réduire le nombre de membres du Directoire en s'abstenant de pourvoir un siège vacant. ».

La troisième modification statutaire a clarifié que les membres du Directoire peuvent être révoqués par le Conseil de Surveillance comme le permet la loi. L'Assemblée Générale mixte du 4 janvier 2005, dans sa cinquième résolution avait clairement posé ce principe en indiquant que : « Les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de Surveillance ; leur révocation peut être prononcée par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires ou par le Conseil de Surveillance ».

Il y avait lieu dès lors, de supprimer l’alinéa 3 de l’article 17 qui prévoyait que « La Présidence et la Direction Générale de la Société ne peuvent être retirés à ceux qui en sont investis que par l’Assemblée Générale Ordinaire », et d’y substituer une disposition qui rappelle que « Les fonctions de Président et, le cas échéant, le pouvoir de représentation, attribués à un membre du Directoire peuvent être retirés par le Conseil de Surveillance .», ce qui n’est que l’application du parallélisme des formes puisque le Conseil de Surveillance est compétent pour attribuer à un membre du Directoire le pouvoir de représentation.

22. CONTRATS IMPORTANTS

Les informations relatives au présent paragraphe figurent à la page 74 du Document de Référence.

Elles sont actualisées par les éléments suivants :

Contrats de licence

Pour certaines lignes de produits qui complètent ses propres fabrications, la Société a concédé des contrats de licence dont les caractéristiques sont les suivantes :

Produits	Zones géographiques	Durée	Renouvellement	Autres informations
Tous produits	Chine continentale	10 ans	2006	Filiale de HongKong
Lunetterie	Monde entier	5 ans	2007	
Parfums	Monde entier	10 ans	2011	Renouvelé en mars 2006
Cigares	Etranger	2006	2006	
Cigarettes	Monde entier sauf UE et Amérique du Nord	10 ans	2009	
Accessoires	Japon	10 ans	2006	Filiale du Japon
Cravates	Europe	3 ans	2006	
Prêt-à-porter	Japon	3 ans	2007	

Ces contrats comportent d’une manière générale un droit d’entrée ou de renouvellement, des engagements de dépenses promotionnelles et une redevance annuelle assise sur le chiffre d’affaires réalisé avec un versement minimum. Le taux de redevance se situe entre 5 et 10% du chiffre d’affaires. Les redevances comptabilisées par la Société se sont élevées à 2,2 millions d’euros au 30 septembre 2005 et à 4,6 millions d’euros au 31 mars 2005.

Engagements sur dettes financières :

Identification dette concernée	Description des conditions	Montants concernés (milliers d'euros)		Date de départ	Date d'expiration	Situation actuelle	Risque total (en milliers d'euros)
		28/02/2006	31/03/2005				
Convention de crédit amortissable avec le CCF	Niveau des capitaux propres et ratio capitaux propres / endettement	Néant	500	4 août 2000	4 août 2005	Ligne non reconduite	néant
Ligne de crédit court terme HSBC Hong Kong	Ratio d'endettement net consolidé	3 000	3 000	Avril 2004	Avril 2006	Octroyée à STD Marketing	3 000
Total		3 000	3 500				3 000

23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS

Aucun rapport ni aucune déclaration d'expert ne sont reproduits dans l'Actualisation.

24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Les statuts, procès-verbaux des assemblées générales et autres documents sociaux de la Société, ainsi que les informations financières historiques et toute évaluation ou déclaration établis par un expert à la demande de la Société devant être mis à la disposition des actionnaires, conformément à la législation applicable, peuvent être consultés au siège social de la Société.

Par ailleurs, la Société a publié, depuis son assemblée générale tenue le 9 septembre 2005, les communiqués suivants qui peuvent être consultés sur son site internet :

Date	Contenu du communiqué
6 octobre 2005	Point sur l'activité à fin septembre 2005
17 octobre 2005	M. Charles Jayson quitte ses fonctions au sein du groupe ST Dupont
25 octobre 2005	Avertissement sur les résultats et la trésorerie
9 novembre 2005	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} semestre 2005-2006
24 novembre 2005	Accord de principe d'une recapitalisation d'environ 42 millions d'euros
7 décembre 2005	Nomination de Mme Caroline Leborgne aux fonctions de Directeur Financier
12 décembre 2005	Nomination de M. Daniel Perel à la Président de ST Dupont Japan
20 décembre 2005	Nomination de M. Paul-André Vacheron aux fonctions de Directeur de la division Luxury Goods
22 décembre 2005	Engagement irrévocable de l'actionnaire majoritaire de recapitaliser l'entreprise à hauteur de 41,8 millions d'euros
10 janvier 2006	M. Marc Lelandais quitte ses fonctions de Président du Directoire
11 janvier 2006	Nomination de M. William Christie aux fonctions de Président du Directoire
31 janvier 2006	Nomination de M. Michel Suhard aux fonctions de Directeur Financier
14 février 2006	Chiffre d'affaires des neuf premiers mois de l'exercice 2005-2006
1 ^{er} mars 2006	Annonce d'un plan de recapitalisation, résultats du 1 ^{er} semestre de l'exercice 2005/2006, estimation de résultats au 31 mars 2006, reprise des cotations

25.

INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Filiales et Participations Etrangères	Capital	Réserves après retraitements en monnaie locale	Quote-part du capital détenue en %	Valeur brute d'inventaire des titres détenus	Valeur nette d'inventaire des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés en monnaie locale	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} semestre 2005/2006 en monnaie locale	Résultats de la période retraité en monnaie locale	Dividendes encaissés par la société au cours de la période
I- Renseignements détaillés concernant les filiales et participations dont la valeur excède 1% du capital de ST Dupont S.A.										
1) Filiales (50% au moins du capital détenu par ST Dupont S.A.)										
S.T. Dupont SpA ITALIE - Milan	120 000 Euros	(350 736) Euros	100 %	156 697 Euros	0 Euros	-	1 213 674 Euros	1 344 313 Euros	(242 778) Euros	-
S.T. Dupont KK JAPON - Tokyo	50 000 000 JPY	358 287 415 JPY	100 %	128 248 Euros	128 248 Euros	-	270 000 000 JPY	595 697 401 JPY	(195 471 696) JPY	-
S.T. Dupont LTD ENGLAND - Oxon	300 000 GBP	(543 384) GBP	100 %	374 695 Euros	0 Euros	-	-	56 515 GBP	(75 895) GBP	-
S.T. Dupont GmbH ALLEMAGNE - Cologne	102 300 Euros	(961 601) Euros	100 %	2 080 148 Euros	0 Euros	-	2 024 110 Euros	2 903 390 Euros	(56 838) Euros	-
S.T. Dupont Benelux BELGIQUE - Bruxelles	513 000 Euros	(1 659 420) Euros	100 %	512 925 Euros	0 Euros	-	167 317 Euros	647 184 Euros	(59 589) Euros	-
S.T. Dupont Marketing Ltd HONG KONG - Kowloon	12 780 000 HKD	97 179 344 HKD	100 %	9 892 848 Euros	9 892 848 Euros	-	3 000 000 Euros	57 246 822 HKD	11 714 261 HKD	9 000 000 HKD
STD Singapour Pte SINGAPOUR - Singapour	3 834 884 SGD	(231 266) SGD	100 %	2 292 026 Euros	0 Euros	-	1 500 000 Euros 50 000 000 TWD	0 SGD	(7 194) SGD	-
ST Dupont Inc USA - New York	1 630 648 USD	(1 439 890) USD	100 %	1 498 057 Euros	142 231 Euros	-	-	0 USD	(19 760) USD	-
STD Dupont DistributionPte SINGAPOUR - Singapour	1 385 000 SGD	(951 137) SGD	100 %	347 188 Euros	347 188 Euros	-	450 000 SGD	1 146 026 SGD	(82 573) SGD	-
ST Dupont Malaysia SDN BHD MALAISIE - Malaisie	2 MYR	1 349 449 MYR	100 %	435 583 Euros	379 133 Euros	-	-	964 242 MYR	(53 413) MYR	-
2) Participation (10 à 50% au moins du capital détenu par ST Dupont S.A.)										
Orfarlabo S.A. ESPAGNE - Madrid	522 209 Euros	1 818 745 Euros	33.33 %	327 461 Euros	327 461 Euros	-	-	2 428 968 Euros	(823 961) Euros	-
II- Renseignement global concernant les autres filiales et participations (filiales non reprises au paragraphe I-)										
a) Filiales Françaises				38 112 Euros	38 112 Euros	-				-
b) Filiales Etrangères				17 620 Euros	17 620 Euros	-				880 000 CHF

26. TABLE DE CONCORDANCE ET DE REFERENCE

Afin de faciliter la lecture de l'Actualisation, le tableau ci-dessous renvoie aux principaux paragraphes du Règlement européen n° 809/2004 de la Commission européenne du 29 avril 2004, que reprend l'Actualisation, ainsi qu'aux pages du document de référence déposé auprès de l'AMF le 11 juillet 2005 sous le numéro D.05-1014.

PRINCIPAUX PARAGRAPHERS DU REGLEMENT EUROPEEN 809/2004 DE LA COMMISSION EUROPEENNE DU 29 AVRIL 2004 ET PAGES DE L'ACTUALISASTION	PAGES DU DOCUMENT DE REFERENCE
1. PERSONNES RESPONSABLES 2	
1.1. Personnes responsables des informations contenues dans l'Actualisation du Document de Référence..... 2	158
1.2. Attestation des personnes responsables des informations contenues dans l'Actualisation 2	158
2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES 3	
2.1. Commissaires aux comptes titulaires 3	158
2.2. Commissaires aux Comptes suppléants 3	158
3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES..... 4	
3.1. Information financière historique..... 4	26, 27
3.2. Information financière intermédiaire (non audité) 4	
4. FACTEURS DE RISQUE 4	80 à 84 et 153 à 157
4.1. Risque de non réalisation de l'augmentation de capital 5	
4.2. Risque relatif à la « continuité de l'exploitation » 5	
4.3. Risque de dilution pour les actionnaires n'exerçant pas leur droit préférentiel de souscription 6	
4.4. Risque d'échec de la mise en œuvre du plan d'affaires 6	
4.5. Risque de liquidité..... 7	80, 153
4.6. Risques sur les lignes de crédit..... 8	80, 81
4.7. Risque de taux d'intérêt..... 9	81, 82, 153
4.8. Risque du taux de change 9	82, 83, 84, 153
4.9. Risques liés à la réglementation et à son évolution..... 11	
4.10. Autres facteurs de risque..... 12	157

5.	INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR.....	12	
5.1.	Historique et évolution de la Société.....	12	4, 144
5.2.	Investissements	12	11, 42, 89
6.	APERÇU DES ACTIVITÉS	13	
6.1.	Principales activités.....	13	12, 39, 40
6.2.	Principaux marchés	14	19, 40, 41
6.3.	Faits exceptionnels	14	
6.4.	Dépendance éventuelle.....	Erreur ! Signet non défini.	152
6.5.	Source des déclarations de l'émetteur sur sa position concurrentielle	15	152
7.	ORGANIGRAMME	16	
7.1.	Description sommaire	16	142
7.2.	Liste des filiales importantes	16	58, 143
8.	PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS	16	
8.1.	Immobilisations corporelles	16	11
8.2.	Incidences environnementales sur l'utilisation des immobilisations	16	31
9.	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT	17	
9.1.	Situation financière	17	43, 44, 89
9.2.	Résultat d'exploitation.....	17	43, 44, 89
10.	TRÉSORERIE ET CAPITAUX	17	
10.1.	Capitaux de la Société.....	17	51, 64, 102
10.2.	Source et montant des flux de trésorerie de la Société.....	18	43, 50, 102
10.3.	Conditions d'emprunt et structure de financement de la Société	19	44, 80, 81
10.4.	Restriction à l'utilisation des capitaux	19	
10.5.	Source de financement attendue	19	
10.5.1.	Opérations de reconstitution des capitaux propres	20	
10.5.2.	Protocole d'accord avec les banques	20	
11.	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	21	
12.	INFORMATION SUR LES TENDANCES	21	

12.1.	Principales tendances ayant affecté l'exploitation.....	21	43, 44, 97
12.2.	Existence de toute tendance connue, incertitude ou demande ou tout engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de la Société.....	21	44, 97, 154
13.	PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	21	
13.1.	Prévisions de résultat	21	
13.2.	Rapport des commissaires aux comptes sur les prévisions de résultat incluses dans l'actualisation du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 11 juillet 2005 sous le numéro D.05-1014.....	23	
14.	ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE	24	
14.1.	Organes de direction et de surveillance.....	24	24, 25, 96
14.2.	Conflits d'intérêts au niveau des organes de direction et de surveillance	26	
15.	REMUNERATION ET AVANTAGES.....	27	
15.1.	Rémunération des dirigeants sociaux.....	27	97, 148, 151
15.2.	Sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par la Société ou ses filiales aux fins de versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.....	27	
16.	FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE.	27	
16.1.	Date d'expiration des mandats actuels.....	27	
16.2.	Contrat de services liant les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance à la Société ou à l'une de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat	27	
16.3.	Comités d'audit et de rémunération.....	28	25
16.4.	Déclaration relative au gouvernement d'entreprise.....	28	134, 135
16.5.	Modifications des pouvoirs des organes de direction et de surveillance.....	28	
16.5.1.	Limitation des pouvoirs du Directoire.....	28	
16.5.2.	Nomination et révocation des membres du Directoire.....	28	
17.	SALARIES.....	29	
17.1.	Nombre de salariés.....	29	27, 92
17.2.	Participation et stock options	29	65, 148
17.3.	Participation des salariés au capital	29	121
18.	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	30	
18.1.	Actionnariat de la Société.....	30	52, 90

18.2.	Existence de droits de vote différents	30	90
18.3.	Contrôle de la Société.....	30	
18.4.	Accords pouvant entraîner un changement de contrôle	31	
19.	OPERATIONS AVEC DES APPARENTES.....	31	
20.	INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR.....	31	
20.1.	Informations financières historiques	31	98
20.2.	Informations financières pro-forma	31	
20.3.	Etats financiers.....	32	47 à 85
20.4.	Vérification des informations historiques annuelles	32	86, 87, 106, 107, 160
20.5.	Date des dernières informations financières.....	32	
20.6.	Informations financières intermédiaires (non auditées).....	32	
20.6.1.	Rapport d'activité semestriel	33	
20.6.1.1.	Activité et résultats consolidés du 1er semestre 2005-2006	33	
20.6.1.2.	Faits marquants	33	
20.6.1.3.	Evolution de l'activité.....	34	
20.6.1.4.	Evolution des résultats	36	
20.6.1.5.	Perspectives	38	
20.6.2.	Compte semestriels consolidés	39	
20.6.2.1.	Comptes de résultats	39	
20.6.2.2.	Bilan actif et passif	40	
20.6.2.3.	Tableau des flux de trésorerie	42	
20.6.2.4.	Tableau de variation des capitaux propres.....	43	
20.6.2.5.	Notes annexes aux comptes consolidés	44	
20.6.2.5.1.	Principes comptables	44	
20.6.2.5.1.1.	Général	44	
20.6.2.5.1.2.	Continuité de l'exploitation	44	
20.6.2.5.1.3.	Méthodes de consolidation	45	
20.6.2.5.1.4.	Date d'arrêté des comptes	46	
20.6.2.5.1.5.	Eliminations de consolidation	46	
20.6.2.5.1.6.	Conversion des états financiers	46	
20.6.2.5.1.7.	Instruments financiers	Erreur ! Signet non défini.	
20.6.2.5.1.8.	Immobilisations incorporelles	47	
20.6.2.5.1.9.	Ecarts d'acquisition (Goodwill).....	48	
20.6.2.5.1.10.	Immobilisations corporelles	48	
20.6.2.5.1.11.	Contrats de location	49	
20.6.2.5.1.12.	Frais de recherche et développement.....	49	
20.6.2.5.1.13.	Stocks et en-cours.....	50	
20.6.2.5.1.14.	Créances clients et comptes rattachés.....	50	
20.6.2.5.1.15.	Disponibilités et valeurs mobilières de placement.....	50	
20.6.2.5.1.16.	Engagement de retraite et autres engagements postérieurs à la retraite.....	50	
20.6.2.5.1.17.	Autres provisions.....	51	
20.6.2.5.1.18.	Emprunts obligataires convertibles.....	51	
20.6.2.5.1.19.	Constatation des produits.....	52	
20.6.2.5.1.20.	Impôts sur les résultats	52	
20.6.2.5.1.21.	Résultat par action	52	
20.6.2.5.1.22.	Dépréciations d'actifs (pertes de valeur)	53	

20.6.2.5.1.23.	Information sectorielle.....	53	
20.6.2.5.1.24.	Tableau des flux de trésorerie.....	53	
20.6.2.5.2.	Périmètre de consolidation.....	54	
20.6.2.5.3.	Information sectorielle.....	55	
20.6.2.5.3.1.	Information 1er secteur : par zone géographique.....	55	
20.6.2.5.3.2.	Information 2eme Secteur : par activités.....	56	
20.6.2.5.4.	Ecarts d'acquisition.....	57	
20.6.2.5.5.	Immobilisations incorporelles.....	58	
20.6.2.5.6.	Immobilisations corporelles.....	60	
20.6.2.5.7.	Participations dans les entreprises mises en équivalence.....	61	
20.6.2.5.8.	Stocks et en cours.....	62	
20.6.2.5.9.	Créances clients et comptes rattaches.....	63	
20.6.2.5.10.	Autres créances.....	63	
20.6.2.5.11.	Actifs financiers nets.....	64	
20.6.2.5.12.	Disponibilités et valeurs mobilières de placement.....	64	
20.6.2.5.13.	Capitaux propres.....	64	
20.6.2.5.14.	Provisions pour risques et charges.....	65	
20.6.2.5.15.	Régime d'avantages salariaux offerts aux employés.....	66	
20.6.2.5.16.	Plans de stocks-options.....	66	
20.6.2.5.17.	Emprunt obligataire convertible.....	66	
20.6.2.5.18.	Emprunts et dettes financières.....	68	
20.6.2.5.19.	Fournisseurs et comptes rattaches.....	69	
20.6.2.5.20.	Autres dettes.....	69	
20.6.2.5.21.	Impôts sur les sociétés et impôts différés.....	70	
20.6.2.5.22.	Instruments financiers.....	71	
20.6.2.5.23.	Dépréciations d'actifs (pertes de valeur).....	72	
20.6.2.5.24.	Coût de l'endettement financier.....	74	
20.6.2.5.25.	Résultat par action.....	75	
20.6.2.5.26.	Transactions avec des parties liées.....	76	
20.6.2.5.27.	Engagements hors bilan.....	77	
20.6.2.6.	Transition aux normes IFRS.....	77	
20.6.2.6.1.	Options de première application.....	78	
20.6.2.6.1.1.	Regroupements d'entreprises.....	78	
20.6.2.6.1.2.	Engagements de retraite.....	78	
20.6.2.6.1.3.	Evaluation de certains actifs incorporels et corporels à la juste valeur.....	78	
20.6.2.6.1.4.	Réserves de conversion.....	78	
20.6.2.6.1.5.	Paievements en actions.....	78	
20.6.2.6.1.6.	Instruments financiers.....	78	
20.6.2.6.2.	Impacts de la transition aux IFRS sur les états financiers consolidés.....	79	
20.6.2.6.2.1.	Impacts sur le bilan d'ouverture au 1er avril 2004.....	79	
20.6.2.6.2.1.1.	Tableau de passage du bilan consolidé au 1er avril 2004.....	79	
20.6.2.6.2.1.2.	Tableau de variation des capitaux propres au 1er avril 2004.....	81	
20.6.2.6.2.2.	Tableau de passage du résultat consolidé au 30 septembre 2004.....	82	
20.6.2.6.2.3.	Impacts sur les états financiers de l'exercice 2004-2005 (au 31 mars 2005)..	83	
20.6.2.6.2.3.1.	Tableau de passage du résultat consolidé au 31 mars 2005.....	83	
20.6.2.6.2.3.2.	Tableau de passage du bilan consolidé au 31 mars 2005.....	85	
20.6.2.6.2.3.3.	Tableau de variation des capitaux propres au 31 mars 2005 :.....	87	
20.6.2.6.2.3.4.	Tableau des flux de trésorerie au 31 mars 2005 :.....	88	
20.6.2.6.3.	Impact des tests de valeur sur les résultats.....	89	
20.6.3.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	89	
20.7.	Politique de distribution des dividendes.....	91	90, 145
20.8.	Procédures judiciaires et d'arbitrage.....	91	63, 66
20.9.	Changement significatif de la situation financière ou commerciale.....	91	
21.	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.....	91	

21.1. Capital social	91	147 à 150
21.1.1. Capital social émis à la date de l'Actualisation du Document de Référence	91	
21.1.2. Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par la Société ou pour son compte	92	
21.1.3. Capital social autorisé, mais non émis	92	
21.1.4. Evolution du capital social	93	
21.2. Acte constitutif et statuts	93	
22. CONTRATS IMPORTANTS.....	94	144 à 146
23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS.....	95	74
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC.....	96	28, 29, 103
25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS.....	97	104, 105
26. TABLE DE CONCORDANCE ET DE REFERENCE	98	161